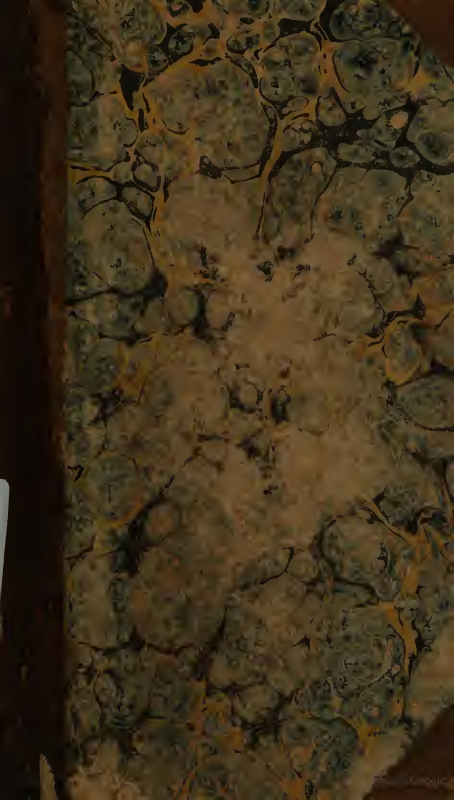
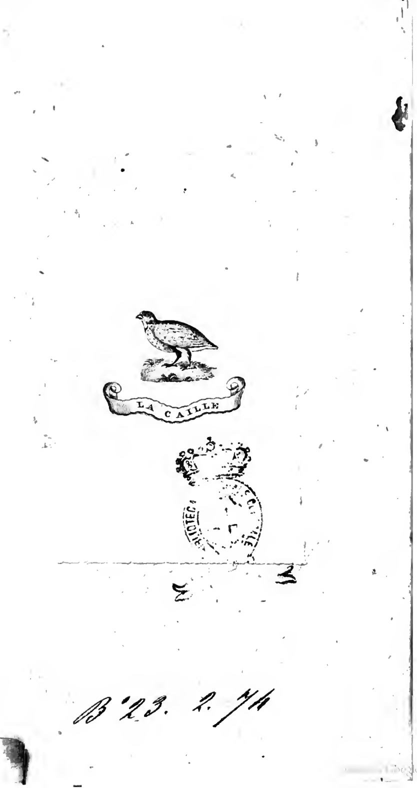



LA CAILLE


T. III
Je n'ai besoin de rien, mais
Je vous recommande mes enfans....
Mon ami, revenez bientôt.

LA VIE
DE FRÉDÉRIC,
BARON DE TRENCK,

TRADUITE DE L'ALLEMAND,

PAR M. LE TOURNEUR.

AVEC FIGURES.

Fleãtere si nequeo Superos, Acheronta movebo.



TOME TROISIEME.



A BERLIN,

Et se trouve A PARIS;

Chez { BUISSON, Libraire, rue des Poitevins, n°. 13.
MARADAN, Libraire, rue des Noyers, n°. 33.

1788.



LA VIE
DE FRÉDÉRIC,
BARON DE TRENCK.

J'AI terminé le deuxième volume de mon hiſtoire par mon voyage à Berlin, pour lequel le magnanime Frédéric Guillaume m'envoya à Vienne le paſſe-port de ſon cabinet, que j'avois demandé. Je fus auſſi-tôt prêt à l'entreprendre; mais par une ſuite de mon malheureux ſort je tombai malade, il me reſta peu d'eſpoir de revoir ma patrie, & d'atteindre l'époque après laquelle j'avois aſpiré pendant vingt

années, & qui avoit été l'objet de tous mes vœux & de mon travail assidu. Je faillis à descendre au tombeau avec le grand Frédéric, & par-là d'être frustré de la victoire que je viens de remporter glorieusement.

Après beaucoup d'empêchemens, il me fallut préalablement faire un voyage en Hongrie, qui me réjouit réellement, & fut un des plus agréables de ma vie.

Je trouvai par-tout, sur-tout parmi les habitans de Bude & de Pesth, une sensibilité d'ame, dont l'honnête homme seul peut apprécier toute la valeur, puisqu'il ne cherche qu'à mériter l'approbation des gens éclairés & intègres. Cette respectable nation me donna tant de preuves d'une joie sincère & d'une véritable confiance, que ma plume ne trouve point d'expressions propres à lui témoigner toute l'étendue de ma reconnoissance, & à inspirer en même

tems à mes héritiers de ſe rendre dignes de ſa bienveillante eſtime. Le peuple m'accompagnoit par-tout avec un air d'amitié & d'admiration, qui n'eſt accordée qu'à ceux qu'on regarde comme les pères de la patrie. C'eſt ſans doute à la manière avec laquelle on m'avoit enlevé mes grands biens en Eſclavonie, ou peut-être aux ſervices de mon couſin, & ſur-tout à mes écrits, que je ſuis redevable de cette ſatisfaction, que je n'oublierai jamais. La majeure partie des Magnats me fit les mêmes honneurs. L'armée me donna auſſi partout des preuves d'amitié & de confiance.

Telle eſt la récompenſe d'une ſuite de procédés nobles, & tels ſont les effets de la noble ſenſibilité d'un peuple qui connoît le mérite de la vertu & de la fermeté. Ce n'eſt point que je veuille m'enorgueillir, je cherche plutôt à témoigner ma reconnoiſ-

ſance, & à recommander mes enfans à ceux qui peut-être jugeront après ma mort, & décideront ſur les biens qu'on m'a enlevés en Hongrie. Quant à moi je ſuis ſatisfait, ſi on daigne me plaindre, & m'envisager comme un martyr de la vérité, que j'ai miſe intrépidement au jour dans toutes les occaſions. Il n'eſt perſonne en Hongrie qui diſe, on a rendu juſtice à Trenck, excepté ceux dont l'intérêt perſonnel ſouffriroit, ſi on me la rendoit jamais, & probablement elle ne me ſera pas rendue; mes droits ont vieilli; les déciſions de la Cour enchaînent le jugement des hommes intègres, & les poſſeſſeurs de mes belles terres ſont trop puiſſans, & trop étroitement liés avec mes ennemis accrédité, pour qu'il me reſte l'eſpoir du plus léger avantage. Dieu le ſait! je ſouhaite, d'un cœur vraiment patriotique, que toutes les familles enrichies des biens de celle de Trenck,

ſoient capables de rendre, & rendent en effet à l'Etat autant de ſervices, que les Trenck appauvris & chaſſés d'Hongrie en ont rendu, ou qu'ils en auroient pu & voulu rendre ; ſi on avoit encore à tems connu leur valeur, leurs vues & leur bonne volonté. Et comme, ſuivant toute apparence, je ne verrai plus dans ce monde ceux de ce pays qui m'eſtimoient, je prends congé d'eux dans cette feuille, & je ſaurai finir ma carrière, de manière à mériter une bonne renommée Dieu veuille les faire proſpérer, & bénir tous les amis ſincères de la patrie, qu'il préſerve auſſi tout Hongrois de probité, de calamités ſemblables à celles que j'ai ſoutenues, en ſoupirant, ſans pouvoir me défendre.

Il eſt à remarquer qu'on mettoit les Croates au nombre des peuples non policés. A Vienne, au contraire, on ne devoit trouver que gens éclairés.

Cependant je puis aſſurer à mon Lecteur que dans la Croatie ſeule j'ai trouvé plus de ſouſcripteurs pour mes écrits, que dans la ſavante ville de Vienne, & beaucoup plus en Hongrie, que dans tous les pays héréditaires d'Autriche.

Preuve évidente de l'extenſion actuelle des lumières. Il y en a certainement plus chez le peuple qui cherche à s'inſtruire, que là où l'on eſt aſſez ſtupide pour demander â ſon confeſſeur, s'il permet qu'on liſe tel livre inſtructif. J'ai remarqué ce fait à Vienne, où pluſieurs ſouſcripteurs me rapportèrent les premiers volumes, & redemandèrent leur argent, parce qu'un Religieux avoit dit qu'il étoit dangereux de les lire. Pluſieurs même des Conſeillers Auliques les ont vendus pour quelques ſous à des Libraires, où les ont remis à leur directeur de conſcience pour les brûler. Les Hongrois

au contraire les ont lus avec avidité ; & m'ont su gré de les avoir instruits, en dévoilant nombre de préjugés. A Vienne, on a lu l'histoire même de ma vie avec indifférence, & on l'a classée dans le nombre des romans chimériques. C'est en Hongrie seule que j'ai trouvé de l'amitié, de la compassion, & des secours réels. Si un Anglois avoit écrit pareils faits à Londres, on ne s'en seroit pas tenu à la lecture & à des vœux. L'Etat même auroit été attentif à récompenser, à réaliser le dédommagement de la perte, & les Lords & Ladys auroient pris soin de procurer par leurs testamens le repos & l'indépendance à celui qui les avoit si bien mérités.

Nous autres bons Allemans, lorsque nous mettons la main à la plume, sommes obligés de lutter contre la censure & la critique, si nous écrivons des vérités, & que nous mettions l'injustice

a découvert, & quand le livre à bon débit, de vils réimprimeurs en volent ce qui appartient à l'honnête & laborieux Auteur. Chacun court au bon marché ; & comme ces filoux privilégiés n'ont exposé ni peines ni frais, ils retirent seuls le profit d'un bien usurpé, & pourtant ils sont pêle-mêle avec les honnêtes gens. Ils achètent même à Vienne des diplômes & lettres de noblesse, avec un argent gagné bassement... Et la police en rit non-chalamment, & l'on punit comme un scélérat le pauvre malheureux qui aura volé un morceau de pain pour satisfaire une faim pressante. Là, dis-je, la police ne fait que rire, où les sciences sont confondues avec le travail méchanique, où la puissance des Etats méconnoît leur prix & leur influence sur elle; & où par conséquent on aime mieux les opprimer que les favoriser. Ruiner

un Auteur utile, négliger de le protéger ou de l'encourager par l'estime ou la récompense, & abandonner impunément les fruits de ses travaux à un réimprimeur avide ; cela s'appelle, pour parler franchement, ignorance grossière, ou indifférence impardonnable dans un Etat bien discipliné.

Le manque d'appui pour les talens actifs éloigne les esprits utiles, qui, voyant le peu de cas qu'on fait des sciences, se contentent de s'occuper méchaniquement pour leur besoin. Une peine sans récompense entraîne l'indifférence ; & tandis que le savant Licée est vuide, les têtes & les bibliothèques ne sont remplies que de controverses théologiques. Qui en a l'avantage ? Rome. Qui perd ? l'Etat, qui manque ainsi d'hommes utiles. Il est cependant évident que les canons & les actions militaires peuvent détruire & conquérir, mais non conserver

l'Etat, ni même en tirer des avantages.

Les ſavans Praticiens forment des élèves habiles pour le ſoutien des écoles ; mais ils ne produiſent ſouvent qu'un écrivain ; s'il faut qu'il gagne ſa vie à écrire, il perd courage ; il écrit alors vite, avec négligence, afin d'avoir plus de feuilles à vendre. Ceci explique comment l'univers eſt couvert de tant de livres & de brochures, pourquoi les ſeigneurs ne liſent pas du tout, ou avec répugnance, & pourquoi les véritablement bons livres ſont d'un ſi modique rapport, tant à l'Auteur qu'à l'Etat.

On me pardonnera cette digreſſion, & l'on voudra bien me permettre d'obſerver encore que les écrits, ou ſoi-diſantes critiques du Cenſeur général, étourdiſſent l'adepte, mais ils ne préjudicient point au véritablement ſavant. En attendant, le récenſeur & l'imprimeur de ces écrits ſatyriques gagnent

autant qu'un bon Auteur, parce que celui qui achète des livres ſavans, lit auſſi volontiers des écrits malins & détracteurs. On eſt curieux de voir des taches dans le ſoleil : on ſe perſuade qu'on les a vues à l'endroit où l'habile aſtronome dit les avoir obſervées. Les ſcrupuleux grammairiens, les directeurs de virgules, & les compteurs de ſyllabes ſont les êtres les plus ridicules pour celui qui ne ſonge qu'à écrire des penſées & des principes de ſcience. Il faut que cette eſpèce d'inſecte gagne auſſi ſa vie ; mais ils engendrent des chenilles qui dévorent la fleur & le fruit. Qu'arriveroit-il, ſi le jardinier abandonnoit l'arbre, & le rendoit par-là infructueux pour toujours. Mais ce ſeroit pis encore, ſi l'imbécile l'arrachoit pour lui ſubſtituer un rejetton d'épine. Après cette réflexion, bien permiſe à un auteur dé-

fintéressé qu'on offense, je reprends la suite de mon histoire.

Je partis le 5 Janvier de Vienne, & j'arrivai à Prague.

J'y fus à-peu-près accueilli comme en Hongrie; on avoit lu presque partout mes écrits. Le bourgeois me témoignoit de l'amitié & de la compassion, & les grands du pays me combloient de marques d'estime & d'affection. Je remercie aussi respectueusement le beau sexe de la considération dont il a daigné m'honorer. Ce genre de sentiment noble envers un vieillard fait honneur aux habitantes de cette ville. Je souhaiterois de tout mon cœur que tous les jeunes gens actifs & sensibles, pussent avoir occasion de se former à une si bonne & si agréable école, lorsqu'ils deviennent capables de se concilier & de conserver la bienveillance du beau sexe, & que leur cœur, affermi par la tendresse, fait

jouir des charmes d'une douce & vertueuſe converſation. Ce commerce louable avec les femmes, élaborera leur eſprit, formera leurs mœurs, & naturaliſera en eux ces bonnes qualités. Heureux eſt l'homme qui tombe en de ſi bonnes mains! Depuis que je connois Prague, je pourrois bien y choiſir ma ſociété, mais ma deſtinée m'oblige de m'éloigner d'une ville où la converſation des hommes m'auroit peut-être ſervi de baume pour mes vieilles bleſſures, où j'aurois pu finir doucement ma carrière, & où j'avois lieu d'eſpérer, par l'expérience de ſemblables vieillards pour qui il ſembloit que tout plaiſir ſenſuel fût mort, de trouver encore des avantages réels dans la vie ſociale.

Voilà ce que ma véracité & ma reconnoiſſance me dictent. J'y ai auſſi trouvé des hommes d'Etat, des patriotes & des ſavans tels que je

n'aurois pas cru qu'ils eussent existé dans Prague. Je les y ai vus, je les respecte, & souhaite au Monarque le bonheur de trouver par-tout ses Etats autant d'ames d'élite, & de savoir conserver, récompenser & estimer de pareils co opérateurs.

Après avoir embrassé mon fils, jeune homme qui promet beaucoup, & qui sert avec distinction en qualité de Lieutenant dans le second régiment des Carabiniers, je partis pour Berlin.

Il vit partir son vieux pere, & avec lui ses deux freres, qui étoient destinés pour servir en Prusse.

Il sentit vivement cette séparation: je lui rappellai son devoir envers la puissance qu'il servoit; je lui rappellai mon sort affreux, celui de son grand oncle paternel en Autriche, & celui des possesseurs de nos biens légitimes en Hongrie. Il recula en frissonnant: un regard touchant de son pere émeut son

ame... ſes yeux furent baignés de larmes... ſon ſang adoleſcent fermenta, lui bondit par le nez; & il dit en ſanglottant...«Mon pere, je ferai connoître dans toutes les circonſtances, que je ſuis digne de notre nom.... Celui qui vous offenſera me le paiera de ſa tête ». Scene attendriſſante? quel doux plaiſir pour un pere ſenſible d'embraſſer un ami dans ſon fils! Ses frères pleurérent; je pleurai avec eux, & j'eus ici occaſion de leur établir des principes fondamentaux, qui, j'en ſuis sûr, ſerviront toujours de regle à leurs actions... Je leur rappellai leur devoir ſacré. Lorſqu'après ma mort ils liront mon hiſtoire, tout Monarque qu'ils ſerviront, peut compter ſur leur fidélité, leur zele & leurs talens. Mais une noble ambition eſt leur aiguillon; par conſéquent, aucun d'eux ne ſe rendra coupable de malverſation. Puiſſent-ils

remplir dans cet objet mes vues & mes vœux pour leur bonheur !

En allant à Drefde, ma voiture fut fi rudement culbutée pendant la nuit par une montagne dans le Peterfwal, que le clou du timon fauta, & les roues furmontèrent la voiture. Je ne fais comment je ne me caffai point le col.... Je n'aurois jamais revu Berlin..... Mon fils fut bleffé au bras. Cet accident fut caufe que je ne pus le préfenter au Roi qu'un mois après mon arrivée.

A peine fus-je arrivé à Berlin, que le grand & très-renommé Miniftre d'Etat, Comte d'Hertzberg, dont j'avois gagné l'eftime à Aix-la-Chapelle, où j'avois fait fa connoiffance, me reçut avec toute la bonté imaginable. Qui connoît comme moi cet homme refpectable, abftraction faite de fon titre & de fon mérite perfonnel, féli-

citera l'Etat qui ſait l'eſtimer & l'employer. Son habileté dans les affaires, ſon érudition, tant ſcolaſtique que patriotique, ſa connoiſſance des langues, & ſur-tout les ſciences de tout genre qu'il a acquiſes, ſont dignes d'admiration ; ſon parler eſt une éloquence épurée, ſa plume eſt originale, ſon caractère noble, & ſon cœur pétri de ſentimens élevés & d'un zèle effervescent pour la patrie ; ſon amour pour le Souverain n'eſt point fondé ſur des préjugés : on le diſtingue encore à ſon aſſiduité infatigable dans le travail, à ſa fermeté mâle, à ſon amabilité dans la ſociété ; ſa maiſon eſt le premier hoſpice des Etats : ſes diſcours dans les ſéances de la fameuſe Académie des Sciences de Berlin, ſont auſſi inſtructifs que ceux qu'il adreſſe à ſon ami ; il parle au payſan avec affabilité, aux pauvres néceſſiteux avec une bonté conſolante.

L'ennemi même de sa patrie peut compter sur sa parole. La durée de la puissance Prussienne est son unique but; mais son cœur est incapable de mettre en usage la politique de Machiavel. Il fait éluder les ruses de ses adversaires, recevoir les gens hautains avec fierté, & éloigner avec prudence l'orage qui menace. Il remplit par lui-même tous les grands devoirs de son poste; il ne cherche pas à manifester sa grandeur par de splendides repas, ni par de brillans équipages. Il enrichit l'Etat autant qu'il peut; il consent à habiter comme un pauvre concitoyen, pourvu qu'il voie tout heureux autour de lui (1). Brukbriez, sa maison de campagne, près de Berlin, n'est pas un Ch..p, mais un modèle pour les patriotes, qui desirent d'apprendre l'éco-

---

(1) Ce sont des vérités dans la bouche d'un vieillard affligé.

nomie, c'est là qu'il se délasse tous les mercredis de ses grandes occupations. Ses services importans ne coûtent annuellement que cinq mille écus au Monarque. Il vit donc avec économie; & pourtant, selon son rang, il brille, lorsque l'honneur & la bienséance l'exigent, il puise alors dans sa caisse, & non dans le trésor général, comme c'est la coutume du ministère. Il vit dans toute l'austérité de son travail sans exciter d'envie, & il mourra sans être riche.

Voilà l'homme, admirable dans l'histoire de Prusse, que je peins ici sans flatterie; l'homme qui fut tant employé sous le règne du grand Frédéric, qui contribua tant à sa grandeur, qui sut ménager toutes les influences dans les Cours d'Europe, qui excita tant l'attention du monde pensant, qui seul jouit de l'honneur d'être témoin des dernières actions de son Roi mou-

rant ; qui a obtenu de ce même Roi pendant ſa vie toutes les graces & faveurs, mais jamais le moindre préſent ; c'eſt là l'homme avec lequel j'ai eu ſeul le bonheur de converſer journellement pendant deux mois à Aix-la-Chapelle, & à Spa, & dont le ſouvenir me ſera toujours ſacré, & excitera mon reſpect. Puiſſe-t-il recevoir complettement ſa récompenſe dans ſa patrie ! Que l'envie ne terniſſe jamais ſes mérites, & reſpecte ſes cheveux blancs lorſqu'il trouvera raiſonnable de vivre enfin pour lui-même, & de ſe décharger glorieuſement de ſon fardeau ; il trouvera difficilement un ſucceſſeur tel que lui.

J'ai reçu, dans ſa maiſon, toutes les politeſſes imaginables ; je mangeai chez lui avec les hommes les plus ſavans de l'Académie ; j'appris à connoître tous ceux, qui, dans les Etats de Pruſſe, cultivent utilement &

honorablement les ſciences, & mon amour-propre fut flatté de voir qu'ils me trouvoient digne de leur amitié.

Quelques jours après mon arrivée, je fus préſenté au Roi par le Prince Sacken, Grand-Maître de la Chambre; ce n'eſt pas l'uſage à Berlin, qu'un étranger ſoit préſenté par le Miniſtre de la Cour. Je parus à la Cour en uniforme impérial, & comme Vaſſal de la Pruſſe. Le Monarque me reçut avec bonté; tous les yeux ſe dirigeoient ſur moi; tout le monde ſans exception me préſenta la main, me félicita ſur mon retour dans la patrie, & cette ſcène auſſi touchante pour moi, que remarquable pour les Miniſtres étrangers, qui demandoient avec étonnement quel étoit l'Officier Autrichien qu'on recevoit à Berlin ſi amicalement & avec tant de démonſtrations de joie. Le bon Monarque lui-même témoigna une noble ſatisfaction de me voir en-

touré de complimenteurs ; entr'autres M. de Prittwiz, ce respectacle Lieutenant-Général de Cavalerie & Chef des Gendarmes, m'aborda, m'embrassa, & me dit tout haut :

« Voilà l'homme qui pouvoit me » rendre malheureux en se sauvant, & » qui pourtant ne l'a pas fait ».

Etonné par cette déclaration publique, je lui demandai l'explication de cette énigme ; il répondit :

« Dans votre malheureux transport « de Danzick à Magdebourg en 1754, » je vous ai escorté, mon cher Trenck, » en qualité de Lieutenant ; en chemin » je renvoyai mon détachement, & » je vous conduisis seul, contre mes » ordres reçus, dans ma voiture ou- » verte ; je vous fournis même l'oc- » casion de vous évader ; vous pou- » viez le faire, & vous ne fîtes rien. » Je n'ai connu qu'après, le danger que » j'ai couru, si vous aviez pensé moins

» noblement. Ma perte étoit infaillible, » si ma négligence avoit privé le Roi » d'un prisonnier qu'il croyoit si dan» géreux & si coupable. Je vous re» mercie donc publiquement de m'a» voir ménagé, & je suis votre affec» tionné ami ».

Si mes lecteurs se rappellent le premier volume de mon histoire, ils se souviendront de cet évènement ; mais quand j'en écrivois le récit, je ne savois pas encore que le brave homme, qui pensoit alors si favorablement pour moi, dût être le Général actuel de Prittwiz ; mais que mon procédé d'alors, dans une position si critique, émanât uniquement de ma grandeur d'ame, c'est ce qui restera douteux pour tous ceux qui ignorent que j'aurois aussi pu me sauver de la prison, si j'avois voulu tromper ceux qui se fioient à ma probité. A Glatz, j'allois à la chasse, quoique prisonnier d'Etat, un ami prenoit

ma place dans le lit, & je revenois en galant homme à ma prison ; mon procédé à cette occasion, est connu à Magdebourg ; j'ai montré dans toutes les circonstances, que je ne voulois pas que mon bien-être dépendît du malheur d'autrui. Je ne sais moi-même si dans mon transport de Dantzick, la grandeur d'ame y fut pour quelque chose. L'espece de confiance avec laquelle on me traitoit, me rassuroit : ma conscience ne me disoit pas que je dusse être enchaîné à Magdebourg..... Bref, il étoit écrit au livre des destinées, que je serois martyrisé par une prison de dix ans. Si pourtant je l'avois prévu, je me serois peut-être évadé, & le Lieutenant Prittwiz étoit perdu sans ressource.

En toutes les occasions, j'ai donné sans contredit des preuves d'une prompte résolution, & même de témérité dans les grands dangers. Dans

ce

ce voyage ſeulement j'étois aſſoupi, & je me laiſſai conduire à la boucherie comme un agneau ſtupide. C'eſt ainſi que la deſtinée des hommes eſt ourdie ; la trame eſt incompréhenſible, & nul ne peut en rompre les chaînons ; elle eſt une énigme éternelle pour l'homme ſans préjugé. Pourquoi étois-je froid & indécis dans le plus dangereux moment de ma vie, & tout-à-fait inſenſible, à l'inſtant où je pouvois opter entre l'empriſonnement & la liberté ?

Que les penſeurs en recherchent la cauſe : ils ſe perdront comme moi dans ce labyrinthe. Pourquoi un ſoldat réellement brave, qui s'eſt expoſé à tous les dangers en cent occaſions, eſt-il quelquefois auſſi irréſolu que la plus timide femme ? D'où vient que la bravoure d'un homme naturellement courageux eſt pourtant journaliere ? Notre nourriture opére différemment

sur nos nerfs, suivant la différente nature de son suc, ou plutôt le mécanisme du corps gouverne notre volonté, selon que notre estomac a digéré ce suc.

Voilà les causes mécaniques. Mais quelle impulsion nous porte malgré nous au but pour lequel nous sommes destinés ? Qu'une tête plus éclairée que la mienne en découvre la cause; qu'elle ait recours à l'ange gardien, ou aux sectateurs du visionnaire Schwedenborg.

Après avoir été présenté à la Cour, j'observai le cérémonial ordinaire, & le Prince Reuss, envoyé impérial, me présenta à tous les Ministres, tant étrangers que Prussiens, & me conduisit dans toutes les maisons où l'on avoit coutume de faire des visites. Je fus reçu des Princes Royaux, de leurs Majestés les Reines régnantes & douairieres, & dans tous les palais de la

famille Royale, avec tant de marques de bonté & d'estime que j'en conserverai un éternel souvenir. Son Altesse Royale le Prince Henri, frere du grand Fréderic, me donna une audience particuliere ; il s'entretint long-tems avec moi ; il me fit l'honneur de me plaindre vivement sur mes malheurs ; & m'assura de sa protection pour l'avenir ; je fus invité au concert particulier, & au souper de la Cour.

Je fus également bien reçu au palais de son Altesse Royale le Prince Ferdinand : j'y fus souvent invité, tant à sa table, qu'à l'assemblée. Son épouse daigna s'intéresser au récit de mes aventures.

La maison de ce Seigneur est une véritable école d'éducation pour de jeunes Princes, & la patrie a lieu d'en espérer d'heureux fruits.

Ces jeunes Seigneurs sont destinés à l'état militaire, & leur corps est en-

durci & préparé d'avance aux fatigues qui sont ordinairement le partage du simple soldat. Ils montent à cheval, nagent, & sont exposés à toutes les intempéries des saisons; aussi croissent-ils comme les cèdres du Liban, & leur ame tend à s'élever.

Ma plume ne fut jamais souillée par la vile flatterie. J'honore la mere clairvoyante qui n'éleve point des fainéans hautains, mais des Princes utiles à la patrie.

Heureux l'état où les Princes savent qu'il n'est pas leur bien propre, mais qu'ils y sont pour le rendre heureux. La verge de fer du pouvoir arbitraire nous fouetteroit-elle encore comme des esclaves, si la bassesse n'avoit pas empoisonné le lait de nos meres, & si le nombre des plus sages pouvoit fructueusement opérer sur l'essaim d'un peuple rampant? Patience... En attendant, il est incontestable qu'un Souve-

rain, chéri de son peuple, le rend, & se rend lui-même bien plus heureux que le puissant tyran, qui ne veut qu'être craint.

Ma joie fut extrême à Berlin. Lorsque j'entrai à la Cour, des troupes entières de bourgeois étoient rassemblées aux portes, & quand quelqu'un leur eut dit : voilà Trenck, alors ils me crioient : soyez le bien arrivé dans la patrie! plusieurs me tendoient la main, & leurs yeux humides ne me laissoient pas douter de leur joie. Combien n'ai-je pas vu de scènes de cette espece dans toutes les sociétés de cette ville? Un malfaiteur, auquel on a fait grace, n'est point ainsi traité : cette récompense n'est due qu'aux justes, & je l'ai reçue dans tous les Etats de Prusse. O monde! monde trompé! séduit par les apparences, gouverné par des préjugés, quelle est ta gloire, quelle est ta honteuse foiblesse? Grand lors-

que le Prince qui te gouverne est bienfaisant & juste ; barbare, lorsqu'il est insensible, ce n'est jamais que sur la voix du maître que sont fondés tes jugemens. Il n'a jamais existé sur la terre un exemple plus frappant de cette vérité. Je portois à Magdebourg de pesantes chaînes scellées dans le mur ; j'y languis pendant dix ans ; j'y souffris tous les maux, la faim, la misere, le froid, la nudité, le mépris : pourquoi ? parce qu'un Roi trompé me crut coupable. Par la suite, quand il reconnut son erreur, ce sage Roi ne put soutenir l'idée qu'on pût lui reprocher d'avoir jugé trop précipitamment, son cœur se pétrifia jusqu'à la cruauté. Presque tout le monde savoit alors que je souffrois innocemment, & que je n'avois commis aucun crime. Cependant chacun crioit : *crucifiez !* Et pourquoi ? parce que ma condamnation émanoit de la bouche de Frédéric, parce qu'il le

vouloit ainsi. Mes propres parens étoient honteux de porter mon nom. On fit un procès criminel â ma sœur, pour avoir voulu me secourir; personne n'osoit dire tout haut, qu'il fût mon ami, que j'étois digne de compassion, encore moins que le Roi s'étoit trompé... Bref, j'étois le plus méprisé, & le plus abandonné de tous les hommes de la Prusse. Si j'étois mort pendant mon martyre, on auroit écrit ce honteux épitaphe sur ma tombe.

« Ci-gît qui fut indigne de sa noblesse, le traître & méchant TRENCK ».

Le Roi Frédéric est mort; la scène a changé. Un nouveau Roi est sur le trône, & j'arrive à Berlin comme un autre personnage. L'histoire de ma vie paroît au jour avec moi; les témoins oculaires de mes malheurs vivent encore; ils rendent hautement hommage à la vérité, ils m'embrassent amicalement, & le mépris général devient le

source de l'estime & de l'admiration publique.

Les grands du Royaume, qui pendant trente ans, quand Frédéric vivoit, ne me croyoient pas digne de leurs regards, qui ne pouvoient se persuader que je méritasse quelque compassion, m'embrassent & me félicitent ; c'est que Frédéric Guillaume m'a rendu justice, & que Frédéric gît au tombeau dans l'impuissance de l'empêcher.

Je suis pourtant le même homme que j'étois il y a quarante ans. Sont-ce nos actions qui fixent le prix de l'homme? Est-ce la vertu qui décide du malheur & de la récompense du juste? non certainement, sur-tout dans les pays, où le pouvoir personnel est dans sa force.

Frédéric étoit sans contredit le plus prudent, le plus clairvoyant des Princes de cette espece en Europe; il étoit aussi le plus volontaire & le plus insensible, quand il trouvoit de la résistance, ou

qu'il visoit à établir son infaillibilité.

La défiance des autres & de soi-même, est une vertu chez les Souverains, sur-tout chez ceux qui affectent de ne pas vouloir être trompés aussi grossièrement que les hommes crédules & peu éclairés. Combien l'absence de cette vertu n'ouvre-t-elle pas de portes à la malignité pour faire souffrir l'homme de bien ?

Quel son affreux que le mot ORDRE, pour l'oreille du malheureux dont on refuse d'entendre la justification. Qu'on emploie les mots *ukase* en Russie, ou bien ceux de *très-gracieuse résolution* de la Cour ; ce qui est le ton doucereux d'une mère bienfaisante. Toutes ces formules ne sont toujours que l'ordre irrésistible du gouvernement général dans une Monarchie guerrière.

Maudits soient les flatteurs de Cour,

qui cherchent à persuader à leur Dieu *faillible* son infaillibilité, & qui lui impriment de faux principes sur la loi!.. Ils font entendre à leur Souverain qu'il est au-dessus des loix, que les Etats qu'il gouverne sont son patrimoine, que le sujet ne doit espérer la justice que par une grace spéciale, & qu'il doit ramper pour l'obtenir.

Les prières que tous les cœurs droits adressent à Dieu, ne devroient tendre qu'à obtenir, pour le bien public, notre droit d'hommes. Nous devrions généralement nous efforcer à l'envie, sinon de limiter le pouvoir absolu, au moins de le montrer dangéreux & méprisable aux yeux mêmes de ceux qui règnent sur nous. Nos Prêtres devroient offrir sur l'autel de purs sacrifices, quand un Prince bienfaisant abjure tout acte de despotisme. Malheur au Souverain qui est tourmenté par l'avidité des conquê-

tes ! Malheur au pays où un Don Quichotte veut lutter contre des géans, & se battre avec les moulins à vent ! Malheur au peuple qui est obligé de répandre son sang pour de folles forfanteries, ou qu'on fait servir à rendre d'autres peuples malheureux ! Malheur enfin au Monarque qui veut seulement être redouté par des esclaves, qui aime mieux punir que de récompenser, ou qui n'emploie son pouvoir qu'à satisfaire ses passions !

La fureur de régner & la soif du sang sont toujours sœurs. C'est avec justice que je dis dans mon Héros Macédonien :

« Les hommes sont à ses yeux des mouches à miel, créées uniquement pour le servir ; sa volonté fait tout leur droit. Le Monarque qui règne par ses soldats, s'accoutume enfin à la cruauté ; celui qui se fait un jeu du droit des hommes & de la chûte

de leurs fêtes, peut-il être sensible à leurs gémissemens ».

« Celui qui n'a que peu d'abeilles les épargne, lorsqu'il prend leur miel ; celui qui a beaucoup de ruches à piller n'épargne point les abeilles ».

« Au-lieu d'exalter par des chants de victoire les Princes belliqueux, de les aider de nos bras, nous devrions, de préférence, chercher & honorer les pacifiques ».

Cependant il n'existe pas aujourd'hui un seul coin en Europe où les portraits de Louis XIV, de Frédéric, de Pierre, ne soient placés pour exciter l'émulation. — Les Juges établis sur notre droit & sur nos actions, font comme à la danse des ours, ils aiment mieux frapper vivement sur la canaille plébéienne, que d'attendre que le bâton roule sur leurs propres reins.

Point de raisonnement ! voilà comment le Caporal arrête court la curio-

fité du plus respectable Grenadier. Point de raisonnement! voilà le jugement des rapporteurs de justice, quand une décision de la Cour existe. Point de raisonnement, imbécile Trenck! Voilà sans doute ce que me dit intérieurement chaque Lecteur clairvoyant qui me suit... Jette la plume au feu, plutôt que de te faire griller toi-même, comme martyr de la vérité, par un jugement de l'inquisition d'Etat.

Je suivrai fidèlement ce conseil amical. Qu'un autre risque de se brûler les doigts; qu'il fasse imprimer la production de sa plume, quand il ne pourra plus lui-même rien en lire, ni en ressentir. — Il se glisse toujours au bout de la mienne des réflexions étrangères qui me détournent de ma narration, quand le souvenir du passé gonfle mes veines, & que mon ame se ressent de mes vieilles plaies, qui ne se guériront ni cicatriseront jamais. Je de-

vrois en homme prudent, pour ma tranquillité, effacer ces lignes, mais je suis vieux & je ne puis m'y résoudre, parce que j'écris la pure vérité. Je ne conserve jamais de copies de ce que je fais imprimer; le tems & l'ordre me manquent. Mes écrits méritent d'être blâmés, tant de critiqueurs d'orthographe que de mes amis, qui me souhaiteroient plus de phlegme & de prudence, au lieu de ces écarts d'une plume indomptée.

Aussi ma position actuelle est-elle toujours critique, & le sera certainement jusqu'à la mort. On se méfie de moi, parce qu'on ne connoît ni mon vrai caractère, ni ce que je vaux, & qu'on interprête sinistrement mes vues droites. Il n'est pas étonnant que les hommes les plus éclairés & les plus équitables, ne m'accordent pourtant ni protection, ni récompense.

1°. Je suis déjà vieux, & réputé

invalide, & du nombre de ces fruits fannés, dont il ne reſte que la peau. —Fauſſe conjecture! —Je ſens encore en moi-même quelque feu & une force de nerfs, qui pourroit circuler dans le corps de l'Etat, & opérer avec lui, s'il ne faut que les forces du cœur pour mettre la machine en mouvement.

2°. L'offenſe qu'on m'a faite eſt ſi énorme, qu'on ne veut plus ſe donner la peine de m'en donner une ſatisfaction complette. L'on croit, & l'on ſe trompe, que je ne me contenterois pas de peu. Je ne ſais que trop, hélas! que jamais je n'obtiendrai le tout.

3°. C'eſt la politique de l'Etat d'opprimer celui qu'on a offenſé, & qui a aſſez de talens pour ſe faire valoir.

Ceux qui gardent les avenues de la Cour, en éloignent volontiers celui qui voit leur jeu, ou qui peut anéan-

tir leurs projets secrets, en les dévoilant au public.

5°. Tous les rapporteurs, les fermiers de la justice, les confesseurs, & les souffleurs aux oreilles me connoissent, & par conséquent ne me permettront jamais d'approcher. Cependant est-ce ma faute à moi, si un garnement accroche le titre de Conseiller, soit Aulique, soit de la Chambre impériale, soit de la Régence? & peut-on me faire un crime de l'appeller filou, avant que le Souverain sache ou veuille savoir s'il en est un réellement. Il y a seize ans que je fis voir que le Conseiller Zetto étoit un faussaire; il resta cependant encore seize ans Rapporteur, & me fit nommer un Curateur, auquel il donna tout pouvoir de chicaner. Dois-je révoquer aujourd'hui ce que je dis alors, parce que ses confrères l'ont encore

toléré si long-tems dans leur corps ? Dieu me préserve d'une semblable bassesse. — C'est justement parce que je connois la source de mes persécutions, qu'il me reste peu d'espérance ; & je ne suis point un lièvre qui, ne s'étant jamais hasardé à outrepasser la circonférence des champs où il a vu le jour, retourne volontiers aux lieux où il a été tiré.

6°. La dernière & principale raison, pour laquelle j'obtiendrai peu, est sans doute celle-ci : je ne cherche & ne demande rien, &, depuis que j'ai remarqué de l'indifférence, j'ai préféré l'indépendance à toute chose, & je m'efforce de la conserver, parce que dans cette position aucuns devoirs d'emploi ne m'enchaînent, & que je ne suis redevable d'aucun remercîment.

D'ailleurs, par mon voyage à Berlin, j'ai donné occasion à tous les imposteurs de me rendre suspect. Je ris

de bon cœur de leurs peines superflues. Mon procédé de Berlin, où je me suis présenté en uniforme impérial, les a justement rendus aussi honteux que les Émissaires qui écrivirent dans le mois de novembre dernier, lorsque j'étois en Hongrie, à quelques grands du royaume, qu'on devoit observer les démarches de Trenck en Hongrie. — Misérables! imbéciles, envieux de ma vertu! vous ne me ferez pas plier un cheveu, & vous êtes incapables de jamais diminuer, encore moins de ternir la réputation d'un honnête homme, qui l'a conservée jusqu'à sa soixantième année. Je vais en avant comme l'éléphant parmi les sauterelles; mes cheveux blancs ne seront jamais souillés par les reproches d'avoir jamais eu une ame chancelante, traîtresse ou vindicative: je suis, & je resterai jusqu'à la mort, un bon citoyen du monde; & aucun Mogol, aucun Sophi, aucun

Sultan ne pourra me débaucher pour son service; je ne révélerai à qui que ce soit les secrets de l'Etat, que j'ai pénétrés par ma clairvoyance, & je ne ferai jamais servir mes observations à ma vengeance personnelle. Non! non! je ne fus jamais un espion à gages, ni un coquin récompensé. Je parois dans les deux Cours à Berlin, comme à Vienne, avec les honneurs d'un martyr d'Etat, & je lève la tête haute, tandis que d'autres sont obligés de se cacher derrière un masque; mais je ne veux être partisan ni de l'Autriche, ni de la Prusse, après avoir évidemment démontré que j'ai également bien mérité des deux Cours récompense & estime. J'ai obtenu la dernière, mais je suis encore dans l'attente de l'autre, si toutefois elle peut contribuer à la tranquillité que je desire. Mes voiles sont abattues, les tempêtes ne m'agiteront plus dans la mer du monde,

& je cherche actuellement le port dans lequel mon navire fatigué doit rester à l'ancre.

Je fais donc publiquement serment de ne jamais me mêler d'aucune querelle du monde; il m'est égal que le boîteux reste éternellement boîteux; je ne cours après aucun titre ni aucun emploi de Cour; je ne veux ni éclairer ni rendre défiant ou prudent aucun Prince; je ne me montrerai ni dans le cabinet ni dans l'antichambre, je ne commanderai en aucune place de parade, & je ne serai le très-soumis serviteur d'aucun Feld-Maréchal. Je veux rester inconnu dans le coin que j'ai choisi; tranquille spectateur de notre théâtre du monde, où j'étois au rang des Garrik & des Schroeder, lorsque j'y jouois mon rôle. Personne ne me délogera, lorsque mes forces seront épuisées, & qu'un repos mérité me retiendra dans un fauteuil. Je ne veux rien blâmer

ni louer par intérêt perſonnel, mais ſimplement remercier d'un cœur ſincère ceux qui auront contribué à mon repos, & qui voudront bien ſolliciter en ma faveur, tant à Vienne qu'à Berlin, quelques récompenſes de mes fidèles travaux, ou m'obtenir quelques dédommagemens de ce que j'ai perdu. Je ferai des chanſons en l'honneur de ceux qui m'aideront à réaliſer cet unique vœu, & ils ne ſe repentiront jamais d'avoir obligé Trenck.

Après avoir glorieuſement détourné les tempêtes, je parus à Berlin comme un honnête homme ; on y eſt à préſent convaincu que je n'étois point un ennemi de la patrie, & que je faiſois honneur & à ma famille, & à mes confrères. J'y parus en uniforme impérial ; mes devoirs ſont remplis de ce côté, & préſentement Trenck, natif de Pruſſe, retourne en Autriche pour y vaquer à ceux de père ; il a plus

fait pour ce pays qu'on ne devoit l'efpérer d'un homme outragé.

Je reprends ma narration. Quelques jours après avoir été préfenté au Roi, & avoir foupé chez la Reine régnante, où il m'honora d'une diftinction fpéciale, je follicitai la grace d'une audience particulière, & le 12 février je reçus la lettre fuivante.

« Votre lettre du 9 de ce mois, » vient de m'être remife, en réponfe » à laquelle je fuis bien aife de vous » dire que, fi vous voulez vous rendre » demain après midi à cinq heures chez » moi, je pourrai avoir le plaifir de » vous voir & de vous parler : en at- » tendant, je prie Dieu qu'il vous ait » en fa fainte & digne garde.

Berlin, le 12 Février 1787.

FRÉDÉRIC GUILLAUME.

P. S. « Après avoir figné la préfente, » je trouve plus commode de vous

» donner jour demain matin à neuf » heures, vous voudrez donc bien » vous rendre à ce tems marqué dans » l'appartement, nommé la Chambre » de Marbre ».

Qu'on juge avec quelle impatience j'attendis ce moment desiré; je trouvai ce second Titus seul, & notre entretien dura plus d'une heure.

Avec quelle condescendance, avec quelle bonté il sut me tranquilliser sur le passé! Il avoit lui-même été témoin oculaire à Magdebourg de toutes mes souffrances & de mes entreprises pour m'échapper; & il s'étoit entretenu avec des témoins vivans, qui lui avoient confirmé la vérité de mes récits. Je n'oublierai jamais cette heure délicieuse, mais elle passa; il me quitta en me donnant des preuves évidentes de son estime & de sa faveur; je le perdis de vue, mais mon cœur resta avec lui dans la Chambre de Marbre.

J'ai depuis parcouru la majeure partie de ses Etats, où tout le monde est content. — Plusieurs se plaignoient encore d'anciennes oppressions, de la dureté des tems, & de peines non récompensées, mais par-tout je répondis :

« Mes amis ! mettez vous à genoux à chaque lever du soleil, & remerciez Dieu de ce que vous êtes sujets de Prusse. Je suis un des plus grands & des plus expérimentés connoisseurs du monde & des hommes, & je vous assure, sur mon honneur, que vous êtes plus heureux qu'aucun peuple d'Europe ; il ne fait nulle part meilleur qu'ici ; on a par-tout quelque sujet de déplaisir, mais vous avez un Roi qui n'est ni despote, ni avare, ni cruel. Il desire & veut le bonheur de son peuple dans ses habitations paisibles, &, s'il se trompe quelquefois, son cœur n'a certainement point de part au mal, & mon honneur en est caution ; &

on

on ſait que la flatterie n'a jamais ſouillé ma plume.

Comme l'attention de toutes les Cours d'Europe eſt aujourd'hui fixée ſur celle de Berlin, & qu'on veut partout ſavoir ſi Frédéric Guillaume ſaura conſerver le grand édifice d'Etat élevé par Frédéric, je ne dirai pas ici ce que j'en penſe, mais je rapporterai uniquement ce que j'ai vu, & que je peux écrire ſans crainte d'être accuſé de menſonge.

Il ne manque certainement en Pruſſe ni d'habiles architectes, ni d'ouvriers intelligens & zélés, ni de ſavans dans les écoles; le plus ardent patriotiſme enflamme tous les cœurs; on connoît ce que Frédéric Guillaume a mis du ſien dans cette ſavante machine, & vraiſemblablement il cherchera à la tenir à cette hauteur. On ne doit pas craindre que la confuſion des langues qui interrompit la tour de Babel,

vienne troubler le grand ſyſtême ; & ceux qui voudroient le détruire, auront bien des difficultés à ſurmonter ; le tout eſt encore auſſi ſolide que du tems de Frédéric, & l'artillerie eſt partout bien placée pour détourner les orages.

Hertzberg travaille encore dans le cabinet ; il penſe, il écrit, il agit comme il faiſoit quelques années auparavant. Le Roi veut qu'on rende juſtice à ſes ſujets, & il punit plus ſévérement ceux qui le trompent, que ſa grande bonté ne permettoit de l'eſpérer. Le tréſor eſt plein ; l'armée eſt toujours la même ; ſuivant toute apparence, les richeſſes, l'induſtrie & la population, augmenteront au lieu de diminuer. Qu'on favoriſe ſeulement le commerce par des traités bien réfléchis avec les nations étrangeres, l'utile induſtrie par des récompenſes, qu'on banniſſe tout monopole, qu'on maintienne les denrées à

un prix modique, qu'on protege les fabriques, qu'on ne pille point l'ouvrier par des impôts exorbitans, qu'on récompense le travail & la vertu, qu'on punisse avec justice, que la douceur & la bonté se manifestent par-tout, qu'on ne souffre aucune violence de conscience, qu'on exempte tout étranger de la milice, que les promesses soient sacrées, qu'on ouvre alors toutes les frontieres, il n'y aura que les vauriens & les méchans qui sortiront, & des essaims de gens de bien, pour se soustraire à des fléaux, quitteront leur patrie, & accourront dans les États de Prusse, où l'honnête artisan sera assuré de sa récompense, & de la jouissance des fruits de son travail.

Quant au Monarque actuel, voici son portrait : il est d'une belle & grande taille, son regard est majestueux, & ses talens personnels l'éleveroient au rang des hommes les plus respectables,

quand bien même il ne feroit pas Roi ; il eſt amical ſans affectation, aimable dans la ſociété, grand lorſqu'il s'agit de montrer qu'il eſt Roi ; ſon cœur eſt ſuſceptible des plus nobles ſentimens, ſon ton n'eſt point impérieux, ſa voix eſt ſonore, ſon pas ferme & aſſuré, & ſon ame inclinée à la bienfaiſance, & jalouſe de ſentir le bonheur qu'il deſtine aux autres.

Il eſt genéreux ſans être prodigue, il ſait que ce n'eſt que par une économie réguliere que la Pruſſe peut ſoutenir ſes forces ; il ne veut préjudicier à perſonne, mais il ne ſe laiſſera certainement rien prendre, & ne cédera rien aux menaces.

Son maître & ſon prédéceſſeur l'a reconnu pour un ſoldat dans l'occaſion, & pour un grand Général. Il ſait auſſi combien il eſt important dans un Etat guerrier, que le Roi ſoit l'ami du ſoldat.

Le sage Frédéric, qui protégeoit les sciences, & qui étoit un savant lui-même, ne les a cependant pas fait fleurir dans ses Etats. L'Allemand auroit pu oublier sa langue avec lui; il préféroit la littérature Françoise. Il manque aujourd'hui de professeurs Allemans & d'écoliers à Koenisberg, où presque toute la noblesse du Nord étudioit autrefois. Les maîtres sont peu estimés, & mal payés; les éleves vont à Goettingen & à Leipsick. Mais suivant toutes les apparences, son successeur, qui ne se pique pas d'être un savant, prendra plus de soin des écoles, afin qu'elles puissent lui fournir d'habiles gens, tant pour la plume, que pour la judicature; d'autant que toute la noblesse, sans exception, est obligée de servir dans l'armée, & qu'il en reste peu pour les sciences. Avec l'épée seul en main, on ne jouera pas un grand rôle dans le cabinet, & Fré-

déric Guillaume ne veut pas former, avec un ſceptre de fer, ſon peuple pour la boucherie. Il ne veut pas être un Sultan parmi des eſclaves. La crainte, la ſtupidité & la ſuperſtition ſont les ſoutiens du deſpotiſme. Il ne veut être qu'un Roi, & un bon Roi, par conſéquent il cherchera par honneur & par inclination à donner de la vigueur au véritable patriotiſme. Pour cela il faut des lumieres. Les académies Pruſſiennes, qui étoient tombées par le ſyſtême militaire de Frédéric, commenceront bientôt à fleurir.

Je puis dire encore que le nouveau Roi ne martyriſera perſonne, ne fera languir perſonne dans les priſons. Le fouet du *Knut* ne pliera jamais le dos Pruſſien ſous le joug de l'eſclavage. Il abhorre même dans le militaire la barbare baſtonade. Ses Officiers ne ſont point enchaînés en croix. La ſervile ſubordination eſt ſupprimée, &

la nobleſſe du cœur aura la préférence pour les grades d'honneur. Celui qui trompera un pareil Prince méritera un double châtiment. Faſſe le ciel que ſon ame royale trouve par-tout la paix! & puiſſe ſon peuple mériter toujours un pareil gouverneur, & ſe montrer digne de lui!

Après cette premiere audience, il me fit encore appeller une fois; il me parla beaucoup, & m'affermit dans l'idée que mon premier entretien avec lui m'avoit fait concevoir. Auſſi ſuis-je perſuadé que, ſans préſomption, je le connois ſous tous les rapports.

Le 11 Mars, je lui préſentai de nouveau, dans une audience particuliere, mon fils, que j'avois deſtiné pour ſon ſervice. Il le nomma auſſi tôt Officier dans le Régiment des Dragons de Poſadowsky, ainſi que je l'avois demandé. On ſait combien il eſt rare dans ce ſervice qu'un jeune homme ſoit nommé

Officier, ſans avoir paſſé par le grade d'Enſeigne. Ce fut donc une grace particuliere, & il a lieu d'eſpérer mieux d'après la promeſſe de ſon Souverain.

J'ai déjà eu la ſatisfaction de le voir paſſer la revue à Welau, & ſes chefs eſperent beaucoup de ſon zele pour le ſervice : j'ai donc préſentement un fils au ſervice d'Autriche, dans le ſecond régiment des Carabiniers, & un autre dans le premier régiment de Dragons en Pruſſe. J'ai ſur ce point rempli mon devoir de pere. Le tems ſera connoître dans lequel de ces deux pays le nom de Trenck ſera le plus conſidéré, ou lequel de mes deux fils obtiendra le premier une partie de la récompenſe que j'ai méritée. Celui qui réuſſira le mieux, l'autre l'ira joindre. Quant au troiſieme, le Grand Sultan le prendra, s'il veut, pourvu qu'il ſache à quoi il eſt propre, & qu'il lui rende la juſtice que je n'ai trouvée pour moi dans au-

cune Cour de l'Europe. Au ſurplus, mes enfans ſont nés abſolument libres, & ne ſont vaſſaux d'aucun Souverain. Leur patrie eſt la ville Impériale d'Aix-la-Chapelle. Ainſi leur volonté ne peut être gênée ; ils pourront donner la préférence à l'Etat qui leur offrira à gagner de l'honneur & du pain.

En Autriche, il ne m'eſt arrivé, à moi, rien de bon. On m'y a tout pris ce qu'on a pu me prendre ; on ne m'a laiſſé que ce qu'il étoit impoſſible de me ravir. J'avois été Capitaine avant que d'entrer dans ce ſervice ; & au bout de trente-ſix ans, on m'y nomme M. le Major. Je ne puis être moins. J'ai fait beaucoup au-delà de mon devoir ; j'ai été pillé & vendu par le réſident d'Autriche, & trahi par le ſecrétaire d'Ambaſſade, à la réquiſition de mes ennemis de Vienne. Je n'ai jamais obtenu ni dédommagement, ni récompenſe,

ni estime. Ma jeunesse a été sacrifiée infructueusement ; aucun Souverain ne peut me la restituer : & jusqu'ici on n'a rien fait pour mes enfans, qui puisse m'inspirer de la reconnoissance. Tous mes biens ont été impunément partagés. Je fus toujours obligé d'y combattre contre la persécution, la haine personnelle, les trompeurs, les détracteurs, les imposteurs, les ruses ecclésiastiques, les curateurs, les rapporteurs, les avocats, contre les méchans qui étoient en crédit, & de passer ma vie dans l'inquiétude & le danger.

Il est à remarquer que pendant quarante-deux ans, il n'est mort qu'un seul officier des huit, qui, en 1745, servoient avec moi dans les Gardes du Corps. Le Lieutenant-Colonel comte de Blumenthal est vivant à Berlin, M. de Pannewitz est commandeur de l'ordre de Malthe : ils m'ont embrassé tous deux amicalement ; ils savent tous

deux comment Jaſchinski me rendit malheureux. M. de Wagnitz eſt Lieutenant-Général à Caſſel. Celui-ci campoit avec moi ; il ſut & vit tout ce qui m'eſt arrivé ; Kalkhreuter & Grothuſen vivent dans leurs terres, & Jaschinski lui-même vit encore à Koenisberg ; mais connu & mépriſé, & dans ſon fauteuil comme un vieillard exténué, rongé de remords & d'infirmités. Je ne lui ai point fait de viſite ; je ſuis même perſuadé qu'il ne deſire pas de me voir. En attendant, au lieu de la punition qu'il méritoit, il a joui depuis quarante ans d'une penſion de mille écus, & par conſéquent coûté quarante mille écus à l'Etat.

Je ne parus pas à Berlin comme un malfaiteur, auquel on a fait grace, mais comme un homme dont la juſte cauſe eſt aujourd'hui miſe devant les yeux de l'Europe entiere par la voie de l'impreſſion. Le Monarque régnant à

appofé le fceau à ma juftification, par le moyen de la grace dont il m'a publiquement honoré.

J'abandonne au tems & au noble fentiment d'un Souverain clairvoyant à pourvoir à ce qui me manque encore; il eft libéral : j'ai trop de raifons d'être fier pour mendier avec les néceffiteux. Frédéric, mon perfécuteur, eft dans la tombe; il ne peut me rien rendre de ce qu'il m'a pris. Mon hiftoire feroit fur fa mémoire une tache ineffaçable, fi je voulois me venger des morts : on fait que, quoique fage Roi, il fe laiffoit quelquefois gouverner par des paffions, & qu'il pouvoit alors être trompé par la vraifemblance. Dans ce cas, il ne croyoit pas que le droit d'un feul homme valût de fi longues perquifitions. Relativement à moi, il reconnut certainement fon erreur. Son cœur me rendoit juftice, & probablement il me

plaignoit de ce que la chose avoit été poussée trop loin, & de ce que son honneur ne lui permettoit pas de s'abaisser jusqu'à se dédire. Terrible principe pour un Souverain! --- Frédéric, qui étoit irréconciliable, lorsqu'il croyoit son honneur offensé, gît impuissant dans le tombeau. Mais on ne trouvera point de poteau d'infamie où reposeront mes os; & mon épitaphe sera: « Quel dommage! qu'on ait » connu trop tard l'honnête Trenck, » tant pour lui que pour nous ».

Depuis que je suis dans ce pays, & que je n'y jouis de rien, si ce n'est des marques de la plus sincère amitié, Messieurs les Gazetiers ont écrit, probablement dans de bonnes vues, & pour me faire plaisir, toutes sortes de nouveautés à mon sujet, qui sont toutes fausses.

On a écrit que j'ai obtenu une forte pension à Berlin; je dois assurer, sur

mon honneur, que jamais je n'en ai sollicité.

On a même dit que l'aînée de mes filles étoit gouvernantes des jeunes Princesses à la Cour. C'est sans doute une épigramme de quelque correspondant badin, puisque mon aînée n'a que quinze ans, & a elle-même encore besoin de gouvernante. Peut-être aussi que ces Messieurs croyoient me rendre service, en annonçant ce qui devroit de droit arriver. Qu'ils l'aient fait par animosité, ressentiment, instigation, envie de me nuire, ou par bonne volonté & par un desir favorable, je déclare que cela ne m'a point fait plaisir, & j'aimerois beaucoup mieux pour ma tranquillité qu'on m'estimât moins, & qu'on me laissât faire valoir sans bruit mes avantages, de crainte que les méchans ne cherchent à me tenir éloigné.

Qui dit la pure vérité au Souverain, ou qui n'applaudit pas aux passions de

leurs favoris, ne peut nicher dans les cours, où il n'éclôt que de jeunes vautours pour dévorer les colombes ſans défenſe, où les pernicieux moineaux ſont conſidérés comme d'agréables chanteurs, & où le noble roſſignol ne peut chanter ſa complainte que dans la cage.

Je recevois preſque tous les jours des lettres de félicitation de toutes les provinces d'Allemagne ; des lettres d'inconnus, où le cœur parloit ; des lettres qui feroient un volume, & qui mériteroient d'être connues. La publicité de l'hiſtoire de ma vie a excité l'attention genérale. Je remercie tous ceux qui m'ont rendu juſtice : les *douteurs* & les *critiqueurs* ſeront eux-mêmes honteux, & lus avec mépris, quand la ſuite fera connoître que je n'ai écrit que la vérité. Que mon hiſtoire préſente pluſieurs invraiſemblances, qu'elle reſſemble plus à un roman qu'une biographie impartiale ; ce n'eſt

pas ma faute, si j'ai essuyé des accidens incroyables.

Il n'y a qu'un faux savant qui trompe ses lecteurs ; un présomptueux écrit pour se donner un ton de grandeur, un famélique Auteur pour arracher du pain aux Libraires, un méchant, qui a été corrigé avec justice, veut paroître honnête, & masquer sa turpitude : aucune de ces raisons ne m'invita à écrire; c'est justement pour cela qu'on me félicite de toutes parts.

Qu'on me permette de placer ici une de ces lettres avec ma réponse; elle me fut écrite de Halle par le digne & savant professeur M. Bahrdt.

La voici :

Lettre (1) *de M. le Professeur Bahrdt, de Halle, le* 10 *Avril* 1787.

« Homme! qui as vécu, combattu & vaincu avec une véritable force de

(1) Cette lettre est en vers, ainsi que la réponse.

géant, dont l'ame fit tout par elle-même, & ne plia jamais devant les grands! reçois, noble Allemand, l'ardente reconnoiſſance de celui qui, comme toi, combattit ſouvent. Le fléau des hommes m'atteignit auſſi, & porta un coup mortel à mon bonheur; le nid de vipères m'a auſſi ſouvent fait ſortir de mon territoire; mon ardeur m'égara dans pluſieurs labyrintes, & ma noble fierté s'alluma ſouvent pour mon malheur; j'étois comme toi ennemi de la flatterie, & je diſois toujours vrai. La malignité de certains Prêtres me chaſſa de ville en ville, de pays en pays; j'allai donc chercher tranquillité & aſyle dans les Etats de Frédéric; il s'y trouva un habillé de noir qui me tourmenta. J'ai vécu huit ans ſurchargé d'inquiétudes & ſans repos; je m'efforçois en vain de rencontrer quelque bien; les reſſources de mon eſprit, & une

patience ſans égale , m'ont à peine procuré du pain & établi ma réputation ; jamais je n'ai rien dû à la faveur du miniſtère. Dans les Etats de Frédéric, la haîne des Prêtres occaſionna auſſi ma chûte : méconnu & vu de mauvais œil, je vécus toujours opprimé : aujourd'hui maladif & exténué, je paſſe en revue mes malheurs, & je me reſſouviens du paſſé avec ſenſibilité. Ta vie, ô ſplendeur des Allemands, tomba en mes mains, je la lus, je la relus. --- Elle me guérit, j'y trouvai le véritable baume qui convenoit à mes bleſſures ; j'y vis des ſouffrances en grand nombre, & cette grandeur d'ame, qui ſeule te donna de la force & de la conſolation ; ton exemple me fortifia & ranima mon courage, ma peine s'adoucit, & ma fierté ſe réveilla. L'eſpoir, qui ne t'abandonna jamais, ſe ralluma dans mon cœur ; je bannis de moi toute inquié-

tude. Reçois, noble Allemand, ma vive reconnoissance! tu seras le sujet de mes chants tant que je ferai des vers. Si jamais tu te trouves devant ton Roi dans un moment favorable, dis-lui ces mots: « Là gémit le talent, là » vit un homme de mérite & laborieux » dans l'obscurité; Sire, tendez-lui » la main, & essuyez ses larmes ». Je le vois, cette noble résolution s'est déjà glissée dans ton ame! un protecteur de l'humanité trouve en lui-même sa douce récompense ».

Réponse à M. le Professeur Bahrdt, à Halle.

« Mon ami, ta lettre m'a touché; quand le cœur conduit la plume, un homme de ma sorte y trouve de la satisfaction; mais je ne m'aveugle point, je sens pour moi-même ce que tu sens pour toi. Si mon exemple apprend aux hommes à triompher du malheur, il

aura effectué ce qui rend l'homme véritablement grand aux yeux du sage, & je ne demande point d'autre récompense : j'ai reçu beaucoup d'honneurs à la Cour de Guillaume... mais rien de ce que j'ai perdu. Le cœur, avide de faire du bien à sa patrie, est obligé de languir dans l'impatience. L'ami de la vérité ne brille pas devant le Trône; celui qui paroît devant lui comme moi, chaque coquin l'espionne ou l'écarte... s'il demande audience, le Prince ne veut plus le voir, & c'est tout au plus si on le plaint. Voilà, mon ami, ce qui m'arrive par-tout; le bruit répandu est un écho que des Gazetiers menteurs répètent. Il ne se trouve plus de champ propre à ma semence, tous les élémens ne pourroient la reproduire; je suis ici petit & inconnu, & n'y puis être utile ni à moi ni à d'autres infortunés. J'espère, vainement peut-être, de meilleurs tems. Tu te plains

aussi de la ruse des Prêtres. Qui sait si tu n'y as pas toi-même donné lieu? Celui qui contrarie leur cupidité, qui parle contre les préjugés, ne connoît guères ces hommes qui cassent le col à nombre de sages; leur intérêt personnel réalise ce qu'ils projettent, & leur pieuse vengeance atteint avec fureur quiconque ose déshonorer un méchant vêtu de noir »..

« Mon lot ne fut pas de vivre paisiblement, mais de ramer sur la mer du monde; mais le robuste ne doit jamais céder à la tempête. J'ai navigué comme un Cook, jusqu'à ce que le sort de Cook (1) m'ait atteint; voilà ce qui nous arrive & à nos semblables. Qu'est-ce que le jeu insensé de la vie?

(1) Cook, ce fameux Navigateur, qui chercha & fit tant de nouvelles découvertes, fut assassiné par un sauvage dans les îles de Sandwich.

Celui qui a tout perdu n'a rien à redouter; celui qui sait que nul faux chemin ne peut l'égarer, marche sans inquiétude, lorsque ses passions & son ame sont tranquilles. Je ris; ris aussi avec moi, & si la mort frappe à notre porte, alors nous jouirons du droit des morts. Ce droit, que le monde ne refuse jamais, ne peut inquiéter ni troubler celui dont le front est orné de palmes justement méritées.

Schanaulacky, *près Koenisberg*, *en Prusse*, *le* 30 *Avril* 1787.

FRÉDÉRIK, BARON DE TRENCK.

P. S. M. le Professeur, lisez dans cette réponse le langage du cœur, à l'occasion des vers flatteurs que vous avez daigné m'adresser; vous me rendrez justice, si vous croyez que je pense & que j'agis comme j'écris: par conséquent mon crédit à la Cour de Berlin

eſt d'un auſſi mince poids qu'à celles de Vienne & de Conſtantinople (1).

Il faut que je place encore ici une lettre également anonyme (2), que je reçus hier de Pologne.

Reſchow en Gallicie, le 30 *Avril* 1787.

MONSIEUR,

« Tous les cœurs ſenſibles, qui ont eu l'avantage de vous connoître durant votre ſéjour en Autriche, prennent la part la plus épurée à la juſtice qu'on vous rend, & aux diſtinctions marquées dont on vous comble à la Cour

(1) Nous ſupprimons ici trois lettres anonymes que M. de Trenck n'a inſérées dans l'hiſtoire de ſa vie que pour attirer les yeux du Public compatiſſant ſur un autre infortuné qui avoit été comme lui priſonnier d'Etat, & qui avoit beſoin de ſecours.

(2) Cette lettre eſt en françois.

de Berlin, & que nous apprennons par la voie des feuilles publiques. Il eſt bien conſolant, Monſieur, pour l'humanité de voir que les ſources de conſolation vous viennent du même endroit où la barbarie la plus effrénée du deſtin fit naître l'amertume de vos ſouffrances, ſi naïvement détaillées dans l'hiſtoire de votre vie, qui ſe trouve déjà dans les mains de tout le monde ſenſé dans notre canton des ours, & qui a été arroſée de mes larmes, en la liſant à trois repriſes conſécutives. J'eſpère d'avoir bientôt la continuation écrite aux bords de la bienfaiſante Sprée. Ah, Monſieur! il faudroit être cuiraſſé comme le premier navigateur dont parle Horace, pour ne pas être pénétré d'eſtime & de compaſſion à l'égard d'un honnête homme, littérateur éclairé, brave militaire & bon citoyen. En réfléchiſſant ſur les maux que votre fermeté unique ſavoit braver & ſurmonter,

monter, vous méritez qu'on trace sur votre tombe ces lignes, que ma Muse m'inspire en ce moment.

La mort même à ses maux souvent inexorable
Voulut les prolonger, en arrêtant sa main ;
Il ne put expirer... non... l'histoire & la fable
Ne nous ont point offert de plus cruel destin.

Permettez que je vous communique, en même-tems, ce que je répondis à la Princesse Czatoryska, Dame d'un mérite supérieur, lorsqu'elle me demanda une esquisse cathégorique de votre histoire imprimée.

Jouet d'un sort affreux, sans l'avoir mérité ;
Trenck sut intéresser les ames respectables ;
La constance l'arma de l'intrépidité,
Pour le placer au rang des hommes estimables.
On eut la cruauté de lui ravir ses biens :
La calomnie offrit ses trames les plus viles.
Son cœur & son esprit furent ses seuls soutiens ;
Qui le font triompher en dépit des Zoïles.
Il dut d'un Jaschinsky, d'un Bork, d'un O...,
Souffrir sans offenser la criante avanie.
Le malheureux talent d'un Krugel, d'un Zetto ;
Parut mettre le comble à son ignominie ;
Ils ont passé ces monstres reconnus :

Rien ne peut rétablir leur indigne mémoire.
Leur victime survit; & le droit des vertus
Lui fait atteindre enfin au temple de la gloire.
Tout finit ici-bas, la joie & la douleur;
Ami de la sagesse, il résiste au malheur:
Le mépris de ses coups est son plaisir unique.
Hélas! n'envions pas ces mortels couronnés!
Pour eux trop rarement il existe un asyle.
Aux conseils d'un flatteur sans cesse ils sont livrés;
Une injuste sentence est funeste & facile.

Je vous conjure, Monsieur, d'agréer l'assurance sincère d'un homme, qui vous reste inconnu, & qui vous admire, avec l'élite de nos Polonois éclairés. Cette assurance est la considération respectueuse, qu'on n'accorde qu'au vrai mérite, & avec laquelle je suis

Votre ami, sans me nommer.

J'ai transcrit cette lettre ici pour remercier publiquement celui qui ne m'a laissé ignorer son nom, qu'afin de m'éviter la peine de répondre à une lettre si flatteuse.

Je sens tout le prix des ames nobles;

& ſi la Princeſſe Czatoryska a ajouté foi à ce témoignage, elle lira dans mes écrits ce que mon cœur ſent pour les âmes élevées, qui daignent prendre part à mon ſort.

Je pourrois faire un volume de ſemblables lettres; mais elles appartiennent à une autre collection.

Je trouvai à Berlin encore divers anciens amis & amies; entr'autres un vieux Invalide vint me voir, qui étoit à Glatz en 1746, lorſque j'y étois priſonnier, & que je me ſauvai en déſeſpéré à travers la garde, comme je l'ai dit dans le premier volume. Cet Invalide même faiſoit alors faction devant ma porte, & je le jettai en bas de l'eſcalier.

Un autre Invalide, qui m'avoit aidé dans le priſon de Magdebourg à me débarraſſer des ſacs de ſable, me fit auſſi viſite.

Le tems de quitter Berlin, pour

continuer mon voyage dans la Pruſſe, ma patrie, approchoit. La veille de mon départ; j'eus encore le bonheur de m'entretenir plus de deux heures avec ſon A. R. la Princeſſe Amélie, ſœur du Grand Frédéric. Cette Princeſſe, vraiment grande, qui par ſon eſprit avoit ſeule joui de l'honneur de poſſéder l'amitié & l'entière confiance de Frédéric, m'a protégé dans toutes mes adverſités, m'a comblé de bienfaits; & elle a plus que perſonne contribué à ma délivrance. Elle me reçut pendant mon ſéjour à Berlin, non comme un Officier étranger, mais comme un ami & un ancien compatriote. Elle m'ordonna d'écrire ſur le champ à mon épouſe, pour lui propoſer de venir à Berlin, au mois de Juin, avec ſes deux filles aînées, me promettant qu'elle prendroit ſoin de ces dernieres, & même qu'elle ſe ſouviendroit de mon épouſe dans ſon teſtament.

Elle me demanda affectueusement, à l'instant de mon départ, si j'avois assez d'argent pour mon voyage? Je répondis : « oui, je n'ai besoin de rien, mais je vous recommande mes enfans »... Ces dernières paroles prononcées avec le ton de la plus profonde sensibilité, émurent la Princesse; elle me fit connoître qu'elle m'avoit entendu, me prit la main, & dit : « mon ami revenez bientôt, je vous reverrai volontiers »... Je partis avec précipitation; je sentois une sorte d'indécision, qui auroit pu me retenir encore quelques jours à Berlin, où ma présence auroit indubitablement procuré de grands avantages à mes enfans; mais mon mauvais génie me mit en route, & cinq jours après mon départ, la Princesse mourut : par conséquent tous mes projets furent renversés.

N'est-ce pas une nouvelle preuve que mon implacable destin doit me

poursuivre jusqu'au tombeau. Qu'on lise mon histoire avec attention, on verra qu'il m'a mille fois montré le plus beau des rivages, & quand j'ai cru qu'il n'y avoit plus qu'à jetter l'ancre & me tranquilliser dans le port, j'ai été tout-à-coup assailli par une tempête imprévue...; vraisemblablement il me tourmentera jusqu'à la fin. En vain tout véritable ami de l'homme fera des vœux pour que je puisse jouir dans mes vieux jours de cette tranquillité méritée, ces vœux resteront sans effet. Jusqu'ici le ciel n'a encore inspiré à aucun Prince d'exécuter quelque chose en ma faveur, ni persuadé à aucun Ministre d'en effectuer le projet. Lors même que des amis se sont sincèrement proposé de m'aider par des legs généreux, ils en ont été détournés par mes ennemis, ou la mort les a entraînés avant l'exécution. Je pourrois insérer dans mon histoire plusieurs faits

de ce genre. Dans le dernier, ce fut ma propre faute. J'aurois dû mieux employer ce moment favorable. Plus il étoit critique, plus j'aurois dû chercher à en tirer avantage; mais je me crus trop sûr de mon fait, je fus trop lent, trop foible, ou plutôt je fus trop fier pour laisser voir en ce moment des vues intéressées. A chose faite, comme on dit, conseil est pris. Je dois croire que la Providence ne m'a point destiné de bonheur. C'est ainsi que se consolent ceux qui ont celui de pouvoir croire à tout. Mais comme je suis du nombre de ceux qui doutent, je suis convaincu que j'ai négligé plusieurs occasions de fortune par une délicatesse hors de saison. Je ne puis croire au moins que satan en soit la cause, car il sait qu'aucun évènement sur la terre ne peut me jetter dans le désespoir. Il n'accrochera donc pas mon ame de ce côté; car il ne feroit ainsi que fortifier

mon courage contre de plus grands revers. Mais si Dieu a décidé que je ne jouirois d'aucun bonheur en ce monde, que je dois spirituellement me contenter des complimens de la Cour, de ma réputation acquise & de la commisération, & que je ne dois rien attendre de la justice des meilleurs Souverains ; alors je veux vivre content dans ma sphère retrécie, avec l'honneur d'avoir mérité d'être heureux.

En attendant, que les cendres d'Amélie reposent en paix ! sa volonté fut bonne, & c'est assez. Il ne me manquera point de matière pour écrire des notes sur lhistoire de Frédéric, lorsque je serai réuni avec elle & avec lui, sur l'autre bord du Styx ; là, on peut écrire des évènemens arrivés en ce monde, sans crainte de se faire donner sur les doigts. Jusques-là, vraisemblablement, ma plume se reposera, ou il faudroit que

des raiſons extraordinaires animaſſent encore une fois mon amour-propre, ou que je fuſſe forcé de me défendre contre des perſécutions imprévues.

Préſentement, pourſuivons notre hiſtoire. Je partis de Berlin le 22 Mars pour Koenisberg; je m'arrêtai quelques jours chez le Margrave de Brandebourg Schwedt, qui me reçut avec bonté & eſtime; il m'avoit auſſi honoré de ſes bienfaits pendant ma détention à Magdebourg. De là j'allai par Soldin à Schildberg, chez M. de Sidau, qui avoit épouſé la fille de ma ſœur de Waldau, dont j'ai ſouvent parlé dans le premier volume. Je trouvai en lui un galant homme, qui avoit rendu heureuſe la fille de cette ſœur, tombée dans le malheur pour avoir voulu me ſecourir dans le mien; je fus reçu à bras ouverts, & depuis 42 ans je vis pour la première fois des parens & alliés.

Avant d'y arriver, j'eus un plaiſir

imprévu à....., celui d'embrasser le Général Kowalski. Ce digne homme étoit Lieutenant de la garnison de Glatz en 1746, & témoin oculaire lorsque je sautai en bas du rempart. Il avoit lu mon histoire, dont il connoissoit d'avance les évènemens principaux. Voilà un témoin respectable de mes malheurs, sur qui je puis compter, & auquel je puis renvoyer ceux qui ont douté de la fidélité de mes récits, relativement à mes entreprises de Glatz, peut-être uniquement parce qu'elles paroissent d'une exécution difficile, & d'une témérité incroyable. De-là j'allai à Landsberg sur la Varthe; j'y trouvai mon beau-frère le Colonel de Pape, Commandant du régiment de Goez, Dragon, qui avoit épousé ma sœur en secondes noces. J'y passai aussi un jour de joie; tout le monde me félicita de mon glorieux retour dans la patrie, & faisoit des vœux ardens pour ma félicité.

Je trouvai des parens dans presque toutes les garnisons : on me retenoit par-tout. Il est certain que personne n'a reçu plus d'honneurs & de marques d'estime dans tout le Royaume. La connoissance générale de mes souffrances non méritées m'a procuré une considération glorieuse ; & c'eût été une ingratitude, si mon ame fût restée froide en de pareilles circonstances.

C'est là mon unique, ma douce récompense ; une récompense qui ne dépend point de la faveur des Princes ; une récompense telle que la vertu seule a droit d'y prétendre, & j'en ai joui presqu'avec profusion ; une récompense, dis-je, que la haine du puissant Frédéric a pu retarder, mais non pas empêcher, parce que j'ai été assez robuste pour lui survivre. Si je la mets dans la balance contre toutes les calamités que j'ai souffertes depuis 42 ans,

ces honneurs & mon plaisir actuel l'emporteront sur tous les maux passés. Je suis réellement bien aise que le destin m'ait affligé, puisque mes plaies sont désormais guéries & cicatrisées, puisqu'elles fixent le prix de ma victoire & le mérite du vainqueur.

Aujourd'hui je sers d'instructeur & d'exemple à la patrie. Imitez-moi dans de semblables revers, ô mes amis! racontez mon histoire à vos enfans! dites à haute voix que mes os auroient mérité un mausolée chez nos pères; & si je ne puis porter & reposer parmi vous ma tête blanchie, si je suis destiné à mourir là ou l'envie, l'imposture, la foiblesse & l'avidité des richesses ont confiné le plus fidèle citoyen de l'Etat! que mes cendres vous soient chéres & ma mémoire en vénération. Je vous laisse mes enfans: voyez en eux la régénération de ma probité, & distinguez-les des enfans de ceux qui n'ont rien souf-

fert ; ni rien perdu dans la patrie.

Je fis à Berlin une découverte qui m'a éclairé sur une erreur qui se trouve dans le premier volume de cette histoire. Lorsque je l'écrivis, je croyois par un faux avis, que le ci-devant Maître de poste général de Derschau à Berlin, étoit frere de ma mere, & justement celui qui, en 1742, fut Grand Conseiller à Glogau, & ensuite Président en Ostfrise. Je me suis trompé ; ce Derschau, frere de ma mere, est encore vivant, & Président à Aurich en Ostfrise — Le Maître de poste général étoit fils du vieux Derschau, qui mourut Général, & qui n'étoit qu'un cousin éloigné de ma mere. Le jeune Derschau qui a un Régiment à Bourg, n'étoit pas non plus frere de ma mere, mais seulement cousin-germain : une de leurs sœurs avoit épousé le Lieutenant-Colonel d'Ostau, dont le fils, Président d'Ostau, demeure présente-

ment à Lablack en Pruſſe, dans ſes terres.

J'ai dit ceci pour l'édification d'un homme, qui à cauſe de cette légere erreur, cauſée par mon abſence de la patrie depuis quarante-cinq ans, en tiroit avantage pour perſuader que toute mon hiſtoire étoit controuvée. Après un éclairciſſement, je corrige cette erreur, & croyez qu'aucun Derſchau n'a lieu d'être honteux de l'alliance des Trenck, qui depuis trois cens ans ont lié avec les plus anciennes familles de Pruſſe, & qui ont donné des preuves d'une véritable nobleſſe de cœur dans toutes les hiſtoires de la patrie.

Je me ſuis auſſi trompé, lorſque dans la narration de ma fuite de Glatz, j'ai ſoupçonné un certain Lieutenant de Mollinie de m'avoir eſpionné à Braunau, & enſuite vendu au Général Fouq... Non, cet honnête homme exiſte encore Capitaine dans le Brandebourg;

ce soupçon l'avoit affecté, il s'est pleinement justifié; je lui fais donc publiquement excuse, il étoit, & il est encore mon ami; & celui qui m'espionna alors, est le Capitaine de Nimschofsky, du Régiment de Fouq...., mon propre cousin, qui me vint voir à Braunau, sous le masque de l'amitié, & me trahit en effet.

J'ai reçu aussi une singuliere lettre d'un certain Lieutenant de Brodowsky: cet homme extraordinaire se trouve offensé de ce que j'ai placé sa mere dans mon histoire, & il exige une rétractation. Mais hélas! je ne dois pas révoquer une vérité, qui ne peut offenser personne, & jusqu'ici les menaces de toute espece ne m'ont point fait trembler.

Mes lecteurs voient bien que l'honneur de Madame Brodowsky d'Elbing, n'est certainement pas compromis,

lorſque je dis que je ne lui étois pas indifférent.

M. Samuel Brodowsky étoit mon précepteur dans la maiſon de mon pere ; il fut fait Auditeur dans le régiment de Goltz à Elbing ; je l'y trouvai en 1749, il me ſecourut en honnête homme, me garda dans ſa maiſon, & alla lui-même juſque chez ma mere pour me procurer de prompts ſecours. Ce ne fut donc jamais mon intention d'offenſer cet honnête homme de ſon vivant, encore moins après ſa mort. Son épouſe étoit jeune ; vive & belle ; le mari étoit vieux, indifférent, ſe mêloit de jargonner ſcience.

Celui qui connoît le monde, les hommes & leurs paſſions, ne ſoutiendra certainement pas qu'il exiſte une famille de Prince ſur terre, dont les meres, en remontant juſqu'à la dix-huitieme génération, n'aient pas enté

quelque tige étrangere ſur l'arbre généalogique de leur illuſtre famille. Je n'ai non plus jamais ouï dire, qu'un fils doive ſe croire offenſé, parce qu'on dit que ſa mere étoit aimable & qu'elle avoit un ami jeune à côté de ſon vieux mari. Ma mere avoit auſſi un amant, mais après quarante ans, je ne veux point ſoutenir qu'elle ait pû être abſolument inſenſible.

Un mauvais ſujet ſeul peut médire de ſes amis trépaſſés ; & les dames d'Elbing de ce jour, qui ont encore connu perſonnellement Madame Brodowsky il y a quarante ans, atteſteront difficilement avec ſerment, qu'elle n'a jamais aimé. Ceux qui le prennent en mauvaiſe part, ignorent quel ſérieux débat j'eus avec M. le Général de Goltz, à cauſe de cette maiſon, parce qu'il étoit plus jaloux de moi que M. Brodowsky ; ce qui rend la provocation de M. ſon fils encore plus extraordinaire.

Je rendrai toujours justice tant au pere qu'à la mere; ils étoient mes amis, je souhaite par conséquent sincérement, d'avoir occasion d'être utile & agréable à l'héritier de leur nom. Mais je n'avouerai dans aucun cas, que ce que j'ai une fois écrit comme une vérité dans mon histoire, soit imaginaire ou faux.

Un homme d'esprit ne s'emportera pas, lorsque quelqu'un lui dira : ta mere m'a aimé. Nous aurions tous beaucoup à faire, si, comme Dom Quichotte, nous voulions soutenir des combats de tournois pour prouver la chasteté de nos grand'meres. On n'en vient point à des procès non plus pour pareil débat; tous les témoins sont morts, ou ne virent rien : je suis moi-même déjà attaqué de la cataracte. Madame Brodowsky ne s'est jamais cru offensée, quand on lui disoit que j'étois l'ami de la maison; quarante

ans ſont révolus, il y a preſcription réelle. Moi-même je n'ai jamais dit dans ma narration, que mon amie de ce tems-là ait commis un adultère, ni que j'euſſe profité de l'heure du berger.

L'honneur d'une famille ne conſiſte pas dans la chaſteté fameuſe de nos aïeules. Je ne ſuis pas cauſe, moi, ſi Eve mordit à la pomme; Iſaac fut un grand Patriarche, quoique Sara, ſa mere, eut paſſé pluſieurs nuits dans le ſérail du Roi Abimélech. On ne lit pas, qu'il ait jamais fait un Procès au Prince héréditaire de cet Abimélech, quoiqu'il ſoit écrit dans la chronique d'Abimélech, qu'il avoit aimé Sara. Peut-être que Joſeph avoit d'autre raiſon que moi d'abandonner ſon manteau à la belle Putiphar. Dans quelle hiſtoire lit-on que jamais un jeune Pharaon ait voulu faire un procès à Joſeph, ou à ſon Hiſtoriographe, à cauſe que

Madame ſa mere l'aimoit mieux que le vieux Pharaon. D'après ces exemples, le fils de M. Brodowsky, inſtituteur de ma jeuneſſe, d'ailleurs Théologien ſévere, qui m'avoit expliqué en conſéquence, avec beaucoup d'édification, l'hiſtoire d'Abraham & des deux Joſeph, n'exigera aucune preuve de moi, ſur un fait pour lequel on cherche & l'on trouve rarement des témoins oculaires; il doit donc ſe contenter de cet éclairciſſement, quand bien même il confirmeroit ce que j'ai écrit de ſa mere, que je compte pourtant au nombre des plus honnêtes femmes, & que j'eſtime encore ſous ſa tombe, comme mon amie. Il ſuffit de dire que je n'ai jamais douté de ſa vertu. Les fanfarons Pariſiens ſeuls ſe vantent d'avoir obtenu les dernieres faveurs, lorſqu'ils n'ont ſouvent reçu qu'un pied de nez. Cela ne m'eſt jamais arrivé, j'ai trouvé par-

tout où j'ai cherché, mais jamais je n'ai dit où j'avois trouvé.

M. Brodowsky ne fut jamais jaloux de moi. Pourquoi ses enfans le seroient-ils? Il ne vit rien; eux encore moins.

Ceci servira de réponse à la lettre qui m'a été adressée. Quant à ce qui regarde les habitans d'Elbing, je n'écrirai pas un traité entier pour prouver que jamais Elbingeois ne fut *cornifer*. Peut-être que dans ce cas le Bourg-Mestre & le Magistrat même me dénonceroient, comme ayant offensé leurs meres & grand'meres, en prétendant qu'elles n'auroient pas vécu à la Parisienne, & qu'elles n'auroient pas suivi l'exemple de Marie-Madeleine, qui est honorée comme une grande Sainte à Elbing.

Quant au point de la chasteté, je déclare Madame Brodowsky sainte à mon égard; mais je veux mériter à ce sujet d'être aussi en odeur de sainteté;

car il est certain qu'avec cette sainte femme j'ai mérité ma sanctification par ma retenue. Je soutiendrai cette sainteté, sans me laisser épouvanter par aucune espèce de martyre, & encore moins par les menaces. Mais si un Historiographe d'Elbing vouloit à ce sujet entrer dans des écrits de controverse avec moi, en ce cas, je trouve le cercle, où je dois chercher de l'approbation, trop étroit pour moi. Le grand monde est le théatre qui convient à mes écrits. Qu'on doute, si l'on veut, à Elbing de la vérité de ces écrits, je ne ferai point imprimer ma défense; je suis indifférent sur les reproches que je ne mérite pas. Voilà une réponse suffisante à la lettre reçue.

Présentement j'ai encore à insérer dans ces feuilles, par ordre exprès d'une personne de distinction, un fait dont j'ai omis de parler dans le second volume, pour ne point fatiguer mes

Lecteurs par le récit trop circonstancié de mes tentatives dans la prison. Cette personne étoit témoin oculaire, quand l'événement arriva à Magdebourg. Je l'avois moi-même oublié, & elle me l'a rappellé. C'est l'avant-derniere entreprise faite pour me sauver. J'en vais raconter les circonstances.

Comme il m'étoit absolument impossible de sortir davantage de sable & de terre de ma prison, après avoir de nouveau percé le plancher & les fondemens, je fis un trou qui donnoit en dehors dans les fossés, où étoient tous les trois sentinelles. Cela se fit pendant une nuit orageuse, & pouvoit aisément s'exécuter dans une couple d'heures. Aussi-tôt que j'eus percé jusqu'au dehors, je tirai doucement tout le sable en dedans, & je jettai une pantoufle contre les palissades, pour faire croire que je l'avois perdue en sautant par-dessus. Ces palissades,

hautes de 12 pieds, étoient placées en face du foſſé principal, & mes ſentinelles étoient enfermées dans l'intérieur Mais il n'y avoit point de guérite dans le coin où j'avois percé.

Cela fait, je retournai dans ma priſon, & je fis un autre trou ſous le plancher, où je pouvois m'aſſeoir, & obſerver; & je remplis le canal derriere moi, de façon qu'on ne pouvoit me trouver.

Le jour vint, les ſentinelles virent le trou, on avertit; l'Officier accourut tout conſterné; on trouva la pantoufle; on jugea par conſéquent que Trenck s'étoit heureuſement évadé par-deſſus les paliſſades, & qu'il n'étoit plus là.

Auſſi-tôt le Commandant arrive de la Ville: les canons donnerent l'allarme: les Cavaliers coururent le pays: on viſita toutes les fortifications, & les ſouterrains. On ne trouva rien; j'étois heureuſement

heureuſement échappé. Il étoit impoſſible que je me fuſſe ſauvé à l'inſu des ſentinelles. Toute la garde & l'Officier auſſi furent aux arrêts, & tout le monde étoit muet de ſurpriſe.

Pendant ce tems j'étois aſſis dans mon trou, d'où j'entendois tout; mon cœur bondiſſoit de joie, & mon évaſion me paroiſſoit certaine. Indubitablement on n'auroit plus mis de ſentinelles la nuit ſuivante : alors je ſerois en effet ſorti de mon trou, & j'aurois heureuſement gagné la Saxe. Mon ſort fut aſſez cruel pour anéantir cette eſpérance, dans le moment que toute difficulté paroiſſoit être ſurmontée.

Tout alloit donc à ſouhait; toute la garniſon venoit dans les caſemattes pour s'extaſier de ce miracle. Cela dura juſqu'à quatre heures après midi. Enfin arriva un Enſeigne de Milice, âgé de quinze à ſeize ans, petit & fluet; mais plus fin que tous les autres; il

vint près du trou, examina l'ouverture du côté du fossé, elle lui parut étroite; il essaya de s'y glisser; il lui fut impossible. Il jugea d'abord qu'un homme de ma grosseur ne pouvoit y avoir passé; & se fit apporter de la lumiere.

Je n'avois pas prévu cet inconvénient. J'avois trop chaud dans mon trou, & j'avois ouvert le canal sous le plancher. A peine l'enseigne eut-il de la lumiere, qu'il apperçut ma chemise blanche; il examina de plus près; il tâtonna, & m'attrapa par le bras.

Le renard se trouva pris dans l'arbre. Il s'éleva alors un rire universel. On imagine aisément quelle fut ma confusion; on m'entoura, on me complimenta; enfin je pris le parti de rire avec eux, & de reprendre, tout en riant, mes fers.

Cette invention plut sur-tout à ceux qui m'auroient souhaité une heureuse

réussite, & c'est un de ceux-là même qui m'a engagé à insérer encore cette anecdote dans ce volume.

Reprenons maintenant le fil de ma narration.

Je continuai ma route, & j'arrivai le 4 Avril à Koenisberg, où mon frere m'attendoit avec impatience. Nous nous embrassâmes, comme deux freres s'embrassent après une absence de quarante-deux ans. De quatre freres & sœurs que j'y avois laissés, il me restoit seul. Mon frere menoit une vie aisée dans ses terres, & remplissoit les devoirs de l'humanité : tous ses enfans étoient morts. Je passai quinze jours à Koenisberg avec lui & sa digne épouse dans un parfait contentement, & ensuite six semaines dans ses terres.

Ces jours sont comptés au nombre des plus heureux de ma vie. Entouré de parens, de neveux, de petits-neveux du voisinage, de cousins &

d'alliés, qui tous me complimentoient ſur ma bien venue, il me ſembla un inſtant que j'étois leur pere à tous. Je fus témoin de tout le bonheur dont peut jouir un vieillard, lorſque ſon nom eſt au nombre des premiers du pays, & lorſqu'il tient par les liens du ſang à la majeure partie des familles. A un certain âge, on n'eſt nulle part mieux que chez ſoi; ſur tout, ſi dans la jeuneſſe on a voulu, comme moi, voir & connoître les hommes dans les pays étrangers, & ſi l'on a ſu s'y faire des amis conſtans. Ce fut alors ſeulement que j'appris les détails de ce qui s'étoit paſſé pendant mon abſence. La colere du grand Frédéric s'étoit portée ſur tous mes proches. Mon frere puîné étoit porte-étendard dans le régiment des Cuiraſſiers de Kiow, en 1746, lorſque le malheur m'arriva. Il ſervit ſix ans, ſe trouva à trois batailles; & parce qu'il s'appelloit Trenck,

il n'eut aucun avancement ; enfin, las d'attendre, il prît ſon congé, ſe maria, & vécut dans ſa terre de Meicken, où il eſt mort il y a trois ans, en laiſſant deux fils, qui font honneur à la famille des Trenck. D'après la voix publique, il étoit un homme capable de rendre de grands ſervices à l'Etat dans le militaire, qu'il avoit choiſi ; mais il étoit mon frere, & le Roi ne voulut point entendre parler de lui. Mon cadet s'étoit appliqué aux ſciences, il fut propoſé pour un emploi civil, comme un homme intelligent & inſtruit ; mais le Roi répondit : « Nul Trenck n'eſt bon à quelque choſe ».

C'eſt ainſi que toute ma famille a ſouffert de mon injuſte condamnation. Celui ci choiſit donc la vie privée, & vécut à ſon aiſe, eſtimé, & indépendant, parmi les premiers du Royaume.

La haine du Monarque s'étendit

jusques sur ma sœur, qui avoit épousé le fils du Général de Waldow, & qui vivoit dans le veuvage depuis 1749.

J'ai déjà eu plusieurs fois occasion de parler d'elle dans mon histoire. Cette excellente femme fut dénoncée en 1755, comme je l'ai déjà dit, par Weingarten, secrétaire de l'ambassade Impériale, pour m'avoir prêté du secours dans la prison de Magdebourg. Elle fut pour cette raison tellement opprimée, que son malheur est retombée jusques sur la tête de ses enfans.

Elle possédoit les beaux biens de Hammer près Landsberg sur la Warte. Là tout fut changé par les Russes en un monceau de ruines. Elle se sauva avec ses effets à Kustrin, où tout fut aussi brûlé pendant le siege. L'armée Prussienne même en dévasta les belles forêts.

Après la guerre, le Roi assista toutes

les familles ruinées du Brandebourg ; elle ſeule n'obtint rien, parce qu'elle étoit ma ſœur. Elle s'adreſſa au Roi, il lui dit qu'elle devoit recourir à ſon cher frere.

Elle mourut à la fleur de ſon âge ; peu de tems après avoir épouſé en ſecondes noces le Colonel actuel de Pape. Son fils mourut auſſi l'année derniere ; il étoit Capitaine dans le régiment des Dragons de Goez.

Ainſi tous mes freres & ſœurs furent punis de m'avoir pour frere. Qui pourra jamais me dédommager de toutes ces ſuites tragiques de mon malheur ? Auroit-on cru que le grand Frédéric, comme le grand Zebaoth, ſe feroit vengé ſur les enfans, & ſur les enfans des enfans ? Que m'importe ſi Adam a mangé la pomme défendue ? — Frédéric n'avoit-il pas en moi aſſez de quoi aſſouvir ſa vengeance ? Pourquoi le nom de Trenck lui a-t-il

été insupportable jusqu'à la mort? Qu'on se rappelle toute l'histoire de ma vie, cette énigme restera insoluble.

Un certain Derschau, Capitaine de Cavalerie, frere utérin de ma mere, s'adressa en 1753 secrétement au Roi, alléguant qu'il étoit mon plus proche parent, & mon successeur féodal, & le pria de lui transmettre mon bien confisqué de Gross-Scharlack.

Le Roi demanda les renseignemens nécessaires à la Chambre de Koenigsberg. On l'informa que j'avois encore deux freres vivans ; que Scharlack étoit un ancien bien de famille, qui appartenoit à mes freres, & non à Derschau.

Mes freres se présenterent alors comme mes plus proches successeurs à ce fief, & le Roi leur donna mon bien de Scharlack, pour en jouir conformément aux loix féodales.

En conséquence mon bien fut licité;

le cadet de mes freres l'acheta, il paya la part de l'autre comptant, aussi bien que celle de mes sœurs ; il paya aussi les dettes d'après les ordres exprès de la Cour. Ceux qui se dirent mes créanciers furent des imposteurs, car je ne devois rien ; & à l'âge de dix-neuf ans, lorsque mon bien fut confisqué, j'étois encore sous la tutele. De quel droit les dettes ont-elles été payées? C'est une énigme pour moi. Chacun pouvoit alors aisément répéter ce qu'il vouloit, puisqu'on ne pouvoit m'interroger. La même chose arriva sans doute à la reddition de la tutele au fisc. Quoique je reconnoisse MM. mes tuteurs pour des hommes integres, l'un d'eux a pourtant joui de mon bien pendant huit ans ; mais lorsqu'il l'a remis à mes freres, il ne leur a pas tenu compte d'un denier des intérêts.

Voici à quoi se réduit actuellement la question. Le Roi régnant a levé la

confiscation en me remettant en possession de mon bien par un gracieux rescrit à sa Régence. J'en demande donc la restitution ; mon frere dit : j'ai acheté & payé, je possede légitimement, j'ai amélioré, & Scherlack vaut aujourd'hui trois & quatre fois plus qu'il ne valoit lors de la confiscation. Que le fisc me paie la valeur actuelle, le prendra alors qui voudra; si le Roi régnant te rend ce que son prédécesseur m'a vendu, ce n'est pas moi qui dois y perdre.

Tel est le problême qui doit se résoudre à Berlin. Mon frere n'a point d'enfans, &, indépendamment du procès, il donne Gross-Scharlack aux miens, pour en jouir après sa mort. Si mon frere est forcé en effet à la reddition sans remboursement, le Roi ne me fait conséquemment ni grace ni justice. Je ne demande point de restitution de cette nature, puisqu'elle doit

avoir lieu ſans une grace du Roi... Si Sa Majeſté leve la confiſcation, parce qu'il eſt convaincu qu'elle a été faite avec violence & injuſtice ; alors je peux de droit ſolliciter les intérêts de quarante-deux ans.

Mais ſi le fiſc veut me rembourſer le prix de vente d'alors, c'eſt me faire la plus grande injuſtice, puiſque tous les biens en Pruſſe ont augmenté depuis 1746 du triple, & même du quadruple de leur valeur.

Si le bien ne doit revenir à mes enfans qu'après ma mott, on ne me fait ni droit ni grace ; car en ce cas je n'obtiens rien pour moi, & je ſerai privé de la rente courante juſqu'à ma mort, vu que mon frere a affermé ce bien pour 4000 écus, & qu'on ne peut lui enlever légalement ce qu'il a acquis par achat. Après ſa mort, ce n'eſt pas le Roi qui le donne a mes enfans, mais mon frere lui même par teſtament

Mon affaire est actuellement à Berlin dans cette position. La suite fera connoître comment le Monarque bienfaisant la décidera ; j'ai demandé que le fisc fasse estimer Grofs-Scharlack, rembourse mon frere, & me le restitue présentement en nature : mon frere a d'autres biens, & peut en disposer à sa mort comme il voudra.

Cependant dans tous les cas le but de mon voyage est rempli : mon frere est mon ami, & le pere de mes enfans, mon fils sert le Roi, mon honneur est justifié dans ma patrie.

Lecteur, qui penses noblement, félicite moi, & apprends par mon histoire qu'un certain bien couve toujours sous le mal, il ne faut que savoir le découvrir. Je perdis dès ma dix-neuvieme année, ma liberté, ma fortune, tout, excepté mon honneur & ma fermeté de cœur, qu'aucune autorité de Souverain n'a pu me

ravir. J'ai été privé quarante-deux ans de mon bien, j'ai enduré tous les effets de l'excessive indigence, sans commettre de bassesse, &, dans l'abondance, j'ai été libéral jusqu'à la prodigalité; je fus souvent trompé, mais jamais je ne trompai personne. Ceux qui se sont partagés mes biens, sont honteux devant moi; moi, au contraire, je marche la tête haute, même à la Cour. J'écris séchement des vérités, sans réserve, sans considération personnelle pour ceux qui m'ont offensé, & mes écrits sont tolérés & privilégiés. Je fus méprisé, rejetté, condamné, & j'obtins, même dans la prison, dans le plus profond abaissement auquel un homme puisse être réduit, l'estime & l'approbation générale du monde sensé. Les Souverains m'ont maltraité, parce qu'ils ne m'ont point connu. Aujourd'hui ils me connoissent, & je trouve près d'eux audience, protection & honneur.

Dieu, qui diriges notre ſort, tu m'as conduit dans le port par des orages. Une pure reconnoiſſance pénètre mon ame ſenſible; préſerve tout humain d'un ſort pareil au mien; mais, s'il ne peut l'éviter, couvre-le en ce cas des mêmes armes qui m'ont enfin rendu victorieux. Préſerve tous les Etats d'Europe des jugemens deſpotiques! & écarte le deſpotiſme oriental de nos frontières. Précipite, déshonore, anéantis l'ennemi des hommes; mets le balai des maiſons de force dans la main de tous les Juges prévaricateurs, de tout Conſeiller déloyal; fais que dans notre monde le ſcélérat hypocrite ne puiſſe nuire à perſonne! Que ce Livre, ma tragique Hiſtoire, ſerve de leçon aux affligés & aux déſeſpérés; qu'il fortifie les timides, & qu'il émeuve le cœur des Souverains. Préſentement, je vais en riant à la rencontre de la mort: mes devoirs ſont remplis; j'ai atteint mon but;

j'ai mérité la tranquillité; mon cœur eſt exempt de tout reproche; ma poſtérité bénira ma mémoire, & l'inſenſible, le méchant, le ſouffleur aux oreilles du Prince & le pieux impoſteur ſont les ſeuls qui ſe déchaîneront contre mes écrits. Que chaque heure, qui me reſte encore à vivre, ſoit dévouée à l'amour de mon ſemblable. Quant à moi, j'ai beſoin de peu. Ma tête penche vers le repos, & ſi je n'en jouis qu'après ma mort, juſques-là je ne murmurerai point; je ne me plaindrai point; je veux me gliſſer doucement, non pas pourtant *incognito*, vers cet aſyle, où dans ma jeuneſſe j'aurois voulu courir tambour battant. Fais, Dieu tout puiſſant! que j'exécute le projet que je forme aujourd'hui, & que telle ſoit la fin de mon Hiſtoire.

HISTOIRE DE FRANÇOIS, BARON DE TRENCK, Colonel Partisan, & Commandant en Chef des Pandoures au service de sa Majesté Impériale & Royale, écrite par Frédéric, Baron de Trenck, pour servir de supplément à sa propre Histoire.

FRANÇOIS, BARON DE TRENCK, naquit, en 1714, dans la Calabre, Province de Sicile, où son père étoit alors Lieutenant-Colonel & Commandant (il mourut, en 1743, à Leitschau en Hongrie), & possesseur des riches Seigneuries de Prellowatz, de Pleternitz & de Pakraz en Esclavonie, & d'autres biens considérables en Hongrie. Trenck père s'appelloit Jean, & il étoit frère de mon père, né par conséquent à Koenisberg en Prusse, où notre famille est connue, & possède

des biens depuis l'époque de la création de l'ordre des Chevaliers Teutoniques.

Sa mère étoit une Kettler, de Courlande; j'ignore de quelle famille elle defcendoit. Le Trenck, dont j'écris l'hiftoire, étoit, tant du côté maternel, que du côté paternel, un ancien Gentilhomme Chapitrable, & nous avions tous deux un grand-père en Pruffe. Il n'étoit donc pas le fils d'un voleur Efclavonien, comme fes ennemis l'avoient divulgué à Vienne. Son père, qui avoit fervi en Autriche avec diftinction l'efpace de foixante-huit ans, mourut, comme je viens de le dire, à Leitfchau avec le grade de Colonel, & emporta au tombeau des bleffures qui atteftoient fa valeur guerrière.

Il ne laiffa qu'un fils unique, nommé François, qui étoit déja colonel de fon vivant, & fervoit avec diftinc-

tion dans l'armée de Marie - Thérèse.

Je ne parle point de sa jeunesse. L'Histoire de sa vie, qu'il mit au jour en 1747, lorsqu'il étoit aux arrêts à Vienne, est remplie de tant de minuties & si pitoyablement écrites, que je n'en fais presque point usage ici : je ne rapporte que ce que j'ai appris de témoins dignes de foi, de ses ennemis mêmes ; & de ce que j'ai vu par mes yeux.

Son vieux père étoit un soldat déterminé, idolâtre de son fils unique, & avare au suprême degré ; ainsi son éducation fut négligée, & toutes ses passions effrenées.

Naturellement doué de talens extraordinaires ; né d'un père riche pour ce tems-là, l'ardent jeune homme fut son maître de bonne - heure, & put conséquemment se livrer à la fougue de son tempérament ; la modération lui fut de tout tems inconnue, & un bonheur marqué le favorisoit dans

toutes ſes entrepriſes ; elles étoient nombreuſes, dirigées par nul principe de vertu, ni d'amour de l'humanité. L'argent & le point d'honneur dominoient ſon ame ; parce que tout lui réuſſiſſoit à ſouhait, il ſe permettoit tout, & comme à ſon inclination guerrière ſe joignoit l'inſenſibilité d'un cœur réellement méchant, & qu'il ſe trouvoit ſur le théâtre du monde dans un tems où le ſang & le fer décidoient ſeuls du ſort des nations, le Chef de Pandoures ravageurs devint, par une ſuite naturelle, un ennemi inſenſible & furieux de toute l'eſpèce humaine, & dans la ſociété même un ennemi redoutable, & un ami perfide.

Il étoit par tempérament colérique & ſanguinaire, adonné à la volupté, ſenſuel, brave, intraitable ſur le point d'honneur, prompt à prendre un parti dans le danger, circonſpect, & lorſque la colère le dominoit, inhumain & cruel

jusqu'à la rage, irréconciliable, avide de richesses, rusé, fertile en inventions, toujours occupé de grands projets. Mais quand la jeunesse & la nature l'excitoient à l'amour, alors il étoit souple, insinuant, aimable, doucereux, respectueux, mais toujours excité par son orgueil même à parvenir à son but. Chaque conquête devenoit une nouvelle esclave de son desir de dominer, & quand il rencontroit une ferme résistance, il cessoit même alors d'être avare. Une femme sage auroit donc pu, d'après cette partie de son caractère, former cet homme singulier à la vertu, à la probité, & à l'amour de l'humanité : mais sa volonté, depuis sa tendre jeunesse, n'avoit jamais été domptée, il ne voyoit rien d'impossible ; aussi étoit-il un soldat téméraire, capable de tout entreprendre & de provoquer le danger en riant. Ses projets ambitieux étoient d'autant plus éle-

vés, que toutes ses actions ne visoient qu'à la renommée. Il étoit dangereux dans les conseils; il falloit que tout cédât à ses vues; il lui étoit indifférent par quel chemin il pouvoit parvenir à son but. Malheur à celui qui avoit espéré d'exciter sa compassion par prieres, ou par soumissions.

Dans son enfance il n'avoit fréquenté que des Croates grossiers & indisciplinés; qui, dans ce tems-là, étoient avides de rapine & altérés de sang, & qu'on ne tenoit dans le devoir, qu'à force de violences & de coups : il entreprit de les dresser, par la crainte & la servitude, à la subordination militaire, & de transformer en soldats ces voleurs. Son commerce habituel avec cette espece d'hommes, lui forma ce caractere farouche, qu'on a remarqué dans quelques tyrans.

Quant à son extérieur, la nature

lui avoit prodigué toutes ses faveurs. Sa taille étoit de six pieds trois pouces, en tout bien proportionné dans sa stature gigantesque, droit, d'une figure agréable & mâle, d'une force presqu'incroyable ; il coupoit la tête du plus fort bœuf d'un coup de sabre; il étoit même parvenu à couper les têtes des hommes, comme des têtes de pavots à la maniere Turque. Son aspect dans les dernieres années de sa vie, étoit terrible, vû que, dans la guerre de Baviere, il avoit été à moitié grillé par l'explosion d'un tonneau de poudre ; son visage en resta cicatrisé & plein de taches noires.

Il étoit très-agréable en société, parloit avec facilité sept langues, étoit jovial, avec de l'esprit & du jugement dans les conversations sérieuses ; il avoit des principes de musique & une belle voix, il chantoit avec goût, & auroit pû gagner sa vie sur le théâ-

tre ; il ſavoit, lorſqu'il le vouloit, être doux & complaiſant; ce même homme étoit un monſtre de férocité, lorſqu'il étoit à la tête de ſes ſoldats.

Son regard annonçoit, à l'obſervateur, une ame ruſée & colèrique; il n'étoit jamais ſans défiance, parce qu'il jugeoit les autres d'après lui-même; quant à ſon avarice, je renvoie le Lecteur à ce que j'en ai dit dans le premier volume de mon hiſtoire.

Comme il commandoit toujours l'avant-garde en tems de guerre, & qu'il avoit par-là occaſion de piller les pays ennemis, que d'ailleurs ſes troupes étoient adonnées à la rapine; il ne faut pas s'étonner des pillages exercés en Baviere, en Siléſie, & en Alſace; lui ſeul achetoit le butin de toutes ſes troupes à bas prix, & il en chargeoit des bateaux qu'il envoyoit dans ſes terres. Si un de ſes officiers avoit fait quelque bonne capture,

Trenck devenoit à coup sûr son ennemi ; il le faisoit marcher jusqu'à ce ce qu'il fût tué, & M. le Colonel étoit son héritier universel, car il s'approprioit tout.

Il étoit réputé le premier maître dans les sciences militaires, grand Ingénieur ; de l'œil il mesuroit juste le terrein, & jugeoit avec précision la hauteur & les distances. Connoître exactement les environs, savoir les comparer de l'endroit qui est le centre de la guerre, c'est peut-être le plus grand de tous les avantages de la tactique ; il fut toujours maître passé dans cette partie. Son corps étoit endurci à la fatigue, qu'il soutenoit sans en être incommodé ; rien n'échappoit à sa vigilance, tout étoit mis à profit, & ce que la bravoure ne pouvoit décider, sa ruse l'exécutoit. Par orgueil il ne vouloit point être reconnoissant ; il étoit donc

ingrat

ingrat par principes ; & comme un bonheur décidé le favorisoit en tout, il attribuoit tout à ses talens personnels, même ce qui n'arrivoit que par un pur hasard. Il ne savoit ni se faire des amis, ni les estimer, ni les conserver; par conséquent, on l'abandonnoit avec indifférence, lorsqu'il avoit besoin de secours.

Cependant il étoit toujours, dans son état, un homme utile & précieux. Son amour, son respect & son zele pour le service de la Souveraine, étoient sans bornes, & lorsqu'il s'agissoit d'ajouter à la gloire de ses armes, il étoit capable de se sacrifier lui-même. Que l'histoire des guerres de Marie-Thérèse déguise ou non la réputation qu'il avoit méritée, il n'importe ; un Historiographe de ma sorte ne s'arrête point à des minuties. Il peint d'abord le vrai caractere de son sujet, ses vertus,

ses défauts & ses inclinations sans déguisement; ensuite il raconte les faits.

C'est d'après ce principe qu'on devroit écrire toutes les histoires de nos Héros & de nos Souverains, afin que leurs successeurs pussent juger eux-mêmes par les traits caractéristiques mis sous leurs yeux.

J'écris celle de Trenck par les raisons suivantes : il a l'honneur d'avoir été le premier Formateur & Commandant des troupes régulieres d'Esclavonie. Elles ont acquis de la gloire sous son commandement, & ont soutenu la puissance des Etats d'Autriche. Les Croates ont répandu leur sang, lui-même en a répandu différentes fois avec eux sur le champ de bataille, & il servit comme un brave soldat avec autant de fruit que de zele & d'intégrité.

Par les persécutions de ses vils ennemis de Vienne, avec qui il n'avoit

point voulu partager ſon butin, il perdit l'honneur, la liberté, & non-ſeulement ſes biens acquis, mais auſſi notre part de patrimoine en Hongrie. Il mourut en priſon comme un méchant légalement jugé : & des coquins ont divulgué, & des imbéciles ont cru & croient encore qu'il a fait le Roi de Pruſſe priſonnier de guerre, & qu'il s'eſt laiſſé corrompre pour le relâcher. En conſéquence, les Hongrois pourroient ſoupçonner qu'un Hongrois, leur compatriote, a effectivement été un traitre.

Je veux prouver, par mes écrits, à ma Nation, que Trenck mérita honneur, compaſſion & eſtime dans ſa patrie. C'eſt ce que j'ai déjà fait dans les deux premiers volumes de mon hiſtoire : on l'a approuvé, parce que j'ai offert de faire connoître légalement par les actes la preuve de ce que j'ai avancé, en cas que le Souverain

eût envie de faire examiner les circonstances de cet événement odieux pour tout honnête homme, & de faire la même chose qui a été faite à Berlin, pour mon honneur & ma justification. Trenck ne peut plus parler. Mais moi, qui défends la vérité, je suis encore vivant, & je m'oblige de prouver.

Trenck écrivit lui-même son Histoire, lorsque durant le procès il étoit à l'Arsenal de Vienne; & dans les deux dernieres feuilles, il racontoit ouvertement la maniere dont on avoit agi envers lui dans le soi-disant conseil de guerre, présidé par son plus grand ennemi, le Comte de Lowenwald. Celui-ci trouva des amis puissans, & ces feuilles furent à Vienne lacérées & publiquement brûlées par le Bourreau. Alors il lui fut impossible de se défendre; il gémissoit sous le pouvoir de ses adversaires. J'ai inséré mot pour mot ces feuilles dans le premier vo-

lume de mon hiſtoire; & j'offre encore préſentement de prouver, par les actes de la procédure qui ſont en mes mains, & par les protocoles judiciaires, que tout ce qu'il écrivit à ce ſujet, eſt vrai. Il fut envoyé au Spielberg, parce qu'on avoit beaucoup à craindre d'un homme offenſé, qu'on ſavoit capable de tout entreprendre. Il y mourut déſarmé, & victime de l'iniquité de ſes Juges.

Tel eſt mon devoir, quoiqu'il ſoit mort mon plus grand ennemi perſonnel, & l'auteur de toutes les calamités que j'ai ſouffertes. J'ai appris à connoître tous ſes ennemis, mais trop tard pour le malheureux Trenck. Mais ceux qui ont partagé ſes biens, qui l'ont tué pour s'engraiſſer de ſes dépouilles!... Juſqu'ici on n'a pas vu ſortir de leurs familles de têtes de Trenck pour l'Etat, & l'on auroit de la peine à tirer rien de noble de leur cœur. Proſpérez,

Vos Excellences, dans les graces du Souverain & des Magnats... Tous ces titres ont été payés de la caisse de Trenck; mais de sauver l'honneur de mon cousin, gissant dans la tombe, toutes vos cabales & protections de familles, vos richesses & votre crédit en Cour, n'ont pu m'ôter ce droit.

J'ai écrit hardiment, & prouvé que Trenck avoit été pillé par vous; qu'il a servi la Maison d'Autriche comme un honnête homme, avec fidélité & zele, non pas sur la place de la parade, ni dans la chambre judiciaire, mais qu'il a, l'épée à la main pour la patrie, joué le rôle glorieux d'un soldat, & qu'il a été la victime de l'envie & du pouvoir de gens, qu'on n'auroit pas dû *plénipotentier* pour juger du mérite & de la probité.

Enfin, il est mort... Mais si quelqu'un sur la terre osoit me reprocher en face, qu'autrefois un Trenck Hon-

grois ou Prussien fut capable de trahir, ou qu'il mérita punition à Vienne, ou à Berlin, il ne me cherchera pas long tems, sans apprendre qu'il nous a été fait injustice à tous deux. Après ce préliminaire, je commence ma narration, d'après le plan que j'ai indiqué.

Le pere de Trenck étoit avare, un vieillard usé, mais un bon homme. Le fils au contraire, un jeune soldat, ardent & indompté, auquel il falloit de l'argent pour vivre à sa fantaisie. Il fit beaucoup de tours amusans, comme il servoit en qualité d'enseigne dans un Régiment d'Infanterie dont j'ignore le nom.

Il alla chez un Receveur des biens de son pere, & demanda de l'argent. Celui-ci refusa d'en donner ; Trenck lui fendit la tête d'un coup de sabre. Cette affaire lui attira un grand procès ; mais la guerre venant à se déclarer en 1736, entre les Russes & les

Turcs, il forma, avec la permission de la Cour de Vienne, un escadron de Hussards, & entra avec lui au service de Russie, contre la volonté de son pere.

Il se distingua beaucoup dans cette guerre ; & mérita la protection du Maréchal de Munich ; il fit contre les Tartares des coups de partisan aussi heureux que téméraires, qui lui firent une réputation dans l'armée, & à la fin de la campagne, il fut nommé Major.

Dans une occasion où les Turcs escarmouchoient devant le front, & que son régiment étoit en marche, Trenck apperçut un instant favorable pour les attaquer, & le dit au Colonel Rumin, lui proposant de faire charger son régiment & de profiter de l'avantage visible.

Le timide Colonel répondit, je n'ai point d'ordre. Trenck demanda la per-

miſſion de charger avec ſon ſeul Eſcadron ; elle lui fut refuſée. Auſſi-tôt il devint furieux, crie aux ſoldats : « s'il y a parmi vous un brave ſoldat, qu'il me ſuive ». Environ deux cens hommes s'avancerent ; il ſe met à leur tête ; fait un carnage horrible, bat l'ennemi, & revient ivre de joie avec des têtes coupées & des priſonniers.

En arrivant au camp, il court au Colonel, le traite de J... F..., le frappe de ſon fouet, & celui-ci ne fait aucune réſiſtance. Cependant la choſe s'ébruita, Trenck fut arrêté, & on lui intenta un procès criminel.

Il fut condamné à être fuſillé, & le jour étoit déjà fixé ; mais la veille de l'exécution, le Maréchal-de-Camp Munich paſſa, par haſard ou à deſſein, devant la tente où il étoit enfermé ; Trenck le vit, s'avança, & lui dit :

« Votre Excellence, ne ſouffrez pas

qu'un Gentilhomme étranger meure ici ignominieuſement, parce qu'il a battu un lâche Ruſſe. Permettez que je faſſe ſeller mon cheval, & que, le ſabre à la main, je cherche la mort au milieu des ennemis ».

Dans ce moment-là même, les Tartares faiſoient l'eſcarmouche avec les poſtes avancés; le Maréchal hauſſa les épaules, & ne répondit rien.... Trenck lui adreſſa encore une fois la parole: « Si moi ſeul, dit-il, je rapporte trois têtes, aurai-je mon pardon, Votre Excellence? » La réponſe fut, oui.... Auſſi-tôt on lui amène ſon cheval; il court & revient avec quatre têtes attachées à l'arçon de ſa ſelle, & une légère bleſſure à l'épaule... Munich l'embraſſa, & le fit paſſer Major dans un autre régiment.

Un jour un Tartare lui paſſa ſa lance au travers du ventre; il empoigna le bout de la lance qui ſortoit du

corps, la rompit, arracha l'autre bout, donna de l'éperon à son cheval, & se sauva heureusement; il fut même bientôt guéri de cette terrible blessure. J'ai vu les deux cicatrices, & je peux confirmer la vérité de ce fait. J'ai appris tous les autres en 1745, de plusieurs Officiers qui servoient alors avec lui, & qui en avoient été témoins oculaires.

Il servit dans cette campagne avec honneur, fut blessé d'une flèche au gras de la jambe, se concilia l'affection du Maréchal-de-Camp, & excita l'envie de tous les Russes. Il eut enfin un nouveau malheur peu de tems avant la fin de cette guerre. Son régiment étoit en marche, l'ennemi harceloit de tous côtés, il pria son Colonel, pour l'amour de Dieu, de lui permettre d'attaquer. C'étoit encore un Russe, il refusa; Trenck lui donna un soufflet & il cria aux soldats

de le ſuivre. Mais comme ils n'étoient point Hongrois, mais Ruſſes, ils reſtèrent immobiles, & il fut mis aux arrêts.

Le Conſeil de guerre le condamna à mort, & tout eſpoir de ſalut étoit perdu. Le Général lui auroit volontiers fait grace; mais comme il étoit lui-même étranger, il craignit d'offenſer, par cette partialité, tous les Ruſſes, qui murmuroient déjà.

Le jour de l'exécution arriva; on le mena au lieu de ſon ſupplice : mais le Maréchal fit enſorte que dans cet inſtant même le Maréchal-de-Camp Loewenthal paſſa par la place avec ſon épouſe. Trenck profita du moment, il parla avec courage, & perſuada. On demanda une ſuſpenſion, & il obtint grace, ſon jugement fut commué en celui d'être conduit en Sibérie pour les travaux.

Il proteſta contre cette ſentence. Le

Maréchal écrivit à Pétersbourg, & l'ordre arriva qu'il seroit cassé, & conduit hors des états Russes; ce qui fut exécuté; on le conduisit au-delà des frontiéres, & il retourna chez son père.

Il épousa alors la fille du Feld-Maréchal, Baron de Tillier, des premieres maisons de la Suisse.

Ses frères étoient tous les deux Lieutenans-Généraux, dont un mourut pendant la guerre de sept ans honorablement, & dans la faveur particulière de la Souveraine. L'autre étoit Commandant-Général en Croatie; il vit encore, & est propriétaire d'un régiment d'infanterie de son nom.

Trenck ne vécut pas long-tems avec son épouse. Comme elle étoit enceinte, & lui toujours sauvage dans ses goûts, il la mena à la chasse dans un marais, d'où elle revint malade, & mourut bientôt après sans lui laisser de postérité.

Ses inclinations guerrières ne lui permettoient pas de rester oisif. L'occasion manquoit, la paix étoit générale. Il conçut le projet d'extirper les bandits de l'Esclavonie. Mais avant tout, il sera bon de faire connoître cette espèce d'hommes, que personne avant lui n'avoit osé attaquer, quoiqu'ils missent tout le pays à contribution, & qu'ils y exerçassent de grandes cruautés.

Leurs commandans étoient appellés *Harumbacha*; ils étoient choisis parmi les plus forts, les plus intelligens, & les plus déterminés de la nation. Leurs loix étoient si rigides, que pour la moindre faute le coupable étoit étranglé. Quand un d'entr'eux avoit été trahi dans un village, ils massacroient tout, hommes, femmes & enfans, sans distinction; leur vengeance n'avoit point de bornes; & si par hasard toute la bande périssoit dans ces ac-

tions, le nouvel *Harumbacha* de la bande qui fuccédoit à la première ; étoit tenu de mettre tout à feu & à fang dans l'endroit où fon prédéceffeur avoit été tué.

C'étoient de vrais partifans ; ils avoient leurs efpions dans la Turquie. Là ils tomboient fur les bandes de voleurs Turcs, & leur prenoient leur butin, ou ils affaffinoient & dévalifoient les marchands voyageurs ; ils répandoient ainfi dans le pays une terreur univerfelle. Perfonne n'ofoit s'expofer à leur haine, & tous les propriétaires de biens leur payoient une petite contribution, afin qu'ils préfervaffent leurs poffeffions des incurfions des voleurs Turcs. Le contribuant & fes vaffaux vivoient alors tranquillement, & en pleine fécurité, attendu que ces bandits fe faifoient, dans tous les cas, une loi de tenir leur parole. Chaque *Harumbacha* avoit un nombre d'hom-

mes fixe, & lorſqu'un de ces chefs manquoit, tous les garçons forts & adroits ſollicitoient la place vacante, parce que le *Harumbacha* étoit diſpenſé de travailler, & qu'il vivoit dans l'abondance.

Ils parcouroient librement tout le pays, armés, & reconnoiſſables à de groſſes bagues & des boutons d'argent. Quand, dans des pourſuites ordonnées par leur police, ils en venoient à l'action avec des troupes réglées, ils avoient le plus ſouvent la ſupériorité; ils reſtoient à l'abri des attaques dans de grandes forêts, dont ils connoiſſent tous les détours; mais au grand détriment des habitations voiſines, qu'alors ils dévaſtoient à loiſir.

Trenck commença donc ſes opérations militaires contre cette ſingulière eſpèce d'hommes, & il ſe ſervit pour cette entrepriſe des Pandoures, ſes propres vaſſaux. A la fin il fut ſoutenu par un détachemenr de troupes réglées,

s'étant engagé envers la Cour de Vienne de détruire cette canaille. C'eſt alors que le maſſacre commença. Cette guerre exigeoit peut-être plus de courage, de précaution & de prudence, que n'en exige la conduite d'une grande armée au champ de bataille. Il étoit né pour ce métier-là ; nuit & jour ſur pied, il les chaſſoit comme des bêtes fauves, les ſuivoit à la trace, tuant tantôt l'un, tantôt l'autre, & les traitant tous indiſtinctement avec la dernière cruauté : ajoutez encore qu'il n'étoit pas un moment sûr de ne pas tomber dans leurs mains, par la trahiſon de ſes propres ſoldats.

Je ne conterai ici que deux faits, qui peindront naturellement le caractère de cet homme ſingulier.

Il avoit fait empaler vif le père d'un *Harumbacha*, & le ſoir il alloit en patrouille au bord d'une rivière, qui marquoit les limites ; il rencontra, à

l'autre bord, le fils lui-même avec ses gens ; la lune donnoit ; celui-ci lui cria :

« Trenck ! je reconnois ta voix ; tu » as empalé mon père ; tu nous pour- » suis, comme un coquin, avec ruse » & cruauté : si tu as un cœur dans » le corps, viens ici à travers le pont, » je renverrai mes gens ; mets tes ar- » mes de côté, comme moi, n'ap- » porte que ton sabre, & alors nous » verrons à qui restera le champ de ba- » taille ».

Après cette convention faite, le bandit renvoie ses hommes, & pose son fusil de côté ; Trenck passe le ruisseau : ils mettent tous deux le sabre à la main ; mais Trenck le tue en trahison avec un pistolet qu'il tenoit caché ; ensuite lui coupe la tête, l'apporte avec lui, & la fait attacher à un poteau. Si cette action envers un voleur, qui en agissoit si noblement,

eſt louable, mon Lecteur en décidera. Quoiqu'il en ſoit, il continua à les attirer par toutes ſortes de ruſes, & à les pourſuivre avec acharnement. Ainſi il devint la terreur & le fléau de cette engeance pernicieuſe.

Un autre jour qu'il étoit à la chaſſe, il entendit de la muſique dans une maiſon iſolée, appartenante à un de ſes vaſſaux : il avoit ſoif, il entra, & trouva des convives à table, qui célébroient une nôce. Il s'aſſied & mange, ſans ſavoir que cette maiſon étoit un rendez-vous des bandits.

Comme il étoit aſſis à une longue table étroite, vis-à-vis de la porte, entrèrent deux *Harumbacha* d'une taille giganteſque, & armés. Il fut ſaiſi ; ſon fuſil étoit poſé contre la muraille, mais un d'eux le tranquilliſa, en lui diſant :

« Trenck ! nous ne t'avons jamais » offenſé, toi, ni tes vaſſaux, & tu

» nous pourſuis avec une cruauté ſans
» exemple. Nous penſons plus noble-
» ment que toi ; mange à ton appétit
» avec nous ; nous pourrions te clouer
» contre le mur ſans réſiſtance, mais
» ne crains rien ; après que nous au-
» rons mangé, alors nous verrons le
» ſabre à la main, qui de nous a la
» meilleure cauſe, & ſi tu es auſſi cou-
» rageux & auſſi invincible qu'on le
» dit ».

Après cela ils s'aſſirent à table à ſes côtés, & mangèrent & burent gaiement avec lui. On s'imagine aiſément que, dans cette poſition, Trenck n'étoit point à ſon aiſe, il ſongea en lui-même qu'outre ces deux géans, il pouvoit y avoir encore en-dehors quelques-uns de leurs compagnons, tout prêts à tomber ſur lui. En conſéquence, il ſortit ſecrètement ſes piſtolets de poche, les ajuſta tous deux, ſous la table, contre le ventre des deux

Harumbacha, les lâcha en même tems, renverſa la table ſur les autres convives, & s'élança dehors heureuſement. En ſortant, il eut encore le tems de s'emparer d'un de leurs fuſils, qu'ils avoient placé derrière la porte. L'un d'eux reſta baigné dans ſon ſang, l'autre ſe dégagea de deſſous la table, & courut après lui comme un furieux; Trenck le laiſſa approcher, & le tua avec ſon propre fuſil, lui coupa la tête, & l'apporta à ſes gens.

Ces pertes répétées privèrent inſenſiblement les voleurs de leurs meilleurs Chefs, & auſſi de leur courage; enſorte qu'ils furent obligés de ſe réfugier par bandes dans les Etats de Turquie.

A cette époque, ſe déclara la guerre de 1740, dans laquelle tous les Hongrois prirent les armes pour ſauver leur Reine, Trenck écrivit à Vienne, il offrit de lever un corps franc de

Pandoures, & demanda une amnistie générale pour tous les voleurs qui y prendroient parti. Il obtint ce qu'il desiroit; il publia ce pardon, & commença à faire des levées; mais il y eut fort peu de ces bandits qui voulussent s'enrôler. Il engagea ses propres vassaux, forma un corps d'environ 500 hommes; alors il commença à donner la chasse aux voleurs, & les resserra entre la Save & Sarsawa, où enfin ils capitulèrent, & environ trois cens d'entr'eux prirent parti dans les Pandoures.

La plupart de ces hommes étoient de la taille de six pieds, tous dressés, soldats déterminés, qui savoient tous nager, & accoutumés à courir l'espace de plusieurs milles dans les forêts, comme des chevreuils. Il falloit que chacun d'eux fût tout cela avant qu'il fût admis dans la confrérie des voleurs.

Il n'est pas étonnant qu'un Chef

expérimenté de semblables hommes n'ait rien trouvé d'impossible, & qu'il ait fait avec eux des prodiges de bravoure & de témérité. Tant qu'il en est resté quelques-uns dans le régiment de Trenck, les Pandoures ont toujours été redoutés. Mais il n'y avoit qu'un Trenck qui fût capable de les discipliner, & d'établir parmi eux une sorte d'ordre & de subordination. Les débauches qu'il leur permettoit à certains jours, l'appât du pillage, étoient des moyens qu'il employoit toujours avec succès pour les conduire où il vouloit remporter une victoire. Si l'Officier de semblables troupes n'est pas lui-même téméraire dans les grands dangers, s'il ne se met pas à leur tête, s'il ne leur parle pas de pillage & de bonne chère, il parviendra difficilement à les faire avancer ; s'ils s'apperçoivent qu'il a peur, alors ils ne veulent plus rien faire, ils se révol-

tent & désertent. Il falloit, pour en tirer parti, que lui-même les traitât durement, & de plus qu'il fermât les yeux sur les excès de férocité auxquels ils s'abandonnoient souvent.

Ce fut par ces moyens que Trenck parvint à ses vues, devint la terreur des ennemis de l'Autriche, & rendit des services signalés à sa Souveraine.

En 1741, lorsque sa troupe étoit encore indisciplinée, arriva l'événement qu'on va lire. Comme il exerçoit son régiment, une compagnie entière fit feu sur Trenck, & tua son cheval sous lui. Il court furieux sur cette compagnie, compte un, deux, trois, quatre, & coupe la tête au quatrième; il alloit ainsi continuant son calcul, lorsqu'un *Harumbacha* sortit du rang, tira son sabre, en lui criant: « J'ai tiré sur toi, défens-toi présentement ».

» ment ». Tout le monde resta immobile, Trenck l'attaqua, & eut le bonheur de le tailler en pièces. Alors il voulut poursuivre l'exécution de quatre en quatre ; mais tout le régiment prend les armes & le coucha en joue. La révolte devient générale ; Trenck qui tenoit toujours son sabre, se précipite au milieu d'eux tous, & taille à tort & à travers. L'excès de sa rage les épouvanta ; tout le monde crioit : arrête ! chacun tomba à genoux, & promit d'obéir. Après cela, il en embrassa quelques-uns fraternellement, leur fit une courte remontrance analogue à leur caractère, & depuis ce tems-là ils ont été des soldats invincibles, par-tout où il les accompagnoit en personne.

Un homme qui, dans un pareil danger, est capable d'agir si intrépidement, doit-il être jugé d'après les règles communes ? Cependant il a été

la victime des décisions de quelques juges pacifiques, qui avoient vieilli dans leur uniforme, sans l'avoir arrosé de leur sang.

Qu'on considère Trenck dans sa position actuelle, Chef d'une bande de brigands, accoutumés à ne vivre que de rapines, & qui se croient autorisés à tout prendre en pays ennemi; d'une bande qui ne craignoit pas de mourir à la potence, qui ne connoissoit aucune subordination, & qu'on se propose tout-à-coup de faire servir & combattre à la manière des troupes réglées: il est clair que de pareils brigands ne font rien par principe d'honneur. Leur Chef est donc obligé de mettre en jeu leur avidité de butin pour les pousser au champ de bataille; car s'ils n'entrevoyent pas un avantage personnel, l'ordre du Chef & l'intérêt de leur Souverain, sont insuffisans pour les émouvoir. Le Turc

peut être conduit par ces motifs, mais non le rusé Esclavonien, qui fuit tout danger où il n'y a rien à gagner pour lui.

Trenck avoit également besoin d'Officiers d'une espèce particulière; ils devoient être, ainsi que le Chef, tout à-la-fois téméraires & prudens. Comme partisans, ils devoient être capables de supporter la fatigue plus que tous les autres soldats de troupes réglées, & de plus décidés à chercher journellement l'ennemi, & à hasarder leur vie. Il en trouvoit peu, qui réunissent le penchant & l'aptitude pour ce métier périlleux; au commencement il fallut prendre tous ceux qui se présentoient.

Comme il étoit lui-même présent à tout, il connoissoit d'abord ceux qu'il nommoit les *vieilles Femmes*, & les chassoit sans autre forme de procès, lorsqu'il apprenoit que tel s'étoit caché

ſes eſpions l'inſtruiſirent que Loudon avoit beaucoup d'argent, & qu'il vivoit joyeuſement avec ſes amis. En conſéquence il préſuma que Loudon avoit ſans doute mis la main ſur le baril d'argent ; & depuis ce moment il perſécuta cet honnête homme de toutes les manières imaginables ; il l'envoya par-tout où il y avoit du danger avec trente hommes contre trois cens, dans l'intention de le faire tuer & d'en hériter. A la fin Loudon ſe laſſa de ce manége ; il quitta le corps, & ſe joignit à Vienne, à la multitude des accuſateurs & des ennemis de Trenck, & contribua à ſa perte. Il eſt pourtant certain que dans le commencement Trenck lui avoit témoigné de l'amitié, qu'il l'avoit reçu dans ſon régiment, & que cet homme aujourd'hui réellement grand, a puiſé dans la ſociété & ſous le commandement de Trenck ſes principes militaires. Le Général

Loudon a attesté (ce qu'il a fait) que Trenck étoit un grand soldat, un patriote zélé; c'est qu'il l'étoit en effet, & que si jamais Trenck eût fait le Roi de Prusse prisonnier, Loudon y auroit à coup sûr été présent, & qu'il n'eût pas manqué de déposer ce fait.

Il est donc vrai qu'il pilla toute la Bavière, & que des cargaisons de marchandises d'or & d'argent furent envoyées dans ses terres en Esclavonie. Mais le Prince Charles & le Comte de Kewenhuller, lui avoient tout permis. Le Maréchal de Neuperg, qui passa au commandement, avoit d'autres principes; il étoit en relation avec le Conseiller Baron de Tièbes, alors Ordonnateur tout-puissant pour le militaire à Vienne, & en conséquence il fut l'ennemi de Trenck.

La persécution alla si loin qu'on vouloit lui faire faire son procès. Trenck fut arrêté; mais il se défendit

leur attaque foudroyante & les coups de ruse qu'ils avoient appris dans leur métier de voleurs, produisoient des effets aussi terribles qu'inattendus. Trenck étoit prudent, vigilant, grand guerrier, & savoit profiter du plus léger avantage. D'après cela, il ne tarda pas à être connu & renommé sur ce grand théâtre; il gagna la confiance & l'amitié du Prince Charles, & l'estime particulière du Commandant, Maréchal-de-Camp, Comte de Kewenhüller, qui sut apprécier l'homme & l'employer à propos. Trenck obtint plus de pouvoir qu'aucun partisan n'en eut avant lui. Il ouvrit par-tout le passage à l'armée, & poursuivit les ennemis jusqu'en Bavière, où il mit tout à feu & à sang.

Le pillage alla son train en Bavière; le Prince Charles lui donna carte blanche, & comme on savoit qu'avec lui point de quartier, les Bavarois & les

François s'enfuyoient à la vue seule d'un manteau rouge. Messieurs les Pandoures pillèrent & massacrèrent partout où ils allèrent, & par-tout M. le Colonel acheta & rassembla leur butin.

Cham sur-tout fut le théâtre de leurs cruautés ; la ville fut incendiée par tous les coins, & les habitans furent la proie des flammes. Les femmes & enfans qui cherchoient à se sauver, étoient obligés de passer un pont, où ils étoient d'abord pillés, ensuite jettés à l'eau. Cette action forma un chef d'accusation dans le procès de Trenck; mais il se justifia en disant :

1°. Que les bourgeois de Cham avoient coupé les mains à six prisonniers de son régiment, & les avoient ensuite conduits en triomphe par toute la ville.

2°. Que la place avoit été prise d'assaut.

3°. Que le Prince Charles lui avoit ordonné d'en agir comme il avoit fait.

Tous les bords de l'Iser rétentissent encore des barbaries de Trenck. Deckendorf & Filshofen éprouvèrent toute sa furie ; dans la première de ces deux villes, il fit, par capitulation, six cens François prisonniers, quoique sa troupe fut encore à quatre milles de distance ; mais il avoit formé des espèces de mannequins de paille, couverts de capottes de Pandoures, & placés comme des sentinelles. La garnison fut intimidée & trompée par le stratagème, & il signa la capitulation seul avec son adjudant & quelques Officiers.

Les services importans qu'il a rendus à l'armée durant la guerre de Bavière, sont généralement connus par l'histoire de Thérèse, quoique ses actions soient toujours représentées du côté le plus défavorable, & que le bien ait

une chose risible de voir les Pandoures en bonnets de fusilliers & de pionniers Prussiens, qu'ils portoient au lieu des leurs, & qu'ils ont conservés par la suite.

Si ces entreprises furent des services rendus à la Souveraine, les gens sensés en jugeront.

Toute la campagne fut glorieuse pour lui, & le manque de troupes légères dans l'armée ennemie, lui donna le champ libre pour lui porter grand préjudice; il étoit occupé partout, & de tous côtés il faisoit des prisonniers; il passa l'Elbe près du Pardubiz, & enleva les magasins, ce qui fut justement la cause de la grande disette, de la désertion inouie qu'éprouvèrent les ennemis, & de la retraite à laquelle ils furent forcés.

Le Roi étoit à Kolin avec son quartier général, & j'y étois moi-même, lorsque Trenck attaqua la ville,

quille; elle l'obligea de s'asseoir, & par de gracieuses paroles, enflamma son zèle jusqu'à l'extravagance.

Qui auroit pu présumer alors que le favori du peuple, le plus fidèle & le plus zélé des soldats de Sa Majesté, porteroit, la même année, des fers à Vienne, & qu'il gémiroit abandonné au pouvoir illimité d'ennemis, qui tous ensemble n'avoient pas rendu, pendant leur vie entière, autant de services à l'Etat, que Trenck dans un seul jour: c'est ainsi que le sort se joue de nous autres humains.

Dans l'ivresse de sa joie, il alla dans ses terres, engagea huit cens recrues, pour aller, la campagne prochaine, recueillir de nouveaux lauriers. Il rejoignit l'armée, obtint ce qu'il voulût de la Cour, & s'occupa pendant tout l'été d'opérations fatigantes, & toujours renaissantes.

A la bataille de Sorau, qui se donna

fut en état d'exécuter de plus grandes entreprises. L'ennemi prenoit la fuite dès qu'il l'entendoit nommer. Il leva des contributions qui montèrent à plusieurs millions ; il emporta d'assaut un grand nombre de places, livra à sa Souveraine, dans l'espace de cinq ans, sept mille prisonniers, tant François que Bavarois, & plus de trois mille Prussiens, & il en tua pour le moins autant. Une chose à remarquer, c'est qu'il ne fut jamais battu. Tous ses projets lui réussissoient. Ce fut par-là qu'il gagna l'amitié & la confiance de sa troupe, & il fut, & restera éternellement dans l'histoire, le premier homme qui de Croates sauvages sut former des soldats pour l'Etat.

Que Trenck ait avancé de sa propre bourse plus de cent mille florins comptant à son régiment, je l'ai clairement prouvé en 1750 ; mais hélas ! c'étoit après sa mort, & ses vils ennemis

s'applaudiſſant au contraire d'avoir trompé le tréſor, étoient déjà parvenus à le faire condamner au Spielberg.

Ce qui eſt ſur-tout étonnant, c'eſt que ce même homme qui avoit eu une voie ouverte de ramaſſer de grands biens dans la Bavière, la Siléſie & l'Alſace, qui vivoit pauvrement & avarement pour beaucoup épargner; n'ait pas laiſſé à ſa mort la moitié du bien qu'il avoit hérité de ſon père, & qui m'appartenoit en entier & de droit, mais qui m'a été arraché par violence.

En 1744, il obligea les François à ſe retirer de l'autre côté du Rhin; il emporta les chemins couverts près de Philisbourg, paſſa le fleuve à la nage avec 70 Pandoures, attaqua les fortifications, & tua de ſa main le Marquis de Crèvecœur qui en étoit Commandant, & y prit poſte; enſuite traverſant l'autre bord du Rhin, il ſurprit deux régimens Bavarois de cavalerie

dans leur camp, & procura par cette manœuvre hardie le passage du Rhin à toute l'armée: ce qui ne seroit pas arrivé sans lui.

Il répandit alors la terreur & le feu par toute l'Alsace, mit tout à contribution, & s'ouvrit le passage par-tout où il voulut aller sur le territoire de France, au milieu du triomphe des armes Autrichiennes.

Mais la guerre contre la Prusse s'étant rallumée de nouveau au mois de Septembre 1744, l'armée impériale fut obligée de retourner précipitamment sur ses pas, d'abandonner l'Alsace, & de voler au secours de ses propres Etats. Comme il avoit réussi à ouvrir le passage du Rhin à l'armée, il réussit aussi glorieusement à la couvrir dans sa retraite. On peut voir dans l'histoire de Marie-Thérèse, quelles pertes il occasionna à l'ennemi pendant la campagne de cette année; il donna sur-tout

ciers de ceux qu'il avoit caſſés & chaſ-
ſés de ſon régiment; la plupart pour cauſe de poltronnerie & pour baſſeſſes. Parmi eux, trois ou quatre avoient peut-être de juſtes raiſons de ſe plaindre, & ceux-là même étoient pauvres & ſans protection; mais il ſe trouva aſſez de mauvais ſujets qui ſe laiſſèrent corrompre par les ennemis de Trenck, pour porter de faux témoignages. Le Conſeiller Militaire Weber & le Général Lowenwald avoient juré de le perdre, & ſur-tout de ſéqueſtrer ſes biens, afin de pouvoir plus ſûrement pêcher en eau trouble.

Trenck, qui étoit innocent de tout crime contre l'Etat, rit de toutes ces attaques. Dans ces circonſtances, on apoſta une femme-de-chambre de la Cour, avec l'inſtruction de mettre à profit toutes les occaſions favorables de détourner de lui la confiance de la Soveraine. Rien ne fut plus aiſé,

Bientôt on dit : Trenck eſt un athée, un libertin, qui ne récite jamais le chapelet, qui ne va jamais à Mariazell, qui ne gagne jamais d'indulgences. Bientôt on parla de ſa vie licencieuſe, de ſes viols en pays ennemi, des excès impunis de ſes Pandoures, de ſes brigandages dans les égliſes de Bavière, de ſes cruautés, & des grandes richeſſes qu'il accumuloit, dans l'intention évidente de devenir un dangereux rébelle en Eſclavonie.

Les Officiers qu'il avoit caſſés racontoient ſecrètement, dans les cabarets à bierre & dans les cafés, que Trenck avoit pris & relâché le Roi de Pruſſe. Il n'en fallut pas davantage à l'imbécille & fanatique peuple de Vienne pour le gendarmer contre ſa réputation. Enfin, importunée des plaignans, & à la réquiſition de mon couſin lui-même, la Souveraine ordonna un examen légal de ces plaintes.

Le Maréchal de Cordua, homme de mérite & de probité, fut choisi pour présider à cette enquête.

Il s'en acquitta avec impartialité, il reconnut la vérité, & fit un résumé qu'il présenta à la Cour, & que je rapporte ici.

« Que toutes les plaintes formées » n'étoient point de nature à être ju- » gées par le Conseil de la guerre ; que » Trenck avoit de tems à autre man- » qué à quelques Officiers, qu'il avoit » cassés de sa propre autorité ; que, » pour les satisfaire, il devoit leur payer » cent vingt mille florins ; que toutes » les autres dénonciations étoient mar- » quées au coin de la vengeance & de » la calomnie, & qu'elles n'étoient pas » suffisantes pour faire retenir à Vienne, » dans les liens d'un procès, un homme » qui étoit si nécessaire à l'armée ; que » d'ailleurs il convenoit de fermer les » yeux sur des minuties, en considé-

» ration de ses importans services ».

Trenck, mécontent de cette décision, & guidé par l'avarice & l'orgueil, ne voulut pas payer un seul florin; il prit la poste, & alla dans ses terres en Esclavonie : ce fut là justement la faute qui décida de son malheur.

Sa présence étoit nécessaire à Vienne, pour obtenir des avantages contre ses ennemis qu'il méprisoit trop, & qu'il regardoit déjà comme vaincus. Ceux-ci, au contraire, profitèrent de toutes les occasions; & par une voie tierce, on fit même entendre à la Souveraine, qu'excessivement dangereux lorsqu'il se croyoit offensé, Trenck avoit peut-être des vues pernicieuses en Esclavonie, où tout lui étoit dévoué.

Que faisoit alors mon cousin dans ses terres? il engageoit encore six cens hommes, avec lesquels il fit glorieusement la campagne dans les

pays

pays bas, & en Octobre 1746, il revint à Vienne. Il eſt notoire qu'à la concluſion de la paix avec la Pruſſe, ſon régiment fut mis ſur le pied de troupe réglée, & ſervit contre la France.

A peine fut-il arrivé à Vienne, qu'on lui annonça l'ordre exprès de l'Impératrice, de garder les arrêts dans ſa chambre.

Ici, il ſe rendit coupable du trait le plus imprudent de toute ſa vie; que tout homme ſenſé déſapprouvera, mais qui met encore dans un plus grand jour ſon caractère indocile, & donna des nouvelles armes à ſes ennemis.

Il fit atteler ſon plus bel équipage, quitta les arrêts de ſon autorité privée, & au mépris de l'ordre impérial, alla publiquement à la comédie, où la Souveraine étoit préſente.

Là, il apperçut dans une loge le Comte Goſſau, & un de ſes cama-

rades congédiés, qui étoient véritablement les principaux de ses accusateurs. Animé par la colère & par le desir de se venger, il court comme un furieux dans la loge, saisit le Comte Gossau, & veut le jetter dans le parterre, en présence de tout le monde; Gossau tire son épée & cherche à l'en percer; Trenck empoigne l'épée, se blesse à la main; tout le monde accourt & sauve Gossau, qui n'eût pu se défendre à coups de poing contre un si monstrueux géant. Après cela le Colonel des Pandoures reprend le chemin de sa maison, écumant de rage.

Alors il fut impossible à Marie-Thérèse de se déclarer en faveur d'un homme si téméraire. On le fit garder à vue, & ses ennemis profitèrent si bien de cette circonstance, que sous peu de jours il fut ordonné un Conseil de guerre.

A force d'intrigues, le Général

Lowenwald vint à bout de se faire nommer par le Conseil aulique, Président du Conseil de guerre & de l'enquête, & chargé de la séquestration des biens de Trenck. Celui-ci eut beau protester contre lui, ce même homme, qu'il avoit relancé à coups de pied, une année auparavant, dans l'anti-chambre du Prince Charles, resta son juge plénipotentiaire.

Alors on fit annoncer, comme je l'ai dit, que tous ceux qui auroient quelques plaintes, ou dépositions à faire contre le Colonel, Baron de Trenck, devoient se présenter, & qu'ils recevroient par jour un ducat pour les séances. On conçoit quel dut être le nombre des plaignans; il monta bientôt à cinquante-quatre, dont la majeure partie avoit mérité le fouet. Ils reçurent, dans l'espace de quatre mois, quinze mille florins pris sur les biens de Trenck. Le Juge lui-même

acheta la déposition de faux témoins ; & je déclare ici sur mon honneur, que le Comte Lowenwald m'offrit mille ducats, si je voulois trahir les secrets de mon cousin ; il me promit en outre de me faire promptement rentrer en possession de mon bien confisqué en Prusse, & une compagnie à l'armée.

On peut statuer d'après cela de quelle manière cette affaire fut conduite sous de pareils juges. Il est évident pour moi, & les actes de la révision du procès de Trenck le prouvent, qu'il fut fait à cette occasion plus de quarante faux sermens publics.

On reprocha en plein Conseil à Trenck que la bataille de Sorau avoit été perdue par sa faute. Il se justifia par le témoignage écrit de la main du Prince Charles, qui déclaroit que l'Officier d'Ordonnance, chargé de porter à Trenck l'ordre de marcher &

d'attaquer, s'étoit égaré, & qu'il ne l'avoit remis que quelques instans avant l'attaque. Cette preuve irrita si fort le Comte Lowenwald, qu'il s'emporta en paroles injurieuses contre le Prince Charles. Trenck, qui aimoit & honoroit son bienfaiteur, devint si furieux, qu'il prit à l'instant le Président à la gorge, l'enleva comme un tigre enlève un chat, le porta à une embrasure de fenêtre qu'il ouvrit, & l'auroit aussi précipité du quatrième étage, si on ne fût accouru à son secours. La garde entra, & Trenck fut conduit sur le champ à la maison de discipline militaire, & enchaîné comme un malfaiteur; il fut enchaîné précisément au même pied, qui peu de tems auparavant, avoit été fracassé pour le service de sa Souveraine, & qui n'étoit pas encore parfaitement guéri. On rapporta infidellement ce trait à la Cour, le jugement fut confirmé,

& depuis ce tems, Trenck fut forcé de paroître enchaîné comme un criminel, devant ses ennemis qui étoient ses juges. Que les témoins furent tous corrompus, c'est ce qui a été légalement démontré dans la révision du procès; mais comme il n'y avoit pas dans le protocole un seul article qu'on eût pu traiter au criminel, on inventa le stratagême suivant: j'offre d'en donner la preuve.

Une fille publique & maîtresse du Baron Rippenda, assesseur de ce Conseil de guerre, fut aussi corrompue, & fit serment qu'elle étoit la fille du Comte Schwerin, Maréchal-de-Camp au service de Prusse, & qu'elle étoit au lit avec le Roi de Prusse, lorsque Trenck prit le camp de Sorau, fit le Roi prisonnier avec elle, & leur rendit la liberté; elle nomma même le Baron Hilaire, son Aide-de-Camp, qui, disoit-elle, étoit alors présent.

Hilaire, qui par la suite épousa une Baronne de Tillier, & qui conséquemment étoit beau-frère de Trenck, se trouvoit justement à Vienne; on le confronta avec cette fille, & le mensonge parut au grand jour. Cet honnête homme n'en fut pas moins forcé de se rendre en prison; & là on lui offrit secrètement, pour le corrompre, de l'argent qu'il refusa; il y resta quelques semaines, & n'en sortit que quand ce fait honteux fut découvert par la révision du procès.

Cependant le peuple stupide continuoit à crier hautement que Trenck étoit un traître à la patrie, & moi-même, quoiqu'il soit mort depuis quarante ans, il m'a fallu entendre ce reproche déshonorant, se répéter parmi les sociétés de Vienne.

Autre ruse infernale du Comte Lowenwald: il avoit rédigé un faux protocole, ayant eu soin d'interdire à

Trenck toute communication avec ses amis, pour l'empêcher de se justifier & de découvrir la tromperie. Il choisit un jour que l'Empereur & le Prince Charles devoient aller chasser à Hollitzch. Son Conseil de guerre avoit déjà signé la sentence de mort, & les préparatifs pour la prompte construction d'un échafaud étoient déjà faits; son projet étoit d'aller alors chez la Souveraine lui faire signer le jugement, sous prétexte d'un danger imminent, si on ne mettoit pas promptement de côté un homme si dangereux pour l'Etat, & de faire exécuter la sentence pendant la nuit, avant que l'Empereur, qui connoissoit mieux Trenék, & qui avoit toujours été son protecteur, fût de retour.

Si ce projet avoit réussi, Trenck seroit mort comme un criminel, la noble Demoiselle Schwerin auroit épousé l'Aide-de-Camp du Comte de

Lowenwald, avec une dot de cinquante mille florins, tirée de la caisse de Trenck; & ses biens auroient indubitablement été partagés entre les juges & les plaignans.

Mais il arriva que le valet-de-chambre du Comte de Lowenwald, qui étoit quelquefois honnête homme, & qui avoit quelques relations avec une ancienne maîtresse de Trenck, lui confia tout le secret; celle-ci courut aussi-tôt chez le Colonel Baron Lopresti, qui étoit l'ami sincère de mon cousin, & qui fut, en cette occasion, son libérateur. L'Empereur & le Prince Charles furent informés de ce qui se tramoit; mais ils jugèrent à propos de ne rien ébruiter. La chasse de Hollitzch eut lieu au jour fixé; le Comte de Lowenwald parut devant la Souveraine, & la sollicita de souscrire la sentence, mais elle étoit instruite; l'Empereur revint inopiné-

ment le même jour, & l'abominable projet avorta. La fraude fut clairement dévoilée aux yeux de Marie-Thérèse; la prétendue Demoiselle Schwerin fut arrêtée : on ôta tout à Lowenwald, même le séquestre des biens de Trenck; & on ordonna une révision suprême du Conseil de guerre, & du procès de mon cousin, évènement dont on n'avoit jamais vu d'exemple à Vienne. Alors l'affaire prit une autre tournure.

On ôta les fers à Trenck, & il fut transféré à l'Arsenal, où on lui donna quatre chambres, un Officier pour garde, & toutes les commodités qu'il desira; on lui permit de prendre un Avocat, & de défendre sa cause. J'obtins moi-même, par l'intercession de Sa Majesté l'Empereur, la permission de le voir librement, & de l'aider en toute chose.

Ce fut à cette époque même que j

récemment échappé de la prison de Glatz, j'arrivai à Vienne ; & ce fut à l'instant où la révision du procès venoit d'être décidée & arrêtée, que le Comte Lowenwald voulut me corrompre, & m'engager à trahir mon cousin.

Le Prince Charles de Lorraine me chargea alors de dire sérieusement à mon cousin : « que son avarice étoit la » cause de toutes ces lenteurs, puisqu'il avoit refusé de payer douze » mille misérables florins, avec lesquels » on auroit congédié facilement tous » les plaignans ; mais que la chose » étant présentement à ce point, il » devoit choisir lui-même ses juges » pour la révision, ne point ménager » l'argent, & se tenir assuré de toute sa » protection ».

Le respectable Maréchal-de-Camp Koenigseck, Gouverneur de Vienne, fut nommé Président ; mais ce fut uni-

quement parce qu'il étoit un vieillard usé, tourmenté de la goute, qui ne pourroit assister à aucune séance. Le Comte S... fut Vice-Président. J'ai moi-même porté trois mille ducats que le Baron Lopresti me donna, contre l'intention de Trenck, à ce digne Conseiller, qui, en homme du métier, ne trouvoit jamais qu'il eût assez d'argent.

Les deux Conseillers Komerkansgy & Zetto, reçurent chacun 4000 écus d'avance, avec assurance du double si Trenck étoit absous, & ses accusateurs bannis du pays.

Les autres assesseurs de cette révision étoient peu importans; ils ne servoient que d'écho à la voix des trois premiers.

Il fut en conséquence dressé un contrat en forme, qu'un de ces Messieurs ratifia en secret.

On s'imagine aisément que l'affaire de Trenck prit encore une meilleure face. L'Avoçat Gérayer entreprit le

procès au criminel, & Berger le procès civil.

On commença par la ſoi-diſante Demoiſelle Schwerin : elle joua la folle ; donna des réponſes incohérentes à l'interrogatoire ; & lorſque Trenck inſiſta ſur une enquête plus ſévère, on dit qu'on l'avoit conduite au-delà des frontières.

Je la trouvai à Brunn, ſix années après cet évènement, lorſque Trenck étoit mort ; elle étoit mariée à un domeſtique ; elle m'avoua toute la fourberie, & qu'elle avoit été corrompue, pour jouer ce rôle, par le valet-de-chambre du Comte de Lowenwald, dont elle avoit reçu en récompenſe cinq cens florins.

A mon retour à Brunn, mon intention étoit de la faire dépoſer juridiquement ; mais ſon mari avoit commis un vol, ils s'étoient ſauvés tous deux.

Une ſi coupable ſcélérateſſe dans un

Juge auroit dû être publiée par un Héraut d'Armes, & consignée dans les papiers publics de Vienne.

Honte sur une Monarchie Chrétienne, si des hommes qui ont rendu d'aussi grands services à la patrie, que l'a fait mon cousin, sont sujets à de semblables traitemens ! Quel chemin doit donc suivre un honnête homme pour obtenir son droit ?

Au surplus, je prends ici toute la noble nation Hongroise & l'Univers à témoin, si effectivement les Pandoures de Trenck furent dans les guerres de ce tems une si méprisable troupe qu'on le soutient à Vienne. Depuis que ces Pandoures ont été convertis en un régiment réglé d'infanterie Hongroise, ils n'ont certainement pas détruit dans trente ans autant d'ennemis, conquis autant de villes, procuré autant de contributions, & fait autant de prisonniers que Trenck en faisoit dans une année.

Tous les services sont oubliés, & l'avenir est encore très-incertain. — La tactique de Trenck étoit différente de celle d'aujourd'hui.

Quelques-uns de nos Généraux modernes disent, lorsqu'ils se trouvent à quelque camp de plaisir, Trenck n'étoit qu'un Pandoure, & ce n'est que d'après les leçons de notre tactique actuelle, que son régiment eût pu devenir capable de servir. Ainsi soit-il. Mais je crois qu'on a très-fort regretté Trenck dans la guerre de sept ans, & certainement moins entendu parler des Pandoures, que quand leur formateur manioit à leur tête le sabre patriotique pour la gloire de l'Autriche, & qu'il manœuvroit sur le champ de bataille avec sa tactique pratique.

Je souhaite au Souverain beaucoup de Trenck en tems de guerre; car il est très-certain que la Couronne de Marie-Thérèse a été assez efficacement

défendue par les Pandoures aujourd'hui méprisés.

Nous passerons sous silence quelques autres chefs d'accusation, intentés contre Trenck, tels que la déposition de deux Officiers, qui lui imputèrent d'avoir fait mourir sous le bâton un certain Pandoure, nommé Paul Diack: j'allai exprès en Esclavonie, d'où je ramenai Paul Diack encore vivant, & avec lui quatorze autres témoins, qui déposèrent en faveur de mon cousin. On lui imputa même le meurtre d'un Froedler, Bijoutier à Vienne, qui fut trouvé étranglé. Bientôt après le meurtrier fut découvert, & roué.

Mais l'article capital de ce procès; celui qui le priva pour toujours de la grace & de la commisération de la vertueuse Souveraine, fut d'avoir violé la fille d'un meunier en Silésie; la personne l'affirma par serment, & il n'en fut pas tout-à-fait déchargé dans

la révision, parce qu'on lui avoit fermé toute voie de défense.

Mais deux ans après sa mort, je découvris aussi la vérité.

L'auteur de ce tour abominable fut le Major de Manstein, fils d'un de nos cousins-germains, auquel il avoit prodigué ses bienfaits, & qu'il avoit tiré de la plus profonde misère pour l'élever au rang de Major de son régiment, au bout de quatre ans de service.

Cet homme eut la bassesse de l'accuser faussement de ce crime, pour le tenir éloigné du régiment; & son motif, c'est qu'il avoit détourné de la caisse du régiment quatre-vingt-quatre mille florins, de concert avec le Quartier-Maître Frédérici. Dès que Trenck fut mort, on rejetta tout sur lui. Mais il est certain que cette fille du meunier étoit déjà la maîtresse de Manstein avant que Trenck l'eût vue. Ce coup de

maître réussit si bien, que Trenck disgracié fut condamné à payer comptant 8000 florins à cette fille, pour sa défloration, & 15000 florins d'amende à la caisse des Invalides; & enfin à une prison perpétuelle pour ce prétendu crime.

Il me resta, comme je l'ai dit, soixante-trois procès civils, & répétitions de ses accusateurs à terminer. Je les gagnai tous, & ces Messieurs furent condamnés aux frais de justice, & à la restitution des journées qui leur avoient été payées par le Général Lowenwald; mais ils étoient tous pauvres, conséquemment je perdis tout. De droit, Lowenwald auroit dû me tout rembourser. Cette somme montoit à environ quinze mille florins.

La majeure partie des autres articles criminels consistoient en ce qu'il avoit lui-même décapité des Pandoures rebelles, & cassé des Officiers sans con-

ſeil de guerre ; qu'il avoit acheté de ſes gens, & fondu des calices & des chapelets, maltraité quelques prêtres, point entendu de meſſe les dimanches, & tiré avec violence des malfaiteurs hors de certains couvents où ils s'étoient réfugiés. Il étoit facile à un partiſan qui commandoit une troupe indiſciplinée de ſe juſtifier de pareilles plaintes ; & les Officiers qu'il avoit bâtonnés derrière le front de l'armée, parce qu'ils s'y cachoient du feu des ennemis, ſe turent bientôt, dès que les témoins de Trenck oſèrent paroître devant la juſtice ſans la protection, ni de Lowenwald, ni de Weber. Ils diſparurent ſans bruit, mais ils ne travaillèrent pas moins ſous main étayés d'une puiſſante protection, pour parvenir à leur but, qu'ils atteignirent à l'aide du Confeſſeur de la Cour. Ce fut cet homme enfin qui rendit la meilleure

Souveraine insensible au sort d'un homme qui avoit prodigué son sang pour elle.

Lorsque j'eus abandonné mon dangereux cousin, comme on l'a vu au premier volume, & que, redoutant son ingratitude, ses autres amis l'eurent aussi déserté, toute la bande eut alors le champ libre. Son Avocat n'osa plus parler, la révision fut interrompue, & le 20 Août émana l'arrêt portant: « qu'il seroit gardé à perpétuité, comme prisonnier d'état, au Spielberg ». Mais ses biens restèrent pourtant en séquestre, & il n'en perdit point la propriété; il a même, jusqu'à sa mort, visé les comptes de ses receveurs.

Tels sont les principales circonstances du procès de Trenck, qui a fait tant de bruit à Vienne, procès dont il se seroit tiré avec honneur, sans la malheureuse avarice qui ne lui

permit pas de faire quelques légers ſacrifices pour aſſurer toute ſa fortune & recouvrer ſa liberté.

Il voulut ſe ſauver du Spielberg, il ne put y réuſſir. S'il avoit ſuivi mon plan, lorſque je lui montrois la route pour ſortir de l'arſenal de Vienne, il ne ſeroit pas mort en priſon, & je n'aurois pas été détenu dix ans à Magdebourg.

Non-ſeulement je n'ai rien hérité de ce qu'il avoit amaſſé à la guerre; mais il ne me laiſſa pas la moitié de ce qui me revenoit de plein droit de ſon père, & qui auroit dû reſter intact, quand bien même le fils ſe ſeroit rendu coupable d'un crime d'état, ce qui n'arriva jamais.

Cette hiſtoire de ma vie, imprimée tant à Vienne qu'à Berlin, avec la cenſure & le privilège accoutumé, ſervira à mes enfans de juſtification, pour l'honneur de votre nom, & de ſon-

dement, pour faire tôt ou tard valoir leur droit en Hongrie dans des circonſtances plus favorables. Là, où la force ſupérieure a décidé, & non les loix, la preſcription ne peut avoir lieu. Si le Souverain leur permet jamais la preuve légitime, alors ils rembourſeront aux acheteurs illégitimes le denier d'achat. La Cour ne perdra rien, & les poſſeſſeurs auront eu la jouiſſance de quarante années, qui monte à quelques millions; alors mes enfans feront les ſeigneurs légitimes de Pleternitz, de Preſtowatz, de Nuſtar, de Pakraz & de Belika, avec plus de cent trente villages.

Trenck hérita cent quatre-vingt mille florins de ſon père; il a eu occaſion d'acquérir un million, & je n'héritai pas de lui quatre-vingt mille florins. Voilà la preuve la plus évidente qu'on l'a volé.

Je vais maintenant raconter à mon

Lecteur, pour son édification, comment mourut au Spielberg le Chef des Pandoures.

Furieux de se voir injustement emprisonné, & son projet d'évasion manqué, voulant d'ailleurs, à quelque prix que ce fut, que le monde s'occupât de lui, Trenck, un beau matin, se portant très-bien, pria le Commandant de lui envoyer un Confesseur, qu'il vouloit charger de quelques commissions pour Vienne. « Saint François, » ajoutoit-il, m'est apparu, & m'a » révélé qu'il viendra le jour de sa » fête (dans trois jours) vers midi, » me conduire à la félicité éternelle ». On lui envoya un Capucin; Trenck le dépêcha à Vienne, & chacun rit de ce bizarre caprice.

Le lendemain, il dit : « Dieu soit » loué! présentement mon départ est » certain, car mon Confesseur est » mort, il m'est apparu ».

Cette nouvelle se confirma ; on apprit en effet que le lendemain le Capucin étoit mort.

Alors il convoqua tous les Officiers de la garnison de Brunn, se fit tonsurer & habiller en Capucin, prononça une confession publique, & un sermon d'une heure, & exhorta tous les auditeurs à la dévotion, & à mener une sainte vie : enfin, il joua le rôle du plus sincère pénitent. Ensuite les embrassant tous, il parla en souriant de la futilité des biens de ce monde, se mit à genoux pour prier ; delà, il alla dormir tranquillement. Le 4 Octobre il se leva, se mit à genoux & pria de nouveau. Ce même jour, vers midi, il prit sa montre en main, & dit : « Dieu soit loué ! la dernière heure approche ». Tout le monde rit encore de cet impudent fanatisme ; mais bientôt on s'apperçut que le côté gauche de son visage pâlissoit. Il s'assit à table, appuya sa tête sur ses

ses mains, & pria; il resta absolument immobile, les yeux ouverts; midi sonna, il ne remua plus; on lui parla, il étoit mort.

Alors on cria miracle par-tout le pays, & on dit que Saint-François étoit venu chercher le Pandoure Trenck, & l'emporter en paradis.

Mais voici le vrai mot de cette énigme. Je sais, à n'en pas douter, qu'il avoit le secret, & connoissoit la propriété de l'eau *toffane*, & il avoit résolu de ne plus vivre.

Il confia sans doute son projet au Confesseur qu'il envoya à Vienne, avec beaucop de bijoux & de lettres-de-change à remettre à différentes personnes (1).

(1) Je sais positivement qu'il a, ce jour-là, renvoyé une lettre-de-change de 200,000 fl. à un certain grand Seigneur qui lui devoit cette somme, & qui ne m'en a jamais restitué un denier.

Mais il étoit nécessaire aussi que le Confesseur fût mis hors d'état de commettre une indiscrétion, & l'on eut soin de lui administrer sa dose de poison en route, en sorte qu'il mourut avant son retour. Trenck prit lui-même ce poison, & savoit par conséquent le moment auquel il devoit mourir. Il ne joua donc ce tragique rôle que pour pouvoir, par la suite, disputer son rang aux autres Saints. Ne pouvant plus être le plus riche & le plus élevé de tous les hommes, il voulut qu'on l'adorât à son tombeau, bien assuré qu'il s'y feroit des miracles; car il avoit fait bâtir une chapelle, fondé une messe perpétuelle, & donné 6000 florins aux Capucins. Ainsi mourut dans la trente-quatrieme année de son âge cet homme extraordinaire, à qui la nature n'avoit refusé aucun de ses dons, qui fut le fléau des Bavarois (1); qui fit avec ses Pan-

(1) Je crois que ceux-là entr'autres feront encore long-tems avant de pouvoir dire dans

doures 6000 Prussiens prisonniers. Il vécut en tyran & en ennemi du genre humain, & mourut comme un *Saint Coquin*.

Je terminerai cet article, en disant librement & franchement tout ce que je pense de mon cousin & de sa destinée. Relativement aux particuliers qu'il a pillés pour s'enrichir, aux hommes innocens qu'il a immolés pour s'emparer de leur bien, ou quand ses fougueuses passions guerrières le dominoient; à beaucoup d'autres honnêtes gens dont il a fait le malheur, relativement à son propre père, âgé de quatre-vingt-quatre ans, à sa belle & vertueuse épouse, pour laquelle il n'eut jamais la moindre complaisance; relativement à moi-même & aux devoirs de la consanguinité & de l'humanité, il méritoit

leurs litanies : « *Saint Trenck priez pour nous* ».

vengeance, punition, & d'être banni de la société humaine.

Ce fut sous ce rapport une justice de le condamner au Spielberg; on a dû le rayer pour l'éternité de la liste des amis de l'homme & des gens de bien. Les traces des cruautés qu'il a commises sont encore journellement inondées de larmes, & les soupirs des malheureux pour lesquels il n'eut aucune pitié, s'élèvent contre lui. Sa mémoire doit être en horreur par toute la Baviere. Moi-même je serois tenté de maudire les cendres d'un homme qui ne vécut que pour lui, insensible aux larmes des affligés, qui traita avec une égale cruauté ses amis & ses ennemis; je le maudirois pour tous les maux qu'il m'a laissé en partage (1).

(1) Il faudroit aussi élever un poteau d'infamie sur la tombe de Lowenwald & de ses consorts, sur lequel il seroit représenté accouplé à un carcan avec sa Demoiselle

Mais dans la Monarchie Autrichienne, & chez la nation des Croates, il méritoit un mausolée, une épitaphe de reconnoissance, & des honneurs ; il devoit au moins être protégé par l'Etat pour lequel il a vécu sujet fidèle, utile, intrépide, infatigable, & dans lequel il est mort victime de l'envie & de la plus odieuse cupidité.

Schwerin, pour servir d'exemple, & être en horreur à tous ceux qui occupent le banc sacré de la Justice.

Fin de la vie de François Trenck.

HISTOIRE D'ALEXANDRE DE SCHELL, qui déserta de Glatz le 26 Décembre 1746, étant Officier de Garde, & me délivra de la prison; pour servir de supplément à l'histoire de ma vie.

AVERTISSEMENT.

UN Seigneur de Berlin, à qui je contai les aventures du Lieutenant Pruſſien de Schell, m'ordonna de les rendre publiques; ce que je fais d'autant plus volontiers, que je m'en rappelle parfaitement les principales circonſtances, qu'il me raconta à Aix-la-Chapelle, en 1776. J'ai perdu ſes lettres & poëmes; il ne me reſte que les trois que l'on va lire, avec le journal de notre voyage en Pologne, que j'ai placé dans le premier volume de mon hiſtoire.

J'ai peint fidèlement ses vertus & ses défauts, & si le froid misantrope dédaigne ces recits, en revanche l'originalité de son caractère fixera, je l'espère, l'attention du Lecteur moins rigoriste, qui sait pardonner à quelques foiblesses de l'humanité, en faveur de la bonté du cœur & d'autres qualités estimables.

Alexandre de Schell, dont l'histoire est étroitement liée avec la mienne, étoit natif du cercle de Souabe; sa mère étoit de la maison de Loweinstein, son père fut apprauvri par un procès malheureux ; c'est tout ce que je sais de son origine. Schell fils, celui dont je parle, entra au service de Prusse avec le régiment de Wirtemberg, que le Duc donna au Roi.

Mais en 1744, il fut mis dans le

régiment de garnifon de Mutschefal pour diverfes querelles, & autres écarts de jeuneffe.

On fait combien ces fortes de changemens font fenfibles à un Officier Pruffien, qui ne s'eft jamais fait foldat pour vieillir derrière les murs d'une fortéreffe, avec les invalides & les vauriens reconnus. Schell, qui dans le fond n'étoit pas un mauvais fujet, ne pouvoit qu'être fort mécontent de fon état, & Il n'afpiroit qu'après l'occafion favorable de déferter; il ne tiroit rien de la maifon paternelle, avoit beaucoup de befoins, vu qu'il étudioit beaucoup ; & d'un autre côté, fes paffions amoureufes & fa légereté, tenoient fa bourfe dans un état conftant d'épuifement.

On conçoit ce qu'il dut fouffrir, lorfqu'il fe vit à Glatz, réduit aux minces appointemens d'un Lieutenant de garnifon. Nulle confolation dans

le présent, nulle espérance pour l'avenir : il avoit donc résolu de s'évader de Glatz à la première occasion qui se présenteroit.

Il faut ajouter à cela que le Général Fouq..., Gouverneur de la Citadelle, le persécutoit, & pour la moindre faute le mettoit aux arrêts, sur-tout depuis que Schell avoit composé, sur la liaison amoureuse de Mademoiselle Fouq... avec le Major de place Doo, une satyre qui se répandit par-tout le pays.

Ce fut dans ce tems-là même, & au moment où il craignoit d'être arrêté pour dettes, que le Lieutenant de Bach lui proposa de me fournir des moyens de me sauver, & de se procurer à lui-même appui en me rendant service.

Son cœur étoit bon & compatissant, depuis long-tems mon sort l'avoit touché; mais dans la suite il m'a avoué que le motif principal qui le décida en

ma faveur, fut le désir de se venger du Général Fouq..., par ma délivrance.

Sans ces éclaircissemens, on seroit sans doute surpris de lire dans mon histoire, qu'un homme qui ne m'avoit jamais connu, qui ne m'avoit aucune obligation, se soit décidé à se sauver en plein jour, étant Officier de garde avec un prisonnier d'Etat, & à s'exposer à une mort infâme & certaine s'il eût été repris; disons aussi que jamais entreprise ne fut aussi imprudente ni aussi hardie.

Dès notre premier entretien l'amitié se forma entre nous. Nous fûmes trahis comme je l'ai raconté; un ami lui en donna avis, il pouvoit se sauver seul, mais il avoit promis de me mettre en liberté. D'ailleurs il réfléchit que n'ayant ni argent ni ressources, il alloit se trouver chez l'étranger dans la plus déplorable situation. Il ne manquoit pas de courage & de résolution

dans les grands dangers; inconsidéré par caractère, il se livroit toujours à son premier mouvement, & abandonnoit les suites au hasard; son honneur étoit engagé à me tenir parole; tous ces motifs réunis lui firent prendre la résolution désespérée de mourir avec moi, ou de me sauver. Il affronta intrépidement le danger, conserva sa présence d'esprit, & avec son aide j'exécutai une entreprise, qui, parce qu'elle a réussi, fut plus admirée que blâmée.

Du moins je n'ai jamais retrouvé un autre homme qui ait osé faire pour moi ce qu'il a fait.

Dans notre voyage de Thorn à Vienne, nous passâmes par Warsovie, où nous séjournâmes. Schell me quitta dans l'après-dînée, & rentra tard à notre logis, mais sans me dire un mot de ce qu'il avoit fait.

Le lendemain, nous allâmes à Kra-

covie, c'étoit juſtement la Foire;
comme le cheval de Schell boîtoit,
je pris le parti de le troquer : « puiſque le cheval ſera à toi, lui dis-je, il eſt juſte que tu payes de ta bourſe ce qu'on nous demandera de retour ». Pour toute réponſe mon homme éclate de rire, tire de ſa poche ſa bourſe vide, & dit : « tout mon argent eſt reſté ſur le billard à Warſovie, quand mon cheval ne pourra plus marcher, je te ſuivrai bien à pied, je n'ai beſoin ni d'argent, ni de lui ».

Je fus ſurpris de ce trait de légéreté. Que faire ? Je payai pour l'échange de ſon cheval, & nous arrivâmes à Vienne ; mais voici bien un autre malheur, ſon cheval, qu'il avoit juſtement occaſion de vendre 200 florins, ſe pendit par ſon licol au ratelier.

Il n'y avoit pas encore un mois que nous étions à Vienne, lorſque je fus aſſez heureux pour le faire entrer pre-

mier Lieutenant dans le régiment de Pallavicini, par la protection du prince Charles de Lorraine, auquel mon cousin le recommanda; ce régiment étoit en Italie, & destiné à faire le siége de Gênes. J'équipai Schell, je lui donnai de l'argent, & le fis partir. Quelque tems après, lorsque je le croyois déjà rendu à sa destination, je reçus de lui une lettre fort laconique, datée de Gratz, par laquelle il me mandoit: que le sort lui avoit joué un nouveau tour, qu'il avoit perdu tout son argent, sa montre & son équipage; que si je ne pouvois pas lui prêter encore une fois la main, il vouloit aller chercher fortune au loin. Je venois de recevoir des fonds de Berlin, je lui envoyai 500 florins, avec lesquels il arriva enfin à sa destination. Mais cet argent ne prospéra pas plus entre ses mains; il en emprunta d'un de ses amis pour jouer, puis

il osa toucher aux fonds de la compagnie; puis, ne trouvant point d'autre expédient pour se tirer d'affaire, il déserta avec un Fourrier. Ce qui aggrava encore plus sa faute, c'est qu'il passa au service d'une puissance contre laquelle on étoit précisément en guerre. Il me donna avis du ton le plus léger du monde, qu'il servoit actuellement à Gênes en qualité de Caporal. Cette équipée de Schell fit beaucoup de tort à tous les Officiers Prussiens qui vinrent après lui chercher du service en Autriche; mais une réfléxion de ce genre ne pouvoit jamais lui venir en pensée.

Heureusement pour lui j'eus occasion de le recommander à l'Ambassadeur de Venise à Vienne; je lui envoyai quelque argent, & je fis tant, que dans l'espace de quelques mois, il fut fait Officier. Mais il quitta encore ce service la même année, pour

s'engager ſimple ſoldat à Modêne; il m'en donna également avis, & me pria de l'aider. M. le Baron Lopreſti, dont j'ai ſouvent parlé dans mon hiſtoire, y avoit des amis, je parvins encore à procurer à Schell une place d'Officier; je l'équipai de nouveau; & il fut alors obligé de prendre le nom de *Leſch* pour ſa ſûreté.

Triſte ſort! lorſqu'un homme eſt forcé de cacher ſon nom de famille pour oſer ſe préſenter parmi les honnêtes gens. C'eſt ce qui arriva à Schell, qui dans le fond étoit un garçon bon & ſenſible, mais la paſſion du jeu & ſa légéreté l'écartèrent du véritable chemin de l'honneur, & le firent errer dans le monde comme un vagabond. Le voila donc, grace à moi, Lieutenant à Modêne, où il étoit généralement aimé & eſtimé, & où il avoit prit la ferme réſolution de ne plus jouer, & de mener une vie moins

diſſipée. Il auroit peut-être exécuté ſon plan de réforme, mais la fortune ſe mêla de la partie, & anéantit ſes bons projets.

L'Impératrice Reine envoya quelques Officiers de ſon armée à Modêne, à la réquiſition du Duc, pour inſtruire les régimens dans les nouvelles manœuvres militaires; malheureuſement il ſe trouva dans le nombre deux Officiers du régiment de Pallavicini. A peine Schell en fut-il informé, que craignant d'être découvert, ce qui ſeroit infailliblement arrivé, il déſerta encore une fois de Modêne, & ſe fit ſimple ſoldat au ſervice de Sardaigne, dans le régiment ſuiſſe de Souter. Il m'écrivit encore ce nouveau changement, mais j'étois alors enfermé à Magdebourg, où je ne pouvois plus lui être utile, ni à moi-même. En Décembre 1763, lorſque je quittai ma priſon pour paroître de nouveau ſur

le théâtre du monde, je fis chercher mon ami à Modêne, & je ne pus apprendre ce qu'il étoit devenu.

En 1779, me trouvant à Vienne, dans la société de l'envoyé de Sardaigne, le hasard m'y fit rencontrer le Capitaine Renard du régiment suisse de Souter. On parla de plusieurs Officiers Prussiens que la fortune avoit maltraités; & Renard fit l'éloge d'un certain Lesch, qui servoit dans sa compagnie en qualité de Secrétaire Fourier. Après différentes questions, je vis que ce ne pouvoit être un autre que mon ami Schell; je lui écrivis sur le champ, & je reçus une réponse qui mérite d'être connue.... Je lui fis passer de l'argent, mais il me le renvoya, en m'apprenant qu'il n'avoit pas besoin de secours, qu'il avoit renoncé à toute vanité, qu'il vivoit tranquille des revenus de son emploi, du produit de ses leçons de langues, de dessin & de

musique, & de ses ouvrages en broderies, ce qui lui procuroit beaucoup plus que son nécessaire ; qu'il étoit aimé, estimé, recherché & bien portant, qu'il avoit appris à économiser, & qu'il ne changeroit pas sa situation contre la fortune la plus brillante ; enfin, que désormais il ne recevroit plus rien de moi, que j'avois assez fait pour lui, que je devois à présent songer à moi-même. Touché de sa manière de penser actuelle, je lui fis par la suite différentes propositions pour améliorer son sort ; mais il persista dans sa résolution, content de son sort à Alexandrie sa garnison, & ne désirant rien, que de me voir encore une fois dans sa vie.

En 1772, lorsque j'étois à Aix-la-Chapelle, je fus étonné de le voir un beau matin entrer dans ma chambre. Tout lecteur sensible s'imaginera aisément quelle fut ma joie. Il venoit à

pied de l'autre bout de l'Europe à Aix-la-Chapelle pour me voir..... Il me conta ſon hiſtoire en détail, mais j'en ai oublié la plus grande partie; on en auroit pu faire un fort joli roman.

La volupté étoit l'unique but de ſa vie; elle avoit beaucoup de part à ſon amour pour l'Italie. Dans la ſeule vue de ſe procurer des relations avec les plus jeunes & les plus jolies perſonnes du beau ſexe, il avoit appris à broder en or, & à faire tous les ouvrages de femmes; il leur enſeignoit auſſi pluſieurs langues, faiſoit agréablement des vers; autant de talens qui le rendoient cher aux belles de ce pays, où il avoit en effet paſſé les quinze dernières années de ſa vie dans un enchaînement de plaiſirs & d'heureuſes aventures.

Il reſta quatre mois entiers chez moi, pendant leſquels il s'amuſa à inſtruire mes enfans de la manière la plus

agréable, & se gagna l'affection de tous ceux qui le connurent; mais il aimoit la vie paisible & retirée, il étoit réellement devenu un homme plein de raison. Son esprit autrefois si éveillé, avoit perdu sa vivacité; distrait, rêveur, il prenoit rarement part à la conversation. Son unique occupation étoit de lire, ou de se promener d'un bout à l'autre de sa chambre avec l'air de la plus profonde mélancolie. Je remarquai bientôt aussi que chez moi le tems lui paroissoit long, & qu'il aspiroit à retourner à Alexandrie.

Un mois après qu'il fut arrivé à Aix-la-Chapelle, comme il se promenoit plongé dans ses rêveries, il tomba dans les fossés de la ville, & se démit l'épaule; on fut obligé de le rapporter à la maison.

Je remarquai en cette occasion sa fermeté & sa patience. Il ne laissa pas échapper une seule plainte. Quand il

fut guéri, il fit quelques poésies, mais qui n'étoient plus comparables à celles qu'il composoit dans le feu de sa jeunesse. Lorsque j'examinois & les traits de son visage & sa démarche, je ne pouvois me défendre de l'idée que bientôt mon pauvre Schell perdroit la tête.

Il s'en appercevoit bien lui-même, mais il avoit, me disoit-il, un peu de poudre propre à prévenir ce malheur, aussi bien que toutes les infirmités de la vieillesse, & avec laquelle on pouvoit braver les destins contraires.

Quant à ses autres dispositions, il étoit encore le même. Si je lui avois dit : Schell, il faut que tu me venges, un Souverain m'a offensé. Je suis sûr qu'il seroit allé à Potsdam, sans autre réflexion, & qu'il auroit commis le plus grand des attentats. D'ailleurs, il ne croyoit point à l'immortalité de l'ame, & conséquemment il ne craignoit nullement la mort.

Il me montra les cicatrices de quatre blessures, dont quelqu'unes lui avoient été faites à mon occasion. Dans toutes les affaires qu'il avoit eues, il avoit toujours été blessé. Il s'étoit cassé deux pieds & un bras par accident, grace à ses éternelles rêveries qui le conduisoient en plein jour au bord d'un fossé, ou de quelqu'autre précipice. Il mettoit fort légèrement l'épée à la main, & rioit quand il alloit se battre.

L'histoire de ses amours étoit vraiment intéressante. Je regrette aussi que ses écrits, tant physiques que moraux, ne me soient jamais tombés dans les mains, & qu'ils aient été enterrés avec lui. Il avoit fait des progrès dans l'anatomie, mais uniquement pour découvrir s'il y avoit en lui quelque chose d'immortel, & expliquer, s'il eût été possible, le mouvement de la machine, & le jeu de ses passions,

ſans avoir recours à un principe métaphyſique.

J'eſpérois le garder encore quelque tems chez moi, mais ſon congé du régiment tiroit à ſa fin, & il vouloit mourir a Alexandrie. Un jour je m'apperçus qu'il étoit plus taciturne & plus abattu que de coutume; le lendemain matin, je trouvai la lette ſuivante ſur mon bureau, & Schell étoit parti.

MON AMI,

« Vous avez beaucoup d'enfans, ſans compter ceux que vous pourrez encore avoir. Vous êtes heureux par la poſſeſſion de la plus aimable des femmes! Je vous ſuis à charge ici. Vous n'êtes pas en état de faire de la dépenſe pour moi, & je penſe trop bien pour abuſer de votre amitié. Le devoir paternel eſt aujourd'hui le plus ſacré pour vous. Je ſuis ſatisfait de vous avoir vu

heureux, & de vous quitter bien portant ».

«Probablement nous ne nous reverrons plus; n'ayez point d'inquiétudes sur mon sort, je n'ai besoin de rien, & je trouve à Alexandrie tout ce qui fait mon bouheur. Votre présence seule m'y manque, mais il faut que je m'en prive; je ne veux plus vous occasionner le plus léger sacrifice ».

» Des hommes pervers vous ont ravi votre fortune; s'il existe un Etre suprême, qui se mêle de notre sort, il doit vous soutenir, vous récompenser & vous conserver votre chère famille. S'il n'en existe point, nos vertus & nos travaux sont perdus pour une vie future; mais alors la récompense est dès ce monde dans notre propre cœur. L'on en ttouve bien peu de la trempe du vôtre. Conséquemment vous êtes heureux en vous même, & en dépit du sort».]

Vous

« Vous ne me devez plus rien ; vous avez plus fait pour moi que n'exigeoient la reconnoiſſance & l'amitié ».

« Je vous ai ſauvé de Glatz ; vous auriez peut-être moins eu à ſouffrir par la ſuite, ſi je ne m'étois pas alors trouvé près de vous ; je le fis auſſi plus par reſſentiment contre le Roi, contre Fouq..., que par le deſir de vous obliger. Mon entrepriſe ne fut donc pas purement l'effet de la compaſſion & de l'amitié. Mon intérêt fut de la partie ; j'étois dénué de tout appui, & honteux de vivre mépriſé dans un régiment de garniſon ».

« Je ne me repens point de tout ce que j'ai fait dans ma vie. Je n'en ſuis devenu que plus ſage & meilleur ; je crois que vous penſez comme moi ; je ſuis content du préſent & indifférent ſur l'avenir ».

« Ecrivez-moi, ſi l'on vous rend juſtice quelque part. Votre fils Joſeph a

toutes les qualités pour devenir un grand homme, étant dirigé par vous. Cette perſpective m'a fait beaucoup de plaiſir, & elle doit vous charmer. Dites à votre reſpectable épouſe que je l'honore, que je la remercie de tous ſes bienfaits, & que je la félicite d'avoir choiſi un mari qui connoiſſe ſon mérite. Au moins, vous êtes encore heureux de ce côté; par conſéquent vous n'avez pas lieu de vous repentir d'être dans ce monde ».

« Au premier mal phyſique que je reſſentirai, je vous adreſſerai ma dernière lettre, après quoi je ceſſerai d'exiſter, parce que je ne veux plus ſouffrir. Vous devez vivre auſſi longtems que vous le pourrez pour vos enfans. C'eſt en cela ſeulement que je vous plaindrois, s'il vous arrivoit un malheur ».

« Ne ſoyez pas inquiet ſur les frais de mon voyage, j'ai encore la montre

que vous m'avez donnée, avec les six louis que je devois payer au tailleur pour mon habit, & mes pieds me rendront encore le même service qu'ils me rendirent il y a trente ans dans notre voyage de Pologne ».

« Je vous laisse le journal de ce singulier voyage, que j'avois conservé pour vous rappeller les évènemens qui méritent d'être placés dans l'histoire de votre vie ».

« Portez-vous bien, & tenez-vous le plus que vous pourrez éloigné de la Cour & des affaires publiques, où votre intrépide franchise vous occasionneroit peut-être de nouvelles adversités. Quittez aussi Aix-la-Chapelle, si vous pouvez ; les Moines sont déchaînés contre vous. Les hypocrites trouveront toujours occasion de vous y nuire, & ils parviendront à vous priver, dans votre vieillesse, du repos que vous avez mérité. Je tremble

pour vous, parce que je connois votre courage ».

« Songez, je vous prie, à devenir un peu plus économe, & à agir moins noblement envers le monde ingrat. Je vous invite à jouir enfin prudemment».

« Que le paſſé ſoit pour vous une leçon qui vous guide pour l'avenir. N'eſpérez plus rien de ces Princes inſenſibles, & ne haſardez plus rien pour l'honneur de leur être utile. « Je m'en tiens à ma vertu ». Que ce ſoit là votre deviſe ».

« La majeure partie de notre carrière eſt terminée. Tous les deux nous ceſſerons bientôt de vivre; mais nous connoiſſons la mort l'un & l'autre, & nous irons au-devant d'elle d'un front ſerein. Auſſi long-tems que je vivrai, je ſerai prêt, dans tous les inſtans, comme je l'ai toujours été, à mourir pour défendre votre vie ou votre honneur outragé ».

« C'eſt dans ces ſentimens, & avec la plus vive reconnoiſſance que s'éloigne aujourd'hui de vous celui qui ſera juſqu'au dernier ſoupir »,

Votre ami, ALEXANDRE DE SCHELL.

Je fus, comme on peut le croire, extrêmement ſenſible à cet adieu, ſur-tout ne voyant aucun moyen de faire parvenir à mon ami l'argent néceſſaire pour ſa route. Peu de jours après cet évènement, je fus obligé d'aller à Vienne. Arrivé à Francfort, je rencontre par haſard dans la rue l'honnête Schell, qui attendoit là des nouvelles de ſes parens. Nous reſtâmes encore deux jours enſemble, & je fis tout mon poſſible pour le diſſuader de partir. J'eus beaucoup de peine à lui faire accepter vingt louis d'or, avec leſquels il pût ſe rendre plus commodément à ſa deſtination. Alors nous nous dîmes

adieu, le dernier adieu, & nous nous séparâmes.

Environ trois semaines après, je reçus à Vienne la lettre suivante de lui.

MON AMI,

« Vous me forçates d'accepter, à Francfort, vingt louis d'or qui appartenoient à vos enfans, & dont le sacrifice vous a probablement gêné. Mais puissiez-vous, homme vertueux, pour récompense de votre bienfait, participer à la sensibilité & au plaisir que ces vingt louis ont excités dans la chaumière d'un pauvre paysan! Puissiez-vous aussi ressentir l'effet des bénédictions qu'un vieillard de quatre-vingt-deux ans, prêt à expirer de faim, avec sa femme & le reste de sa famille, vous a souhaitées, les yeux élevés au ciel, lorsque son enfant Schell, qu'il croyoit perdu, est tout-à-coup

entré dans sa cabane couverte de mousse, & leur a apporté à tous du secours & de la consolation ».

« Mon très-cher Trenck ! si ma plume pouvoit vous peindre cette scène comme je l'ai vue, vous ne la liriez pas sans attendrissement Depuis vingt-quatre ans mes parens n'avoient reçu aucunes nouvelles de moi ; ils me croyoient mort. Je savois qu'ils avoient été ruinés par un procès à la chambre Impériale, & je ne voulois pas leur causer des inquiétudes, en leur apprenant mes malheurs. Mon père m'avoit banni de son cœur, après que j'eus si légèrement quitté le service de Prusse, & lorsqu'il apprit que mon nom avoit été affiché à la potence de Glatz. Ma mère m'avoit pleuré, & la triste position de ses autres enfans avoit effacé de son souvenir celui qu'elle avoit autrefois envisagé comme le soutien futur de sa vieillesse & de sa maison.

J'ai trouvé ma ſœur aînée paralytique depuis douze ans, & mourant de faim dans ſon lit ; la cadette à l'eſprit égaré ; on eſt quelquefois obligé de l'attacher. Mon frère aîné qui etoit parvenu juſqu'au grade de Major au ſervice dé Pruſſe, fut caſſé à cauſe de mon aventure de Glatz, & ſert actuellement en Dannemarck ſous un autre nom, en qualité de Caporal. Mon vieux & brave père, vêtu de lambeaux, étoit aſſis hydropique dans un fauteuil, & ma mère agée de ſoixante-dix ans faiſoit l'office de ſervante, de garde-malade & de pourvoyeuſe de toute la maiſon. Au moment que j'arrivai, il y avoit déjà quelque jours qu'ils n'avoient tous que du pain ſec pour toute nourriture, attendu que le mois tiroit à ſa fin. Vous ſaurez que le Prince qui les a ruinés leur fait une penſion de neuf florins par mois, pour laquelle ils ſont tenus de le re-

mercier avec respect & tremblement & de prier pour lui. Ils n'avoient point de bois; ces bonnes vieilles gens étoient assis moitié nuds, tous ensemble pour s'échauffer; & à l'instant même qu'ils parloient de leur fils perdu, & qu'ils s'exhortoient à souffrir avec patience, j'entrai dans la cabane, je me fis connoître, & je les secourus ».

Oh! Dieu! comment peindre ce moment!... Frappé de leur profonde misère, je restai muet, & tout le monde resta muet. Aussi-tôt je jetai vos louis d'or sur la table ... Mon fils, dit ma mère, sont-ils à toi? oui, ma mère, je les ai acquis honorablement, & je vous les apporte pour vous aider. La surprise & la joie se peignirent sur tous les visages. Le vieillard étoit baigné de larmes paternelles, & la mère sanglottoit pendue à mon col. La paralytique demandoit un bon dîner, & la

folle faisoit des sauts & des cabrioles sans savoir pourquoi ».

« Lorsque nous fûmes tous revenus de notre étonnement, & que je leur eus conté ce quils devoient savoir de mes aventures, on commença à préparer & à rôtir. Nous nous mîmes à table, & j'eus le plaisir, mon très-cher ami, de régaler, avec votre argent, mes parens languissans de besoin, sur le bord du tombeau, & de changer en sincères bénédictions la malédiction paternelle ».

« C'est à vous seul que je suis redevable de ce jour, le plus brillant de ma vie; car, sans votre argent, je ne serois pas retourné à la maison de mon père; mais aussi, si je n'avois pas vu cette scène, je serois mort sans soucis & indifférent. J'ai maintenant une raison pour continuer de vivre. J'ai des parens à nourrir, ils ont be-

ſoin de moi. Je cours à Alexandrie ; j'ai occaſion de leur gagner le néceſſaire, & ce n'eſt que d'aujourd'hui que je commence à être content de la vie ».

« Je ne vous marque point où j'ai trouvé cette famille infortunée. Vous pourriez me priver de la ſatisfaction de travailler pour elle ; je connois votre cœur bienfaiſant, & vous n'avez rien de ſuperflu à donner : mais vous le ſaurez, & vous prendrez ma place, afin que je puiſſe mourir ſans regret, quand je ſentirai ma fin s'approcher, ou quand je ne ſerai plus capable de les ſubſtenter. J'ai reſté neuf jours à la maiſon ; trois louis d'or entiers ont été employés à nous réjouir : j'en laiſſai hier quinze ſur la table, avec ma montre & nne lettre, comme je fis à Aix-la-Chapelle en vous quittant. Ainſi, je me ſuis épargné un adieu douloureux ».

« Je marche donc à pied vers Alexan-

drie, avec sûrement plus de courage qu'Alexandre, lorsqu'il marcha à la tête de son armée victorieuse vers Babylone. Jamais vingt louis d'or ne furent dépensés à des usages plus sacrés que ceux que vous me donnâtes à Francfort. Je n'ai plus désormais qu'un seul but, & Alexandrie & mes talens, je l'espère, me suffiront pour le remplir. Mes pauvres parens ont apprit à se contenter de peu. L'argent est donc, mon ami, une chose précieuse » !

« Portez-vous bien, mon cher Trenck, Si tôt ou tard vous retournez dans votre patrie, après votre long exil, je vous souhaite des richesses, pour pouvoir rendre vos parens heureux; si vous pouvez faire du bien aux enfans de Waldow, rappeliez-vous ce que je vous dis dans la forêt de Hammer, lorsque vous vouliez vous venger d'un beau-frère insensible, ou peut-être seulement timide. Que Dieu daigne

vous accorder cette douce & religieuse satisfaction ! Je vois pour vous encore un avenir exempt de nuage & j'honore votre ame bienfaisante. Ne m'oubliez pas. Je vous écrirai, si j'ai besoin de quelque chose. Vous, écrivez-moi seulement tous les ans, & m'apprenez la situation de vos affaires ».

« Cette lettre partira d'Ulm, quoique je l'aie écrite en Suisse, & un ami la mettra là à la poste. Puisse votre vertu, vous préserver de nouvelles adversités, & que Dieu ou les hommes vous récompensent ! Je vivrai & je mourrai »,

Votre reconnoissant, & sûrement votre plus fidèle ami,
ALEXANDRE DE SCHELL,
Secrétaire du régiment de Souter, au service du Roi de Sardaigne, à Alexandrie.

Depuis cette lettre, j'en reçus quelques autres du même ſtyle. Dans la derniere, il me marquoit qu'une vieille Dame lui avoit donné cent cinquante ducats, par ſon teſtament. Sa joie étoit inexprimable depouvoir envoyer cette ſomme à ſes parens encore vivans... Mais j'ai perdu ces lettres, qui, d'ailleurs, ne ſerviroient qu'à alonger ſon hiſtoire.

Après deux années de ſilence, je reçus la lettre ſuivante.

Schell expirant à ſon ami Trenck.

« Quand celle-ci vous parviendra, je n'exiſterai plus. Je touche au terme de ma vie, très-cher ami! Jamais perſonne n'a quitté le monde auſſi tranquillement que je le quitterai dans quelques heures, après que je vous aurai encore offert, avec toute la préſence d'eſprit dont je ſuis capable, ce dernier témoignage de ma vive reconnoiſſance ».

« Les dernières années de ma vie ont été parfaitement heureuses. J'avois presque oublié que mon nom de famille étoit Schell, depuis quarante années que je porte celui de *Lesch*, & que j'ai renoncé sans regret à tout autre titre honorifique ».

« Je vous ai vu heureux, mon ami, & je vous laisse content & paisible. Il y a deux ans que mon père & ma mère sont morts ; j'ai joui du bonheur de leur procurer le nécessaire, & même le superflu dans leurs derniers jours. Ma sœur paralytique mourut il y a six semaines, & la pauvre folle n'a besoin de rien, elle vit joyeuse aux Petites-Maisons ».

« L'amie qui possédoit mon cœur vient d'épouser un jeune homme qui la chérit. Qu'elle soit heureuse ! Je suis incapable de jalousie ».

« En ce moment même je suis tourmenté des douleurs de la pierre,

jointes à la consomption, qui m'ont changé en un squélette vivant. Mon Médecin a observé les symptômes certains de ma prochaine destruction ; je les sens moi-même, & dans quelques jours ou dans quelques heures je cesserai de souffrir ».

« Vous savez ce que je porte sur moi dans cette vue, depuis plusieurs années. Ce médicament est plus sûr, & tourmente moins que ceux des médecins ».

« Puisque je n'ai plus rien à espérer ni à perdre, ce sont ici les dernières lignes de votre ancien & sincère ami. Mon ame mourante vit encore dans vous, & je ne mourrai pas tout entier puisque je vous laisse sur la terre. Mes dernières pensées pour vous sont fixées sur cette feuille !... Elles s'envoleront de mon cerveau, comme un songe, à l'instant de ma dissolution !... Suivez-moi, le plus tard que vous pourrez, cher ami » !

« La réputation, l'honneur, la postérité, sont pour moi des choses absolument indifférentes; Je meurs inconnu, & mon nom s'éteindra avec moi. Gardez-vous des prisons de Glatz & du Spielberg; il n'existe plus de Schell pour vous. Je ne laisse après moi personne qui ait besoin de votre secours, & que je sois obligé de vous recommander. Non, mon ami, je ne suis plus rien pour vous; la sensibilité de votre cœur, si je la pouvois partager, ne feroit que me causer d'inutiles regrets, & troubler la douceur de ce dernier adieu. Riez donc au contraire. Que ce fou de Schell vous égaye encore à ses derniers momens; il a ri sur le théâtre du monde au milieu de ses jeux les plus tragiques; il les quittera de même en riant, & le rideau tombera pour toujours ».

Le sommeil s'empare déjà de tous mes sens, mes yeux veulent se fermer,

mon ame tend au repos; je dormirai bientôt, je dormirai sans rêver, & je ne me réveillerai plus pour rêver en veillant. Oh! Trenck! ma dernière pensée est toujours amitié, reconnoissance & vœux sincères pour votre prospérité.... Ainsi meurt.

ALEXANDRE autrefois DE SCHELL, aujourd'hui LESCH à Alexandrie.

Le 24 *Mai* 1776.

Aussi-tôt que j'eus reçu cette lettre; j'écrivis au régiment, & on me répondit, qu'on l'avoit trouvé mort dans son lit le 26 Mai, avec des lettres d'adieu à son Colonel & à ses amis, qui tous le regrettoient. Son Capitaine avoit fait une collection de ses odes érotiques, & de ses satyres en langue Italienne, qui peut-être paroîtront tôt ou tard sous un autre nom, & feront sûrement honneur à quelque Auteur ignorant.

Qu'il repoſe en paix, l'aimable Schell ! il avoit mérité un meilleur ſort ; car ſes foibleſſes de jeuneſſe n'ont jamais fait tort qu'à lui-même.

Jeune homme, qui lis cette hiſtoire, tremble au premier pas qui te détourne du chemin, que ce tableau terrible reſte ſous tes yeux.

Le précipice dans lequel Schell eſt tombé, eſt auſſi ouvert pour toi, & avec de l'eſprit & les plus heureuſes diſpoſitions, il devint ſexagénaire, ſans avoir pu s'en retirer.



Excuses & réparations d'honneur à tous ceux que je puis avoir offensés dans mes Ecrits (1).

Si tacuisses Philosophus mansisses.

Ce n'est pas la crainte de déplaire encore à des hommes pervers ; ce n'est pas le danger d'être persécuté par les cabalistes de Cour ; ce n'est pas le soin d'éviter les piqûres des guêpes, s'il m'arrivoit encore de déranger leurs nids, ou celles de nos judicieux critiques, qui motivent aujourd'hui

(1) Nous ne traduisons point ici en entier ces excuses de M. le Baron de Trenck, excuses beaucoup pires que l'offense, & qui ne sont autre chose qu'une satyre fort vive & personnelle contre ses principaux ennemis, entr'autres contre les Jésuites ; nous nous contenterons d'en rassembler quelques pages, prises çà & là.

ces excuſes, & réparations d'honneur.

Je me propoſe un but plus ſérieux & plus conforme à la raiſon ; je veux laiſſer repoſer ma plume ſatyrique, & jouir déſormais d'une tranquille indépendance ; je veux terminer querelles & procès, dans leſquels les ennemis de la vertu & mon intégrité m'ont enlacé ; vivre enfin plus agréablement pour moi-même, & ne plus être ſeul contre tous, ou contre la multitude.

Je crois avoir préſentement aſſez écrit, tant pour le monde qui penſe, que pour moi-même.

Si la ligue que j'ai ſoulevée contre moi étoit celle des honnêtes gens & des gens d'eſprit, oh ! l'eſſaim de mes ennemis ne feroit certainement ni auſſi gros, ni auſſi puiſſant, ni auſſi méchant, ni auſſi irréconciliable, que celui qui vient encore m'aſſaillir.

Je recule en tremblant, quand je réfléchis à l'abîme dans lequel ma témé-

rité, ou plutôt mon intrépide droiture auroit pu me précipiter; les épées & les poignards ſont encore tirés contre moi.

Cependant les honnêtes gens claquoient des mains à chaque écrit qui ſortoit de ma plume; ils me félicitoient, mais tout en reſtoit au ſouhait, & j'étois abandonné à moi-même, ſans le plus léger appui. Ainſi mon travail a dû me devenir inſipide, d'autant que la victoire ſur de pareils ennemis ne rapportoit par elle-même ni honneur, ni profit.

Cette réflexion m'a enfin engagé à ceſſer d'écrire. Qu'un autre Moraliſte prenne ma place, qu'il faſſe autant que j'ai fait, & qu'il ſe tire comme moi des mauvais pas; alors notre patrie ſe réveillera bientôt de ſon aſſoupiſſement, apprendra à connoître la force de ſon génie, à ſe dégager des groſſiers préjugés, & à devenir féconde en

vertus, & en grandes qualités. Nous ferons tous meilleurs chrétiens, par nos œuvres, lorsque nous réunirons le catéchisme de l'Etat avec celui de la religion pure ; nous saurons mépriser le fanatique oisif & falsificateur des mœurs, & faire honneur à l'ancien caractère de probité Allemande.

J'ai travaillé de toutes mes forces, & peut-être avec plus d'ardeur que la position de mes affaires ne le permettoit à ce but glorieux & préjudiciable aux seuls imposteurs ; c'est une chose faite, & je ne puis m'en repentir. Mais voici ma sincère & volontaire confession publique, en faveur de laquelle j'attends avec confiance mon absolution, sans que je redoute aucune excommunication, étant sous la protection de la vérité & du patriotisme Allemand.

Comme, d'après cette ferme résolution, on peut, dès à présent, m'envisa-

ger comme un écrivain expirant, & comme un pécheur repentant, j'offre ici la main en ſigne d'une réconciliation fraternelle à tous ceux qui, dans leur conſcience, peuvent être convaincus que je les ai réellement offenſés par mes vérités trop librement expoſées, ou que je leur ai arraché le maſque du viſage. Mes ſcrupules d'Auteur m'engagent à cette démarche ; ſans autre préambule, je vais au fait.

Mes plaiſanteries ſur les prérogatives de l'ancienne nobleſſe, celle des vieux parchemins, dans le troiſième volume de mes écrits, ſont effectivement des plaiſanteries déplacées. Je reconnois maintenant, & je ſuis convaincu que cette claſſe d'hommes eſt encore, & doit toujours être auſſi hautaine, auſſi inepte, auſſi ridicule, qu'elle étoit dans le tems que je commençai à écrire, & j'euſſe alors mérité, que, dans quelque endroit, un de

ces

ces anciens Chevaliers fût sorti de sa Cour ou de dessus son fumier, monté sur sa rossinante, pour me provoquer à un combat singulier, ce qui pourtant, grace à Dieu, n'est pas arrivé ; les très-hauts *nés Chevaliers* ont mieux aimé avouer que j'avois raison, & abandonner l'honneur de la bravoure aux cendres de leurs ancêtres, qui reposent dans la tombe.

Il suffit que, dans l'Etat, les charges d'honneur lucratives tombent immanquablement aux aînés, conformément au droit de succession, & sans égard au mérite & à la capacité. Pourquoi leurs Excellences se donneroient-elles la peine de se rendre propres à quelque chose, ou de penser noblement. Il n'y a que la pauvre noblesse Prussienne qui répande son sang pour la patrie, & c'est pourquoi elle est, avec raison, méprisée.

C'est donc avec justice que ces Mes-

ſieurs m'ont condamné, pour avoir ſoutenu dans mes écrits :

« Que la vraie nobleſſe conſiſtoit uniquement dans celle du cœur, & dans celle de nos actions ».

Quelle témérité! quelle fantaiſie contraire au bon ſens! J'ai écrit ſur l'honneur, & j'avois oublié que les emplois honorifiques dépendoient uniquement de la grace du Souverain, qui fixe ſeule le prix du vrai mérite.

Il eſt donc juſte, & ma conſcience me l'ordonne, que je demande très-humblement pardon à cette haute nobleſſe d'avoir oſé dire ſi impertinemment la vérité, ſans un ordre ſupérieur; & j'en ferai aſſez puni, ſi je ſuis éternellement privé de titres, de parties de promenades dans les traîneaux de la Cour, des rubans d'ordre, que jadis j'ai cru follement mériter, en rempliſſant par des actions, les devoirs de la véritable nobleſſe.

Tout récemment, la Comtesse de R......, âgée de soixante-sept ans, Dame-d'Honneur de la chambre, trouva presque l'occasion à Japhetshausen, de se venger de moi de la manière la plus sensible: elle m'empêcha d'entrer dans l'anti-chambre, parce que je ne portois point une clef pendue à mon côté.

Je fus surpris d'abord, mais je me rappellai qu'en ce moment même, je m'entretenois par hasard avec quelques vieux Officiers de l'Etat-Major, qui étoient, ainsi que moi, devant la porte, avec le reste de l'ignoble peuple, & qui étoient forcés d'attendre une audience, avec des membres rabougris, & pliés sous le poids du service de l'Etat, parce que Monseigneur N.... n'avoit pas trouvé cette vieille Mégère digne de l'annoncer.

Nous parlâmes beaucoup des anciennes campagnes, & du meilleur

monde possible. Un torrent de larmes de douleur arrosèrent leurs joues cicatrisées . . . . Nous soupirâmes, & je fus, ce jour-là, prêt à écrire une satyre amère & mordante, qui auroit indubitablement anéanti tout mon projet de me raccrocher à l'avenir aux graces de la Cour. Dieu me préserve de ces pensées turbulentes! je veux vraiment apprendre à ramper tout bas. Je veux très-humblement demander pardon, mériter la protection, & ne plus égratigner ni offenser, autrement les presentes réparations d'honneur ne seroient qu'une satyre.

Bien plus, je veux que ma pénitence s'étende jusqu'à mes enfans, & je promets que pour complaire au gros essaim très-noble, ils n'apprendront ni à lire, ni à écrire, ni à juger sainement des choses.

Comme je crois avoir, par ce procédé, adouci toute l'ancienne noblesse,

je me tourne préſentement, vers ceux de nouvelle cuiſine, c'eſt-à-dire, ceux qui ont acheté & exactement payé comptant leurs ſuperbes armoiries & diplômes. Je n'ai jamais voulu offenſer ce grand & magnifique corps. Meſſieurs de Zetto, les Nobles de Kronsdorf, de Krugel, les Nobles de.... bref, tout l'alphabet, m'ont trop bien prouvé ce qu'un honnête homme a à ſouffrir dans les places de judicature, lorſqu'il veut à tout prix ſe procurer de quoi payer ſes lettres de nobleſſe.

Dieu me préſerve de jamais reprocher à ces hauts nés Nobles qu'ils penſent encore bien plus baſſement que le Peuple, & qu'ils ſont une véritable peſte dans le corps de l'Etat!

Que la populace honore reſpectueuſement leurs diplômes, & que leur opulence domine pleinement les droits de tous les pauvres ſans défenſe. A l'avenir, je ne chercherai plus chez eux le

foutien des loix du pays, conféquemment je n'aurai pas befoin de la protection de leurs hautes nées nobles époufes.

Le meilleur confeil, pour moi & mes femblables, eft donc de promettre ici publiquement, que je dirai tous les jours trois *Pater* & trois *Ave*, pour obtenir du Ciel qu'ils ne puiffent jamais lire dans mon cœur ce que je penfe d'eux, & qu'ils daignent me compter déjà au nombre des morts.

Dans une de mes differtations, j'ai parlé par hafard des Confeillers Auliques, qui méritoient d'avoir le fort de Krugel, de certains méchans en crédit qui trompent l'Etat, & en profcrivent d'honnêtes gens. — Tout Vienne cria à la témérité; cependant mon Ouvrage fe vendit publiquement, & Monfieur le Rapporteur Zetto fuivit effectivement, comme je l'avois prédit, fon Collègue de Krugel à la maifon de

force. M. de Legisfeld, M. de Lazulay, avec d'autres Consorts, sont en chemin pour augmenter cette noble compagnie.

En ceci je ne puis me rétracter, ni demander pardon, puisque ma prédiction est déjà en partie accomplie.

L'homme de bon sens ne cherche pas à allumer le feu qui couve; mais en revanche l'honnête & clair-voyant patriote doit dénoncer les méchans, afin qu'on n'abuse pas impunément du droit & de la vertu. Je pardonne volontiers ce qui m'est arrivé; mais voir des injustices avec les yeux de l'indifférence, respecter des scélérats, parce qu'ils occupent des charges importantes, ou parce qu'un Grand, qui ne veut peut-être pas les connoître, les estime! Se taire mal-à-propos! Ce sont autant de péchés, qui me pèseroient actuellement sur la conscience, si j'avois eu le malheur de les commettre.

Cependant, pour me soustraire prudemment aux persécutions de ces Messieurs, encore puissans, je promets ici solemnellement de ne me venger qu'en les méprisant, & de ne les jamais nommer.

Je suis las d'être persécuté; je cherche le repos dans mes vieux jours, la providence veut que je me taise en soupirant .... Je prie donc ces Messieurs très-instamment de me laisser tranquille à l'avenir, & je leur promets de leur faire un aussi respectueux compliment devant la Chambre de Justice, que ceux que je faisois jadis aux seuls honnêtes gens; mais Dieu me préserve de jamais y entrer.

Dormez tranquilles sur cette condition, Administrateurs de la Justice! je ne dirai rien; je n'écrirai rien; mais si vous voulez encore me commander à l'avenir, je ne vous obéirai certainement pas, car je suis fermement décidé de

me moquer de votre autorité, dans la Ville libre de la vertu.

Je crois avoir dit dans mon deuxième volume, que les Dames d'Aix ne ſont pas indifférentes aux petits ſoins de certains Récollets mondains, en ſorte que Meſſieurs de la juſtice d'Aix-la-Chapelle, portent leur couronne réellement avec fierté; car, ſuivant leur principes, perſonne n'eſt *ſaturé* d'honneurs; auſſi les femmes ſages ſont dans le fond du cœur honteuſes de leur ſageſſe. Mais ont-elles tort, ſi leurs maris le veulent ainſi?

Comme la pure vérité n'offenſe pas ces Meſſieurs, je n'ai aucune raiſon de leur demander pardon, & je ſuis ſeulement fâché de n'être plus dans l'âge où l'on profite de ces heureuſes diſpoſitions dans les maris.

Au reſte, le beau ſexe qui a lu mon hiſtoire, n'eſt ſûrement pas irrité contre moi; je ſuis, & je ferai juſqu'au der-

nier soupir, son plus ardent adorateur; j'ai joui de mes avantages sans jamais tromper ce que j'aimois; la plus noble espèce d'amour a toujours été l'unique objet pour lequel j'ai desiré de vivre, & pour lequel j'ai supporté courageusement toute la malignité du sort.

J'ai toujours plaint les femmes laides, & en revanche jamais n'ai offensé les belles; les vieilles matrônes sont même mes amies, & font des vœux pour mon bonheur, si toutefois elles ne sont pas dirigées par des conseillers de conscience; dans ce seul cas elles froncent le sourcil contre mes écrits, m'abhorrent comme un esprit audacieux, & me condamnent à l'infernal purgatoire, pour faire compagnie au maudit Luther dans une éternelle obscurité.

J'ai présentement une chose capitale à expliquer.

Il règne dans tous mes écrits une

haine visible & décidée contre la fraude, la superstition, & leurs épouvantables suites.

J'ai vu sans lorgnette, j'ai vu démonstrativement, & tout mon sang s'est soulevé; j'écrivis, & sans m'en appercevoir, sans réflexion, des pensées d'humanité se glissèrent au bout de ma plume; j'attaquai le nid de vipères, aussi-tôt tout le formidable essaim fondit sur moi; je ne connoissois pas encore l'incurable venin de leurs langues; j'étois seul contre tous, je n'en fus que plus courageux. J'écrivis encore, je poussai mon attaque; ma voix tonnante excita l'attention, je réussis; alors je n'eus plus de grace à espérer.

Je fus noté comme un homme sans religion, & conséquemment sans principes de vertu. Il seroit à souhaiter que même leurs chefs eussent une croyance aussi orthodoxe, & des procédés aussi chrétiens que celui qu'ils

calomnient comme athée, & comme un archi-vaurien.

On regarderoit ma rétractation à ce sujet comme une basse hypocrisie; il vaut donc mieux pour moi, & pour beaucoup d'honnêtes gens qui m'estiment, faire le mal pire, & dire naïvement : je ne me repens pas de ce que j'ai écrit, fait & desiré de faire à cette occasion, & je suis seulement fâché de n'en pouvoir faire davantage pour le bien de mes contemporains.

Il me reste présentement encore une offense capitale; elle regarde les deux premiers volumes de cette histoire.

J'ai grossièrement offensé, dans ces volumes, plusieurs espèces de méchans hommes. Le grand Frédéric, qui de son autorité personnelle m'a cruellement opprimé, & m'a pourtant laissé l'occasion d'écrire la vérité, doit voir aujourd'hui, de l'Elisée, sous un tout autre point de vue, la manière modé-

rée de ma justification, que s'il l'avoit encore lue sur la terre avec l'irascibilité despotique & les préjugés de la foiblesse humaine. Il est mort; il ne peut imposer silence à celui qui trouve l'instant de défendre publiquement son honneur, publiquement offensé. La dédicace que je lui fais de mon histoire prouve que j'excuse l'erreur d'un Souverain, qui en qualité d'homme fut trompé par les hommes, & qui ne voulut jamais me rendre justice; peut-être par des raisons qui seront une énigme éternelle pour mes Lecteurs; parce que je ne voudrai jamais compromettre la reputation d'une excellente amie.

En conséquence, que Frédéric repose en paix. Ma mémoire est sauvée de l'infamie, la paix éternelle est dans mon cœur; aucun, aucun reproche intérieur ne peut la troubler, & c'est assez d'honneur pour celui qu'un puis

ſant Roi de ſon eſpèce perſécuta & traita, tant qu'il vécut, en ennemi irréconciliable. Il n'eſt plus... Son pouvoir eſt anéanti; moi, je ſuis encore ſur le théâtre, & j'eſpère n'être pas ſifflé au dernier acte.

J'en ai dit encore trop peu aux Magiſtrats de Dantzick, qui me vendirent, en 1754, comme des voleurs, au mépris des devoirs de leur emploi. Ces Meſſieurs ſont à préſent tous morts; mais les Magiſtrats actuels ſeront peut-être aſſez nobles & aſſez juſtes pour déſapprouver leur procédé, & pour me rembourſer du tréſor de la Ville, l'argent comptant & les effets précieux qu'ils m'ont volés, & que je perdis, lorſque leurs Commiſſaires me pillerent.

J'étois alors Capitaine de Cavalerie au ſervice Impérial. Ils agirent contre le droit des Nations, & je n'ai pas encore ſupplié mon Souverain de me

procurer une ſatisfaction ſuffiſante pour l'honneur de ſon ſervice. Le Noble Frédéric-Guillaume m'appuyera auſſi, ſi je demande un dédommagement à la ville de Dantzick pour les pertes que j'y ai faites.

J'eſpère juſtice des honnêtes gens, qui conduiſent préſentement le timon dans cette Ville Anſéatique ; & je me comporterai en conſéquence de leur procédé.

Mais ſi l'on m'y reçoit avec mépris, je trouverai peut-être encore l'occaſion de leur faire connoître que je ſais me faire juſtice à moi-même, & que je ne manque préſentement ni d'occaſion, ni d'amis pour me ſeconder.

L'illuſtre M. de Weingarten, qui, en qualité de Secrétaire intime de l'Envoyé Impérial, a ſervi ſi noblement, qu'il découvrit les ſecrets de l'Etat pour de l'argent ; ce coquin, qui a cauſé la mort prématurée de mon

innocente sœur, est aussi mort. C'est dommage que le bourreau ait perdu son salaire pour le pendre ; je doute aussi très-fort qu'on me bonifie à Vienne la perte que j'ai soufferte par le mauvais choix d'un membre de son Ambassade.

M. Abramson, Résident Impérial, qui me vendit & pilla à Dantzick, est dans le même cas que Weingarten, c'est-à-dire mort ; & je ne saurois me résoudre à payer un demi-florin pour faire dire une messe pour le repos de leurs ames, parce qu'en bon chrétien je leur souhaite un purgatoire éternel. Si de semblables mauvais sujets pouvoient habiter le même paradis que l'honnête homme a lieu d'espérer, le Dieu tout-puissant, qui scrute nos cœurs, agiroit injustement, comme plusieurs de nos Souverains.

Jaschinsky, qui fit mon malheur dans les Gardes du Corps, vit encore à

Koenisberg. Il ne s'eſt pas attendu que pendant le ſéjour que j'y ai fait, j'irois lui demander pardon d'avoir éterniſé ſon nom dans mon hiſtoire. Un vieillard comme lui, de ſoixante-ſeize ans, eſt aſſez malheureux de ſentir les infirmités de la vieilleſſe, avec les aiguillons du remords.

Il faut cependant que je faſſe connoître ici quel a a été viſiblement le ſalaire de ſes actions honteuſes.

Lorſque j'arrivai à Koenisberg, le 4 Avril, il perdit l'eſprit, reſta ſans ſentiment, & toute la Ville eſt témoin de cet évènement. Peut-être fut-ce l'effet du reproche vengeur de ſa conſcience, lorſqu'il apprit mon arrivée & qu'on lui donna à lire le paſſage de mon hiſtoire, qui le regardoit. Je me ſuis aſſuré que cette même lettre, qui en 1746 me fut ſi fatale, avoit été fabriquée par lui. Le motif de ſes baſ-

bien que le père Pluton & leurs légions de me pardonner, si je persiste opiniâtrement dans mes principes. Que Dieu soit loué ! Ils n'ont pu me faire donner dans la bassesse, dans la méchanceté, dans la vengeance, ni dans l'hypocrisie. J'aurois pu les tromper aussi facilement que celui qui, au lit de la mort, endosse une robe de capucin; mais je ne me fie pas à ce tour. Messieurs les Alguasils de Lucifer me reconnoîtroient à travers la mascarade, & me forceroient à mettre bas cet uniforme. Ensuite avec leurs fourgons, ils me déchireroient sans pitié.

Mais je demande du fond du cœur pardon à mon cher ange-gardien, de toute l'occupation que je lui ai donnée pendant ma vie. Certes, c'étoit une grande tâche que de garder Trenck, & d'empêcher qu'il ne heurtât son pied contre une pierre fatale, avec une tête aussi folle & aussi rébelle. Le bon

génie a supérieurement rempli son devoir & mérite un nouveau paradis, où les esprits bienheureux soient exempts d'occupations si pénibles. Seulement je pourrois lui reprocher de ne m'avoir pas, pour mon bonheur personnel, quelquefois arraché la plume des doigts.

Réponse à la critique de M. d'Archenholtz.

Le savant & très-estimable M. d'Archenholtz a relevé dans son premier volume, nouvelle littérature, n°. 6, un passage de mon histoire, lorsque je blâme la justice Angloise. J'engage publiquement mon honneur, comme caution de la vérité du fait, que j'ai vu & ressenti moi-même à Londres. Je ne peux être indifférent sur une censure qui me dénonce pour un menteur, sur-tout lorsque le trait part d'une plume accréditée, qui

doit défendre ſes propres erreurs. Mon beau-frère, que j'ai nommé dans cette hiſtoire, vit toujours; il eſt actuellement Bourgue-Meſtre de la ville libre impériale d'Aix-la-Chapelle. Ceux qui doutent peuvent s'informer de lui; il fut attiré dans le filet par le Juge Fielding; le même Fielding lui donna des valets de police pour reprendre de force mon vin; mais enſuite il nia l'ordre, & mon beau-frère fut arrêté, comme s'il avoit commis un crime. Je fus obligé de dépoſer mille livres pour ſa caution, & j'ai perdu non-ſeulement mon vin, mais auſſi les mille livres.

Que M. le Juge Fielding avoit reçu lui-même deux cens bouteilles du vin qu'on m'a volé, le même homme qui les porta la nuit du vol dans ſa maiſon, me l'a avoué.

Ce que j'ai raconté de cette hiſtoire ſont des faits réels; & ſi M. d'Archenholtz n'étoit pas mon ami & un homme

que j'eſtime, je lui aurois propoſé à ce ſujet un pari de mille ducats, pour ſavoir lequel de nous deux donneroit les preuves plus claires de cet évènement, qui lui ſemble douteux. Je connois d'ailleurs d'autres procédés de ce Monſieur le juge de paix, relativement à des affaires de juſtice criminelle, que M. d'Archenholtz n'a peut-être pas eu l'occaſion d'auſſi bien éclaircir que moi. Il eſt encore vrai que tous ces Meſſieurs auxquels j'avois prodigué milles témoignages d'affection dans ma maiſon à Aix-la-Chapelle, m'ont reçu à Londres avec mépris. Il eſt auſſi également certain, que ce n'eſt qu'après mûre réflexion & entière conviction que j'ai écrit cet article, & que cette nation, ſi elle nous traite ſi groſſièrement nous autres Allemands, ne mérite que notre mépris.

Où les loix ſont bonnes, la nation eſt bonne elle-même; une ville capi-

tale où aucune maiſon n'eſt à l'abri de l'effraction, où aucune rue n'eſt ſûre contre les voleurs, où quelques centaines d'hommes ſont annuellement juſticiés, & où les preuves criminelles ſont fondées ſur le nombre des ſermens, eſt-elle regie par de bonnes loix? Lorſque d'un autre côté on achète à Londres la preſtation d'un faux ſerment pour un eſcalin, & que ces fauſſaires ſont publiquement tolérés & employés? M. d'Archenholtz ne s'eſt certainement jamais informé de la manipulation qui ſe fait à Londres avec le collège de juſtice, contre lequel il eſt ſi difficile de l'obtenir.

Je raconterai encore ici pour le convaincre, un fait qui m'eſt arrivé à moi-même.

Je reçus à Londres un tranſport de vin d'Hongrie, pour les droits duquel il me falloit payer environ 400 guinées; j'allai moi-même à la tréſorerie,

Après que j'eus payé la ſomme à M. Futt, un homme me préſenta un écrit, qu'il m'invita à baiſer.

C'étoit l'évangile qu'on baiſe ſeulement, au lieu de prêter ſerment, afin d'abréger les formalités.

Je demandai ce que cela ſignifioit? On me dit: « il vous faut faire ſerment que vous boirez vous-même tout ce vin, & que vous n'en vendrez pas une goutte ».

Comme j'étois indécis ſur une ſi ridicule propoſition, & que je ne voulois point baiſer, M. Futt appella un journalier, & me dit de lui donner un eſcalin, qu'il baiſeroit & prêteroit par conſéquent un faux ſerment pour moi.

Je m'informai alors de ce ſingulier procédé, & l'on me dit: que depuis bien des années, il exiſtoit un bill, émané du Parlement dans le tems qu'on étoit en guerre avec la France, en vertu duquel,

duquel, toute entrée & débit des vins de France étoient défendus.

D'après cela, si un Lord veut boire du Champagne, il obtient un passeport pour douze douzaines de bouteilles, & il faut qu'il prête serment, à la réception, qu'il boira seul ce vin, & qu'il n'en vendra pas.

Lorsque je reçus mon vin à Londres, ce bill étoit encore en vigueur ; en conséquence, chaque marchand de vin étoit encore obligé de prêter ce serment à la réception de tous ses vins. Peut-on imaginer quelque chose de plus ridicule ?

Chez nous on fait prier les autres pour soi, en payant ; & à Londres on fait prêter un faux serment par d'autres, pour un misérable escalin.

Je pourrois encore mettre sous les yeux de mon critique, cent abus de cette espèce, concernant la législation Britannique. M. d'Archenholtz n'a ja-

mais servi sous la discipline militaire d'un Commandant Anglois dans une armée Allemande ; car alors il auroit la même idée que moi du caractère de la nation Angloise, & son zèle seroit plus circonspect dans la publication de leurs louanges.

Je n'ai donc avancé que des faits dont je puis prouver l'exacte vérité. Trenck n'écrit pas des fictions, lorsqu'il engage sa parole d'honneur pour garant de la vérité de ses assertions.

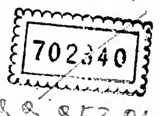
CONCLUSION.

Lorsque ce livre a été achevé, j'ai encore pu placer un feuillet, pour annoncer publiquement que j'ai reçu, dans ma patrie, plus d'estime & d'honneurs que je n'avois osé l'espérer. Je retourne tranquille & satisfait en Autriche. Le bienfaisant Monarque de Prusse m'a fait à-la-fois grace & justice, mon bien confisqué m'a été rendu, & même je puis compter sur le

remboursement des revenus dont j'ai été privé pendant quarante ans.

C'est tout ce que je desirois, car des charges honorables, je ne peux en accepter ici. Personne ne pourra me reprocher d'avoir, sur mes vieux jours, cherché, en aucune manière, à préjudicier à l'Etat dans lequel j'ai vécu pendant trente-six ans, quoiqu'on m'y ait traité d'une manière honteuse, & payé d'ingratitude; je laisse en Prusse un gracieux Souverain, qui me connoît, & mon cœur avec lui, & la meilleure réputation, & une justification non équivoque; je suis convaincu que les Prussiens m'aiment, & qu'ils seront les amis de mes enfans. Mes vœux & le but de mon voyage sont remplis; je puis présentement jouir de mon honorable vieillesse, & attendre tranquillement la mort.

Fin du troisième & dernier volume.



ERRATA du tome troisième.

PAGE 21, ligne 10, impériale, *lisez*, impérial.

Pag. 88, l. 1, étoit, *lisez*, étois.

Pag. 122, l. 6, puissent, *lis.* pûssent.

Pag. 130, l. 1, meurt, *lis.* meure.

Pag. 131, l. 6, *effacez*, aussi.

Pag. 146, l. 9, autorisé, *lis.* autorisés.

Pag. 158, l. 1, soient, *lis.* s'applaudissant.

Pag. 165, l. 12, avoient jurés, *lis.* juré.

Pag. 196, l. 3, une justice que, *effacez* que.

Pag. 200, l. 7, veiller, *lis.* vieillir.

Pag. 226, l. 7, *effacez*, nous.

Pag. 238, l. 3, ont encore, *lis.* sont.

ROMANS NOUVEAUX,

Qui se trouvent à Paris chez **BUISSON**, *Libraire, rue des Poitevins, n°.* 13; *& au premier Juillet prochain* 1788, *Hôtel de Coetlosquet, rue Hautefeuille, n°.* 20.

ANNA, ou l'Héritiere Galloise, traduite de l'Anglois, sur la quatrieme édition, par l'Auteur de *Cécilia*, 4 vol. in-12. 7 liv. 4 s. brochés.

EMMA, ou l'Enfant du Malheur, traduit de l'Anglois sur la seconde édition, 2 vol. in-12. 3 liv. 12 s.

HERBERT, ou Adieu Richesses, ou les Mariages; par le Traducteur du *Souterrain*, 3 vol. in-12. 5 liv. brochés.

LA MARQUISE DE BEN*** ; vol. in-12, 3 liv. br.

CONTES SAGES & FOUX, par Madame***, 2 vol. in-12, 3 liv. brochés.

LOUISE, ou la Chaumiere dans les Marais, par Miss H..., traduite de l'Anglois, 2 vol. in-12, 48 s. brochés.

CLARA & EMMELINE; par l'Auteur de *Louise ou la Chaumiere*, traduit de l'Anglois, 2 vol. in-12, 48 s. brochés.

CECILE, fille d'Achmet III, Empereur des Turcs, née en 1710; seconde édition, 2 vol. 3 liv. br.

ZORAIDE, ou Annales d'un village, seconde édition, traduite de l'Anglois, 3 vol. 4 liv. 10 s. br.

ASPASIE, traduit de l'Anglois, 2 vol. in-12, seconde édition, 3 liv. brochés.

HISTOIRE D'UNE FRANCO-INDIENNE, écrite par elle-même, 2 vol. in-12, 2 liv. 10 f. br.

LAURE, ou Lettres de quelques Femmes de Suiſſe, par l'Auteur de *Camille*, 7 vol. in-12, 12 liv. 10 ſ. brochés.

GENEVIEVE DE CORNOUAILLES & le Damoiſel ſans nom; Roman de Chevalerie, mis en françois par *M. de Mayer*, 2 vol. 3 l. brochés.

ALEXANDRINE de BA***, ou Lettres de la Princeſſe Albertine, contenant les Aventures d'Alexandrine de Ba***, ſon aïeule, par Mlle.... 1 liv. 10 ſ. br.

CAROLINE DE LICHTFIELD, cinquieme édition, publiée par le Traducteur de Werther, 2 vol. in-12. 3 liv. 12 ſols br.

Le même Ouvrage in-16, doré ſur tranche, 4 liv. 10 ſ. & 3 liv. br.

L'AMITIÉ DANGEREUSE ; ou Célimaure & Amélie, Hiſtoire véritable, 2 vol. in-12, 3 liv. 12 ſ. brochés.

CLARISSE HARLOVE, traduction nouvelle & ſeule complette, par M. *Le Tourneur*, 10 vol. in-8°. avec fig. 36 liv. br., & 14 vol. in-16, 18 liv. br. Il y a une édition in-16, 36 liv.

LE MARI SENTIMENTAL ; par l'Auteur de *Camille*, in-12, 2 liv. broché.

DÉLASSEMENS DE L'HOMME SENSIBLE, par M. *d'Arnaud* ; premiere & ſeconde année, 18 liv. chaque année, composée de 12 parties in-12.

HISTOIRE DE SOPHIE ET D'URSULE, ou Lettres extraites d'un porte-feuille, miſes en ordre, & publiées par M. *de Charnois*, 2 vol. in-12 ; prix 3 liv. 12 ſ. br.

